

Le sénat du Brésil vient de voter une somme de fr. 375,000 pour les études du chemin de fer devant relier la république de Bolivie à la rivière Madeira, un des grands tributaires de l'Amazone. Cette initiative est due au sénateur M. Leitão da Cunha.

Trois grands districts de la Bolivie touchent directement au Rio Madeira. Cette rivière est formée des eaux du Mamoré et du Béni; mais, à cause des nombreuses chutes, la navigation en est impossible sur une étendue de 400 kilomètres jusqu'à Santo Antonio, endroit où ses eaux sont encore à 100 mètres au-dessus de son confluent.

La voie ferrée à construire devra avoir une étendue de 363 kilomètres, de Pacahas à Santo Antonio. Ce projet a déjà été deux fois entamé puis abandonné. Espérons que le gouvernement brésilien prendra sérieusement l'affaire en mains.

D'après le rapport du consul bolivien à Rosario, l'exportation des produits de ce pays s'est élevé de janvier à juin 1881 à au-delà de fr. 12,500,000. Pendant le premier semestre de 1882, il y a eu une augmentation dépassant fr. 5,000,000.

La partie la plus riche de la Bolivie et la plus peuplée est reliée aux artères fluviales de l'Amazone.

A notre avis la Bolivie sera obligée de renoncer à se créer des ressources par la voie du Rio Pilcomayo dont la navigation restera fort difficile à cause des bas-fonds et des bancs de sable. C'est vers le Rio Madeira que doivent tendre ses efforts pour avoir un débouché de ses riches produits tant vers le Brésil que vers l'Atlantique (1).

(1) La carte et la gravure accompagnant la notice ont été faites d'après le *Bulletin* de la société de géographie de la république Argentine. Toutefois l'auteur y a ajouté le cours du Pilcomayo, jusqu'à son embouchure.

SÉANCE GÉNÉRALE DU 18 JANVIER 1883.

1° Procès-verbal de la séance du 8 novembre. — 2° Membres nouveaux. — 3° Nomination de membres honoraires et correspondants. — 4° Correspondance. — 5° Sociétés correspondantes. — 6° Rapport sur le mémoire de M. A. BAGUET : *L'exploration du Rio Pilcomayo et le dr Crevaux*. — 7° Rapport de MM. le colonel WAUWERMANS et le dr L. DELGEUR sur le mémoire de M. J. VAN DER MAELEN intitulé : *Les géographes des souverains qui régnèrent en Belgique de 1550 à 1790*. — 8° Communication de l'association internationale africaine. — 9° Rapport sur l'état des travaux de la commission pour l'étude de l'Escaut, par MM. G. ROYERS et le baron O. VAN ERTBORN. — 10° Conférence de M. le colonel W.-J. HAVENGA : *Hetgeen Nederland heeft gedaan voor zijne Oost-Indische bezittingen*.

La séance est ouverte à 8 1/2 heures du soir dans la salle des États à l'hôtel de ville.

Au bureau prennent place MM. le colonel Wauwermans, président, le dr Delgeur, 1^{er} vice-président, P. Génard, secrétaire général, H. Hertoghe, bibliothécaire, et le colonel W.-J. Havenga, de l'état-major néerlandais, chef du service topographique aux Indes.

1. Le procès-verbal de la séance du 8 novembre est lu et approuvé.

2. Depuis la dernière réunion, la société a admis comme membres MM. Jos. Kockx, libraire, et Richard Peltzer, consul de la république de l'Uruguay, à Anvers.

3. En séance du 23 novembre dernier, le comité des membres effectifs a nommé :

Membre honoraire :

M. le comte DE VILLENEUVE, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire du Brésil à Bruxelles.

Membre correspondant belge :

M. Léon JANSSENS, à Bruxelles.

Membres correspondants étrangers :

Madame CARLA SERENA.

M. le chevalier MANUEL ANTOINE MOREIRA, consul général du Brésil à Bruxelles.

4. M. le président procède au dépouillement de la correspondance :

— MM. Sibiriakoff, le comte de Villeneuve, Léon Janssens et Ch. Moreira, remercient de leur nomination comme membres honoraires et correspondants.

— Le rév. père J. vanden Gheyn, membre adhérent, s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

— M. le lieutenant de vaisseau Petit, chef du service hydrographique, membre effectif, adresse un exemplaire de son *Étude sur les courants de l'Escaut et de la Durme*.

— M. le général Parmentier transmet son *Vocabulaire arabe-français des termes de géographie*.

— M. Alfred Harou envoie sa *Monographie de Fayt-lez-Seneffe*.

— M. Augustin Gamel, en sa qualité d'armateur et de propriétaire du navire le *Dymphna*, adresse les rapports de M. le lieutenant Hovgaard, de la marine royale danoise, chef de ce bateau à vapeur, qui fait le voyage d'exploration de la mer du Nord.

— M. le ministre des affaires étrangères transmet un exemplaire de ces mêmes rapports.

— Le même ministre transmet le rapport de M. Ralph Tate, professeur à l'université d'Adélaïde, à la suite d'un voyage d'exploration dans la partie nord de la colonie de l'Australie du sud. Ce travail a été transmis à M. le ministre par M. G. Beckx, consul général de Belgique à Melbourne et membre correspondant de notre société.

5. Sociétés correspondantes.

— Le comité directeur annonce la publication du rapport général sur l'expédition nord-atlantique norvégienne.

— La société de géographie de Berne invite ses correspondants de se servir de l'intermédiaire de la librairie B. F. Haller à Berne, pour tous les envois qui ne pourraient pas être transmis directement par la poste.

— La direction du 3^e congrès géographique allemand invite la société à cette solennité qui aura lieu à Francfort s/ Mein les 29, 30 et 31 mars prochain.

— Le *Mittelrheinisches geologisches Verein* annonce la mort de son président M. L.-E. Ewald et l'élection de M. le professeur d^r R. Lepsius. Les publications doivent être adressées au *Geologische Anstalt* à Darmstadt, qui a pris la direction de la bibliothèque du *Geologisches Verein*.

— La société commerciale, industrielle et maritime d'Anvers annonce la constitution de son bureau pour 1883 et fait parvenir

le rapport de son comité central sur l'exercice 1882 présenté en assemblée générale du 29 décembre 1882.

— Le *Smithsonian institution* adresse le premier rapport annuel du bureau d'ethnologie pour 1879-80.

6. M. le président fait la communication suivante :

“ MESSIEURS,

» Dans la dernière séance, M. le conseiller Baguet a déposé un travail sur l'exploration du docteur Crevaux. Ce travail a une véritable actualité et deux de nos membres, MM. Delgeur et Génard, en ont fait rapport. Le travail a une importance telle que j'ai pris sur moi d'en décider l'impression immédiate. Je ne doute pas que vous ne ratifiez cette décision. Je prierai celui des membres qui aurait une observation à présenter à ce sujet, de prendre la parole.

» Personne ne demandant la parole, je considère la décision prise comme acceptée. »

7. M. le président dépose le rapport suivant :

“ MESSIEURS,

» M. Joseph van der Maelen, membre correspondant, nous a adressé en 1877 un mémoire publié dans le *Bulletin* de la société, où il nous fait connaître la liste officielle des géographes des Rois de France. Il continue actuellement ce travail en nous fournissant la *liste des géographes des souverains qui ont régné en Belgique*. C'est un document précieux dont je ne puis assez recommander l'insertion au *Bulletin*.

» C'est avec raison que M. van der Maelen a inscrit dans cette liste *Mercator* le chef de notre école, quoiqu'il n'ait pas

eu de titre officiel en Belgique. Il occupe une trop grande place dans l'histoire de la géographie pour ne pas venir s'inscrire d'office dans une liste où l'on rencontre son ami Ortelius. Peut-être eût-il convenu aussi d'y ajouter Simon Stevin et Michel Coignet dont les travaux en cosmographie ont eu une si grande réputation.

» L'auteur nous réserve probablement ces noms pour une liste hollandaise que je fais le vœu de lui voir dresser un jour. C'est une intéressante et triste histoire que celle de nos graveurs et de nos géographes, qui, comme Hondius par exemple, émigrèrent à l'étranger et y portèrent la haute réputation acquise à l'époque de Mercator et d'Ortelius dans notre pays. »

A son tour M. Delgeur dépose le rapport qui suit :

» M. Joseph van der Maelen, qui orna le premier volume de notre *Bulletin* d'un mémoire sur les géographes des rois de France, a continué ses recherches et nous soumet aujourd'hui un autre travail dans lequel il traite des géographes des souverains qui régnèrent sur la Belgique depuis 1550 jusqu'à 1790.

» Les premiers noms sont surtout intéressants pour nous; tous, sauf un seul, appartiennent à des enfants de la Belgique. Plus tard nous ne trouvons plus guère que des noms d'étrangers, mais on ne peut en faire de reproche à l'auteur, dont le but était d'énumérer les géographes de nos souverains et ceux-ci se trouvant être en même temps rois d'Espagne ou empereurs, choisissaient naturellement parmi tous leurs sujets ceux qu'ils jugeaient dignes de leurs faveurs.

» Je me permettrai quelques remarques sur les géographes de la dernière série. Philippe V appelé au trône d'Espagne par le testament de Charles II, fut presque aussitôt reconnu et inauguré dans nos provinces. Il n'y fut guère qu'un souverain *in partibus*. Bien que immédiatement des troupes françaises eussent passé nos frontières pour soutenir les prétentions du nouveau roi, le pays fut bientôt envahi par les troupes alliées qui firent proclamer Charles d'Autriche dans toutes les villes

qu'ils occupèrent successivement. Depuis la bataille de Ramillies, (1706) Philippe n'était plus reconnu nulle part en Belgique à laquelle il renonça par le traité d'Utrecht, en 1711. De ce que nous venons de dire, il résulte clairement, nous semble, que Bruzen de la Martinière et Bernard, quoique géographes du roi d'Espagne, ne l'étaient nullement du souverain de la Belgique. Quant à Nicolas de Fer, il faudrait savoir à quelle époque il a obtenu son titre de géographe de Sa Majesté catholique. Je possède un petit atlas intitulé : « *Cartes et descriptions generales et particulières pour l'intelligence des affaires du temps, au sujet de la succession de la couronne d'Espagne, en Europe, Afrique et Amérique, dressées et dédiées à Sa Majesté catholique Philippe V, par son très humble et très obéissant serviteur, Nicolas de Fer, géographe de Monseigneur le Dauphin.* » Cet atlas porte la date de 1701. Est-ce en récompense de ce travail que l'auteur aurait reçu le titre de géographe du roi d'Espagne? En tout cas il ne serait resté géographe du souverain des Pays-Bas catholiques que jusqu'en 1711 et non jusqu'à 1716.

» M. van der Maelen ne parle pas de Jean-Baptiste Homann, né en 1664, mort en 1724, fondateur du célèbre établissement géographique de Nuremberg. Ce géographe prend depuis 1715 sur ses cartes le titre de « *Geographus suæ Cesareæ Majestatis.* » Son fils le d^r Jean Christophe Homann mourut jeune en 1730, et c'est à dater de sa mort que commence l'intitulé des cartes « chez les héritiers d'Homann, bei den Erben Homann's. »

Ces observations ne m'empêchent point de conclure avec notre honorable président à l'impression de cet intéressant travail qui forme la suite naturelle du mémoire sur les géographes des rois de France. Je me joins également au vœu exprimé de voir M. van der Maelen continuer ses études et nous donner un jour une liste des géographes belges émigrés à l'étranger et de leurs travaux. »

Les conclusions des rapporteurs tendant à la publication du mémoire, sont adoptées.

8. M. le président donne lecture du rapport suivant, qui lui est adressé par l'*association internationale africaine*.

« *Bruxelles, le 27 janvier 1883.*

» MONSIEUR,

» J'ai l'honneur de vous faire savoir que l'association internationale africaine a reçu aujourd'hui la correspondance de MM. Storms et Becker.

» Les deux voyageurs écrivent sous la date du 3 octobre; ils sont l'un et l'autre en bonne santé.

» M. Storms a atteint Karéma le 27 septembre. Il avait quitté la côte le 9 juin; son voyage n'a duré que trois mois et demi, c'est le plus rapide qui ait eu lieu jusqu'ici.

» La population noire de Karéma se développe graduellement; elle comprend aujourd'hui cinquante familles; chacune de ces familles est établie dans une case construite au centre d'une parcelle de terrain suffisante pour lui fournir sa subsistance.

» M. Becker a complété les installations primitives de Karéma; il y a construit une vaste boma de deux cent cinquante mètres de longueur, et creusé un puits où l'on se procure actuellement l'eau qu'il fallait auparavant aller puiser au lac; il a ouvert de nombreux chemins pour faciliter le défrichement de la campagne et enfin, il a transformé en un magnifique bateau à voile l'ancien bateau à rames acheté par M. Popelin.

» M. Storms rend compte avec éloges des travaux accomplis par M. Becker. Il se prépare à son tour à en entreprendre de nouveaux, très considérables, pour satisfaire aux besoins qu'il prévoit.

» M. Becker a continué à séjourner à Karéma pendant un mois après l'arrivée de M. Storms. Il se proposait d'en partir au commencement du mois de novembre dernier. Il aurait voulu y rester plus longtemps, il ne le pouvait pas. Il devait ramener à la côte ses askaris dont le terme de

service était expiré. Après les avoir licenciés il reviendra en congé en Europe où des affaires de famille le rappellent. Toutefois il émet dès à présent l'espoir que le comité lui permettra de retourner à Karéma, « où j'ai vécu heureux, » écrit-il, « au milieu de ces gens que j'ai su arracher à l'esclavage. »

« M. Becker sera remplacé auprès de M. Storms par un jeune Belge ; M. Maluin partira dans les premiers jours de février prochain pour Zanzibar où s'organise en ce moment la caravane qui doit le conduire à Karéma.

» Agrérez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée. »

Le secrétaire,
STRAUCH.

M. le président ajoute : « Voici, Messieurs, de très heureuses nouvelles de cette expédition dont on s'occupe trop peu et qui s'est accomplie avec un courage et un dévouement auquel on ne rend pas assez justice. »

9. MM. G. Royers et le baron O. van Ertborn, en leur qualité de président et de secrétaire de la commission pour l'étude de l'Escaut, déposent un rapport sur l'état de leurs travaux.

M. le président fait ressortir l'importance de ces études qu'il y a lieu de soumettre au comité des membres effectifs pour faire des propositions sur la suite à y donner.

10. Prenant de nouveau la parole, M. le président s'exprime comme suit :

« MESSIEURS,

» La société de géographie a l'honneur de recevoir aujourd'hui

un géographe distingué qui a voué vingt ans de sa vie à l'exploration des contrées tropicales et qui, mieux encore qu'un explorateur, les a introduites comme topographe dans le courant de la science moderne, avec cette persévérance et cette conscience admirable qui sont l'apanage de nos voisins du Nord.

« Votre président, Messieurs, a le bonheur plus grand encore de recevoir un camarade de cette armée des Pays-Bas qui mérite si bien toutes nos sympathies et vers laquelle se reporte plus d'un souvenir amical.

« M. le colonel Havenga peut se considérer parmi nous comme parmi des compatriotes. Sans doute il y a eu entre nos deux pays des heures de mauvaise humeur, et comment le nier à Anvers, où l'armée des Pays-Bas a conquis une gloire qu'on ne contestera pas ? De tels faits se produisent entre les amis les mieux unis, mais ce que nous pouvons constater chaque jour en Belgique, c'est qu'on y comprend mieux, l'étude et la réflexion aidant, que les heures les plus glorieuses de notre histoire sont celles où nous marchions la main dans la main avec nos voisins du Nord. L'union créée par des moyens trop artificiels et rompue, tend de plus en plus à se rétablir par le sentiment d'estime profonde qui doit exister entre deux fractions d'une même race, auxquelles l'histoire semble assigner les mêmes destinées.

« Je me suis, mon cher colonel, quelquefois permis de faire des excursions dans l'histoire et la conviction que j'en ai rapporté, c'est qu'Anvers fut à l'origine une colonie frisonne, à laquelle, il est vrai, beaucoup de sang franc s'est mêlé depuis. Vous êtes donc, comme je le disais, au milieu de compatriotes et malgré que vous parlez admirablement le français, si, comme vous me l'avez dit, vous préférez parler en néerlandais, vous pouvez être certain d'être écouté avec un égal plaisir. »

Dans une brillante conférence, M. le colonel Havenga expose

ce que la Néerlande a fait pour ses colonies des Indes orientales. L'orateur fait le récit de son séjour aux Indes et l'histoire de la triangulation des îles de Java et de Sumatra, travail auquel il a pris une large part. Il exhibe les cartes de ces îles, dont l'exécution provoque l'admiration de l'auditoire. M. Havenga fait le récit des immenses richesses que présentent les colonies néerlandaises et les ressources qu'elles offrent à ceux qui voudraient venir y travailler, munis de capitaux suffisants. Le conférencier fait un appel aux Belges pour venir seconder leurs frères du Nord.

Le discours de M. Havenga est couvert d'applaudissements et M. le président, reprenant la parole, s'exprime comme suit :

« MESSIEURS,

« Jamais je ne me suis trouvé aussi peiné qu'aujourd'hui d'être impuissant à répondre en flamand, au beau discours que vous venez d'entendre.

« Si je parlais flamand, je voudrais vous dire combien il est sain d'entendre parler de colonisation dans le sens que le colonel vient d'exposer.

« Depuis un certain temps on a parlé beaucoup de colonisation et d'expéditions coloniales chez nos voisins du midi. Le monde semblait trop peu vaste pour satisfaire leur ambition. On allait tout fonder, tout créer. Nous venons d'entendre parler d'un petit peuple qui est allé au loin, dans des climats équatoriaux, sous un ciel qui peut être bon mais sévère, et qui, renonçant courageusement aux conquêtes maritimes qu'il ne pouvait féconder, s'y est appliqué à créer l'établissement colonial colossal de Java. Jusqu'ici coloniser n'a été presque toujours qu'exterminer la race dont on allait voler le territoire; tout récemment encore je lisais dans un livre français que pour coloniser l'Algérie, on n'imaginait rien de mieux que d'exterminer tous les Arabes qui faisaient résistance. Ici nous

nous trouvons en présence d'un peuple qui a colonisé une race, à laquelle il y avait beaucoup à reprendre, animée de bons sentiments peut-être, mais ayant des instincts de pirate. La Hollande dis-je, s'est portée dans ce milieu et l'a colonisé, non par la destruction, mais par la civilisation que lui procure une sage et habile organisation politique.

Cette description m'a surtout impressionné, venant d'un homme qui a participé à ce mouvement, qui a vécu pendant 20 ans ignoré, marchant de dangers en dangers, combattant la fièvre et les hostilités, et qui dans ce milieu a créé l'œuvre que vous voyez là devant vous, qui rapproche de nous Java, Sumatra, qui répand une clarté nouvelle sur des points du globe que nous n'espérons guère approfondir de sitôt. Voyez cette carte d'Atchin, vrai petit chef-d'œuvre d'exactitude, de clarté. Examinez aussi le travail dans son ensemble, il vous sera prouvé qu'aucun pays n'a fait ce que la Hollande a accompli à Java.

Je vous disais tantôt, Messieurs, que l'armée hollandaise a pu nous en vouloir autrefois; je veux, après le discours de M. le colonel Havenga, appeler votre attention sur l'enthousiasme avec lequel il a rappelé ceux de nos compagnons d'armes dont il a cité la noble conduite à l'époque où ils servaient sous le drapeau des Pays-Bas. J'éprouve ce sentiment légitime du soldat en entendant citer avec fierté de pareils noms par la Hollande, en entendant le colonel Havenga vous signaler à côté de ceux-là, ceux de nos jeunes camarades morts récemment en Afrique. Non seulement comme président de la société de géographie, mais comme soldat belge, je remercie du fond du cœur mon camarade Havenga des paroles qu'il a prononcées. (*Applaudissements.*)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

VOORDRACHT

GEHOUDEN IN HET KONINKLIJK

AARDRIJKSKUNDIG GENOOTSCHAP TE ANTWERPEN

OP DEN 18^{de} JANUARI 1883

door W.-J. HAVENGA,
OUD-KOLONEL VAN HET NEDERLANDSCH-INDISCHE LEGER.

MIJNHEER DE PRESIDENT !

GEACHTE DAMES !

MIJNE HEEREN !

Gevoelig voor de onderscheiding heden in uw midden het woord te mogen voeren, vermeent 'spreker, alvorens tot zijne rede over te gaan, te moeten mededeelen waarom hij, in afwijking van de tot dus verre veelal gevolgde gewoonte, zich niet bedient van de Fransche taal.

Zulks is een gevolg van het daartoe uitdrukkelijk te kennen gegeven verzoek van den geachten raadsman van uw genoot-

schap, den verdienstelijken heer GHESQUIÈRE. Met de meeste ingenomenheid zal spreker aan dat verzoek voldoen.

De taal die spreker zal bezigen, was de taal uwer en zijner voorzaten; de taal van hen, die gemeenschappelijk streden voor gewetens- en staatkundige vrijheid; de taal die Vlamingen en Nederlanders, als broeders van denzelfden stam, blijft verbinden.

Sedert uw aardrijkskundig genootschap tot stand kwam, is reeds menigmaal van dit spreekgestoelte het woord tot U gericht door reizigers en geleerden van groote vermaardheid, onlangs nog door den beroemden Afrika-reiziger, den heer ROHLFS.

De spreker, die thans voor u staat, heeft, in bescheidener kring, zijne krachten gewijd aan de vermeerdering der aardrijkskundige kennis van een deel onzer aarde.

Gedurende achttien jaren, waarvan de acht laatste als chef, was spreker werkzaam bij de topographische opname van Java; tot dus verre het meest ontwikkelde eiland der Nederlandsche bezittingen in den Maleischen archipel.

Hoewel aan Java van Regeeringswege, en zeer te recht, de meeste aandacht is gewijd, bleven de andere deelen der Ned. Ind. bezittingen niet verstoken van de zorgen der Regeering voor hare verdere ontwikkeling; al bepalen die zorgen zich, voor de meest oostelijke bezittingen, tot niet veel meer dan tot het te keer gaan van zeeroof met den daarmede verbonden menschenroof, en het doen waken tegen de toepassing van folteringen bij de tenuitvoerlegging van doodvonnissen in die streken, waar de rechtspraak nog niet volgens de Nederlandsch-Indische wetboeken geschiedt. In algemeenen zin kan worden gezegd, dat de ontwikkeling der Nederlandsche koloniën in Oost-Indië geleidelijk afneemt in de richting van het Westen naar het Oosten; en daarmede ook de aardrijkskundige kennis dier gewesten.

Die eilanden, die, volgens eene dichterlijke uitdrukking van MULTATULI, zich slingeren als een gordel van smaragd om den evenaar, verdienen ten volle meerdere bekendheid. Zij verdienen

zulks, wegens de schatten die het planten- en delfstoffenrijk er bevat; afgescheiden nog van de voordeelen die eene geregelde en *oordeelkundige* bebouwing van den bodem moet opleveren.

De thans, in zoo vele weinig bevolkte streken, gevolgde roofofbouw moet, gelijk zulks in de residentie Oostkust van Sumatra reeds het geval is, met kracht worden tegengegaan. De roofofbouw verandert de vruchtbaarste bodem in dorre velden, waarop alleen nog de allang-allang⁽¹⁾ kan tieren.

De verdere ontwikkeling der meergenoemde eilanden behoort niet uitsluitend te worden overgelaten aan de bemoeienis der regeering. — Weleer, toen overal in die verwijderde streken het monopolie stelsel werd toegepast, bleef van zelve het initiatief van particulieren achterwege.

Sedert zijn de toestanden zeer gewijzigd, en strekken zich de gouvernements-cultures op Java niet verder uit dan tot de koffij- en suiker-cultuur; de laatste met eene jaarlijksche vermindering van de daarvoor door het gouvernement aan te wijzen oppervlakte der velden; zoodat ook deze cultuur, in een niet zeer verwijderd verschiet, geheel aan de particuliere industrie zal zijn overgelaten.

De thee, indigo, cochenille, kaneel, peper en noten-muscaat, weleer evenzeer gouvernements-cultures, zijn sedert ongeveer 20 jaren in de handen van particulieren overgegaan. De moeilijkheid, om op Java voor particulieren steeds de gewenschte gronden te verkrijgen; is een gevolg van de omstandigheid, dat de Regeering een zeer groot deel der zoogenaamde woeste gronden voor den aanleg van nieuwe koffijtuinen bestemt; in welken toestand wel niet spoedig verandering zal komen, aangezien de koffij nog steeds een der voornaamste bronnen van inkomsten uitmaakt van 's Rijks schatkist, tot een jaarlijksch bedrag van min of meer 26 millioen gulden. Buiten Java, waar het verkrijgen van de noodige terreinen niet veel bezwaar

(1) Allang-allang, eene, een meter hooge grassoort, met breed en scherp blad.

oplevert, heeft men echter vaak te kampen met eene buitengewone schaarschheid der bevolking; zoodat de ontginner verplicht is geheel of gedeeltelijk, door aanvoer van elders, te voorzien in de noodige werkkrachten.

Wat onder zulke ongunstige voorwaarden het particulier initiatief nog vermag; blijkt uit hetgeen in verschillende deelen van den archipel is tot stand gebracht, en waarop later meer uitvoerig zal worden teruggekomen.

Hoe verblijdend alle die verschijnselen van herlevende particuliere ondernemingsgeest ook zijn mogen, het valt niet te ontkennen dat er nog veel, zeer veel in die richting kan worden verricht; tot een zegen voor die verre, vruchtbare landen; tot groot voordeel van de ondernemers.

Mindere bekendheid met die streken, waarvan sommige, bij voorbeeld Nieuw-Guinea, ware *terra incognita* kunnen worden genoemd; is wel de hoofdreden waarom het Europeesch kapitaal, tot dus verre, niet overvloediger zijn weg naar het Oosten vond.

Daarom vermeent spreker wel te doen met, in groote trekken aan te geven wat Nederland tot dus verre gedaan heeft, om de kennis zijner bezittingen te vermeerderen; dat zulks alleen in breede trekken zal geschieden, staat in verband met den gewonen duur dezer vergaderingen.

De oudste kaart van den *Indischen archipel*, door M. FRAMEZINUS vervaardigd, verscheen vermoedelijk in het jaar 1560, en komt voor in de boekerij der Leidsche hoogeschool.

De oudste kaart van het voornaamste *eiland* uit den archipel, *van Java*, dagteekent van 1597, en komt voor in het *Verhael van de reijse bij de Hollandtsche schepen gedaen naer Oost-Indiën* enz., bij BARENT LANGENES te Middelburg.

Sedert die kaarten vervaardigd werden, zijn ruim drie eeuwen voorbijgegaan; en zoude men allicht geneigd zijn te veronderstellen dat onze kennis, omtrent die landen, thans niet veel meer te wenschen zoude overlaten.

Men vergete echter niet, dat bij het stelsel van geheim-

houding door de Oost-Indische compagnie algemeen betracht; ook de vermeerdering der geographische kennis van hare bezittingen buiten het bereik bleef van het algemeen.

Dat stelsel van geheimhouding, betreffende geographische gegevens, strekte de Oost-Indische compagnie ook uit tot de *zeekaarten*; welke tot in 't laatst der vorige eeuw nog zoo gebrekkig waren, dat de zeelieden er de voorkeur aan gaven gebruik te maken van de globes van George Adams in plaats van het bezigen dier kaarten. En toen de Oost-Indische compagnie hare bezittingen, als een insolventen boedel aan Nederland overdroeg; verkeerde de Republiek, inwendig door partijschappen verdeeld, in een toestand, waarin wetenschap en kunst, bezwaarlijk tot bloei konden geraken.

Later, tijdens het bestaan van het van Frankrijk geheel afhankelijk koninkrijk Holland, kwam in dien toestand verandering; doordien de maarschalk Daendels op Java in 1809 gezworen landmeters aanstelde; de officieren der genie opnamen liet verrichten in hunne kommandementen, en deze en enkele andere gegevens later aanleiding gaven tot het ontstaan van de kaart van Java; vervaardigd tijdens het Engelsche tusschenbestuur, onder Sir Thomas Stamford Raffles.

Nadat in 1816 Java en de overige voormalige Nederlandsche bezittingen in den Maleischen archipel, door Engeland aan Nederland waren teruggegeven; viel er zooveel te organiseeren en te reorganiseeren, dat voor eerst niet kon worden gedacht aan het laten verrichten van uitvoerige en geregelde opnamen; ook niet, omdat achtereenvolgens langdurige oorlogen moesten worden gevoerd, die de krachten van het leger geheel in beslag namen.

Dat de vestiging van het Engelsche tusschenbestuur, en, als een gevolg daarvan, het verdwijnen der Nederlandsche vlag uit den Maleischen archipel; later, bij de herstelling van het Nederlandsche gezag over die streken, blijken zoude veel nadeel te hebben toegebracht aan het prestige van Nederland's wapenkracht, was te voorzien.

Verscheidene vasal-staten moesten op nieuw onderworpen, tal van binnenlandsche onlusten worden onderdrukt.

Van daar de langdurige oorlogen tegen Palembang, Boni, Diepo Negoro en de Padries; oorlogen die zoo menige schitterende bladzijde hebben toegevoegd aan de Nederlandsch-Indische krijgsgeschiedenis; oorlogen, waarin de zonen van Noord- en Zuid-Nederland, in dezelfde gelederen strijdende voor Neerland's recht en gezag, onderling wedijverden in plichtsbetrachting en heldenmoed. Bij de herinnering aan die dagen komen van zelve de namen van Zuid-Nederlanders, bij voorbeeld die van een baron LAHURE, een DE LATRE en zoovele anderen, voor den geest. Een LAHURE, die, en in den oorlog tegen Boni en later in den Java-oorlog, uitmuntte door schitterende dapperheid en daarvoor dan ook beloond werd met het ridderkruis der militaire Willemsorde. Dat de latere generaal LAHURE zijne oude krijgsmakkers uit het verre Oosten steeds een warm, kamaraadschappelijk hart is blijven toedragen, zelfs tot in den avondstond zijns levens; is U bekend uit het door hem geschreven, door zijn zoon uitgegeven werk over Celebes.

En dan DE LATRE, de schitterende kavalerie-officier, die, aan het hoofd van een handvol ruiters, bij Delangoe, den opdringenden Inlandschen vijand uiteen deed stuiven, en het stuk geschut terug won, dat onze Inlandsche hulpbenden in handen van den vijand hadden gelaten. En wanneer spreker, rekening houdende met het onderwerp, waarvoor hij opgetreden is, geene meerdere namen noemt; kan ook hij zeggen: " j'en passe et des meilleurs. "

Als Nederlandsch officier gevoelt spreker zich gedwongen, aan de nagedachtenis van zoovele dapperen van Zuid-Nederlandschen oorsprong, zijne diepgevoelde, eerbiedige hulde te bewijzen, en de verklaring eraan toe te voegen dat, in het betrachten van militaire deugden, nog steeds eene grens tusschen Noord- en Zuid-Nederland moet worden getrokken.

Dat alle die oorlogen zware offers van de schatkist vergden,

ligt voor de hand; in die mate zelfs, dat in 1830 het rijke Java een lastpost was voor het Moederland.

Het was voor den genialen en energiekeen generaal VANDEN BOSCH weggelegd om, door de invoering van het cultuur-stelsel, Java, in betrekkelijk weinige jaren, van een lastpost te doen worden eene belangrijke bron van inkomsten voor de Nederlandsche schatkist. Met de verbetering van 's lands inkomsten kon, ook in verband met de politieke gesteldheid der Nederlandsch-Indische bezittingen, omstreeks 1840 worden overgegaan tot eene meer uitvoerige opname van Java; aanvankelijk alleen beoogende het verkrijgen van de noodige cartographische gegevens tot daarstelling der voorgenomen defensie-werken.

Aanvankelijk beperkte zich die opname tot de terreinen om en nabij Batavia en de terreinen gelegen aan de beide zijden van den weg Batavia-Buitenzorg.

Later, werd de opname uitgestrekt over de geheele residentie Batavia en de toenmalige zelfstandige adsistent-residentie Buitenzorg; werkzaamheden die in 1853 werden beëindigd. Het gemis aan een wiskundigen grondslag bij die opname — eene triangulatie had de topographische opname *niet* voorafgegaan, — had zich te zéér bij de werkzaamheden doen gevoelen; dan dat men niet bedacht zoude zijn in dat euvel in de toekomst te voorzien. Een daartoe zich aangemeld hebbende zeeofficier, de heer S.-H. de Lange, werd, na voorafgaande opleiding door den hoogleeraar Kaiser, als geographisch ingenieur naar Indië gezonden.

Hem werd spoedig zijn broeder, de luitenant ter zee G.-A. DE LANGE, als adsistent toegevoegd. Nadat deze heeren de breedte van Batavia en vervolgens in Menado verscheidene punten geographisch hadden bepaald; werd met de triangulatie van Java in 1854 een aanvang gemaakt in de residentie Cheribon; alwaar inmiddels de topographische opname reeds belangrijk gevorderd was.

De buitengewone inspanning, welke eene triangulatie in een tropenland van lichaam en geest vordert, ging de krachten

van den heer S.-H. DE LANGE te boven; zoodat hij alreeds spoedig naar Nederland vertrok wegens ziekte, en aan boord bezweek.

Zijn broeder, bijgestaan door de heeren VAN LIMBURG STIRUM en JAEGER, ging met de triangulatie voort, en had in 1856, behalve de residentie Cheribon ook Banjoemas, Kadoe en Baglen getrianguleerd. In 1858 werd de heer DE LANGE vervangen door D^r OUDEMANS, aan wien, in afwachting eener regeling, betreffende de voortzetting der triangulatie, ten behoeve van de opmetingen door het Departement van oorlog uit te voeren; werd opgedragen zich uitsluitend te wijden aan de sterrekundige plaatsbepaling van die plaatsen, waar telegraaf-kantoren waren gevestigd, en met het bepalen der lengteverschillen tusschen Batavia, Cheribon en Semarang. Ook ten behoeve der hydrographie deed D^r OUDEMANS vele plaatsbepalingen, en herzag hij de triangulatie van den heer DE LANGE in de Minahassa.

Eerst in 1862 kwam de regeling tot stand, waarbij voor goed de organisatie van den geographischen dienst werd vastgesteld.

Van af dat tijdstip (gouvernements besluit van 18 april 1862), werd met de triangulatie van Java en Madoera geregeld voortgegaan; zoodat elf jaren later de oppervlakte van Java verdeeld was in 175 primaire en 705 secundaire driehoeken.

Het voornemen, om die triangulatie dienstbaar te maken aan eene grondmeting, verhoogde in bijzondere mate de belangrijkheid van dien arbeid. Tot controle op het werk en tot verdeeling der fouten, zijn op Java drie basismetingen verricht, één bij Semplak (residentie Buitenzorg), eene tweede in Demak (residentie Semarang) en eene derde nabij Bondowosso (residentie Besoeki), middels den toestel van REPSOLD.

Voor de horizontale hoekmetingen, zijn universaal-instrumenten van PISTOR en MARTENS, ook van REPSOLD gebezigd; met cirkels van 10 parijsche duimen.

De metingen van de hoeken eens primairen driehoeks van 135,000 meters omtrek, gaven hoogstens verschillen van twee seconden; in den regel echter minder.

Hoewel, blijkens het voren medegedeelde, in het tijdvak van 1858-1862 geene triangulatie op Java verricht werd; was met de topographische opname toch voortgegaan.

Het gemis aan eenigszins betrouwbare kaarten deed zich in die mate gevoelen; dat men, in afwachting van het betere, zich wenschte te behelpen met het minder volledige.

Zóó, gaven klachten over onbillijke heffing van landrente; buitengewonen druk, veroorzaakt door cultuur- en heeren-diensten; aanleiding tot het ontstaan eener statistieke opname, die, de militaire op den voet volgende, het tot elke desa (dorp) behoorende bouwland in kaart bracht, op de schaal van $\frac{1}{2500}$; in verband met het grondbezit cultuur en heeren-dienstplichtigheid regelde; eene volkstelling verrichtte en eene statistiek van den veestapel ontwierp.

De tijd, waarop ook Java in 't bezit zoude komen van spoorwegen naderde en... men bezat geene kaarten.

Er werd dus van de zijde van verschillende diensttakken aangedrongen op de voortzetting der topographische opname — al werd ook algemeen erkend dat zoodanig werk, zonder voorafgaande triangulatie, onmogelijk een goed geheel kon opleveren.

Daar ook het departement van oorlog, evenzeer als de andere departementen, het gemis gevoelde van eenigszins betrouwbare kaarten; werd aan den aandrang van het algemeen toegegeven en het werk zonder triangulatie voortgezet.

Tijdens de opmetingen, ondervond men echter te zéér het viciëuse van den toestand, om niet, met klimmenden aandrang, op de hervatting der triangulatie aan te dringen; aan welk verlangen dan ook eindelijk in 1862, zooals reeds gezegd is, werd voldaan.

Die vertraging in de voortzetting der triangulatie en de omstandigheid dat de voortzetting aanvang moest nemen in de gewesten, alwaar de topographische opname reeds geheel of grootendeels ten einde was gebracht; hadden ten gevolge, dat eerst in 1868 de triangulatie den achterstand had

ingehaald, zoodat van af dat jaar de topographische opname kon worden gebaseerd op een driehoeksnet.

Droeg de topographische opname aanvankelijk geheel het karakter eener militaire verkenning; zoodat de metingen met zak-instrumenten en soms ook op de pas geschiedden; zoo werd later, toen men op wiskundigen grondslag ging werken, de behoefte gevoeld aan meer nauwkeurig werk. Als een gevolg daarvan werden de kleine instrumenten door groote, meer nauwkeurige vervangen en toen; behoudens voor opmetingen van uitgestrekte vlakke terreinen van minder aanbelang, als bij voorbeeld groote moerassen en dergelijke, waarbij van de kleine instrumenten werd gebruik gemaakt; in gebruik gegeven de boussole tranche-montagne (*boussole nivelante*), in de laatste jaren meer en meer vervangen door theodoliet-boussoles. De lengtemetingen werden steeds met den meetketting verricht.

De door de geographische dienst verrichtte triangulatie van de eerste en tweede orde werd door het personeel der topographische dienst voortgezet, en er ontstond dus eene tertiaire triangulatie, waartoe de opnemingsbrigades werden voorzien van theodolieten van PISTOR en MARTENS, alsmede van die van BREITHAUPt uit Cassel.

Alle die belangrijke wijzingen bij de metingen, hielden gelijken tred met nieuwe, afdoende voorschriften, betreffende de kaartteering.

Officieren en minderen, aanvankelijk minder volledig vertrouwd met de werkzaamheden eener opname van uitgestrekte landstreken; hadden langs empirischen weg gezocht naar de beste middelen, om het werk zoo goed mogelijk te verrichten.

In 1870 werd het empirische tijdvak afgesloten en alles op doeltreffenden voet geschoeid; getuige de instructies in dat jaar voor de topographische dienst vastgesteld, ingevolge de aanwijzingen van den toenmaligen kolonel EGTER VAN WISSEKERKE en majoor K.-L. PFEIFFER, in overleg getroffen met de meest bekwame officieren der opnemingsbrigades.

De op Java gevolgde kaarten-projectie is de gewijzigde van FLAMSTEED.

De kaarteering geschiedde aanvankelijk, in verband met het doel der eerste metingen, op 1/10,000; later is de normale schaal van 1/20,000 ingevoerd, terwijl de uitgestrekte — onbewoonde — met bosch begroeide deelen van zuid-Banjoe-wangi, de Preanger-regentschappen en Bantam op 1/40,000 werden in kaart gebracht. De æquidistante voor de hypsometrische lijnen, bedraagt steeds de helft van den coëfficiënt van de duizendtallen der kaarteeringsschaal.

De opname van Java is thans zoover gevorderd, dat met zekerheid kan worden verwacht, dat ze in 1885 gereed zal komen.

Bij de kaart van elk gewest behoort ook eene topographische beschrijving van het opgemeten terrein (*mémoire descriptif*), waarin al datgene vermeld wordt wat niet uit de kaart kan worden gelezen; doch waarvan de wetenschap voor den militairen bevelhebber, die in zoodanige streek moet ageeren, van het meeste belang is.

Spreker, die zoo geruimen tijd aan de opname van Java deel nam, vermeent dat hij aan de bescheidenheid te kort zoude doen, indien hij zijne meening uitsprak over het gehalte van dat werk. Hij geeft daartoe liever het woord aan andere — algemeen erkende bevoegde beoordeelaars. Hij verwijst naar de *Mittheilungen aus Justus Perthes geographische Anstalt*, 1870, Heft II en III; 1872, Heft VII en VIII: *Der kartographische Standpunkt Europa's vom Jahre 1866 bis 1869, von 1869 bis 1871 etc.* von EMIL VON SYDOW, waarin het volgende voorkomt:

„ Die Ausführung dieser Residenzschafkarten verdient die
„ grösste Beachtung; sie zeigen uns nicht allein das erste
„ Mal die Resultate der mühevollen topographischen Spezial-
„ Aufnahme eines dem Aequator so nahe gerückten Tropen-
„ landes und führen uns dessen eigenthümliche Natur und
„ Kultur in merkwürdige Treue vor Augen, sondern ihre

» Technik zeigt auch eine Leistungsfähigkeit der Lithographie,
» wie sie bisher kaum geahnt wurde. »

La France militaire van 1^{er} september 1881 vermeldt van :
« La carte au 1/100,000 de l'île de Java, préparée par le
» bureau topographique de Batavia et publiée par l'Institut
» de la Haye. « Cette carte a été, comme elle le méritait
» de l'être, fort admirée à l'exposition universelle de 1878. Elle
» est d'un détail surprenant, d'un travail merveilleux. »

Wij wenschen 't bij die citaten te laten. Alleen gevoelen wij ons verplicht in herinnering te brengen dat het procédé, volgens welke die kaarten worden verveelvuldigd, zijn ontstaan te danken heeft aan den zoo kundigen en ijverigen chef van het topographische bureau te 's Hage, den heer ECKSTEIN, en verwijzen wij ten slotte naar de bekroningen, op de verschillende tentoonstellingen, aan de Indische kaarten ten deel gevallen, laatstelijk nog te Venetie, alwaar ze eene *lettre de distinction* verwierven.

Een enkel woord thans omtrent de organisatie van den diensttak, belast met het doen van topographische opnamen in Oost-Indië.

In de eerste jaren werden de officieren en minderen, belast met opnamen, gedetacheerd bij het wapen der genie. Later, toen aan de opname meerdere uitbreiding werd gegeven; deed zich ook de behoefte in klimmende mate gevoelen aan eene meer innige organisatie. Het was echter eerst in 1864 dat een zelfstandig topographisch bureau werd opgericht, waaraan verbonden werden vier opnemingsbrigades, later tot zes uitgebreid.

Met de oprichting van eenen generalen staf bij het Nederlandsch-Indisch leger in 1874 ging « het topographisch bureau en de militaire verkenningen », nog in dat jaar de gemeenschappelijke naam *Topographische dienst* voerende, over bij dien staf.

Die dienst bestaat uit :

1^o het topographisch bureau te Batavia, waarbij :

- 1 majoor of luitenant-kolonel van den generalen staf als chef;
 - 1 kapitein van den generalen staf (adjunct);
 - 2 luitenants (gedetacheerd) en een teekenpersoneel van 34 personen (Europeanen en inlanders) 4 schrijvers en bedienden;
 - 2° Zes opnemingsbrigades, elk van 2 officieren, een kapitein van den generalen staf als chef en een luitenant (gedetacheerd) benevens 12 mindere militairen;
 - 3° het photographisch atelier;
 - 4° het lithographisch etablissement;
 - 5° de instrumentmakerswinkel.
- De geheele dienst bestaat uit:
- 16 officieren (8 van den generalen staf);
 - 16 militaire opzichters, 1^e, 2^e en 3^e klasse;
 - 66 onder-officieren en minderen;
 - 51 élèves, drukkers, handlangers en bedienden.

Bleven de werkzaamheden der topographische dienst in hoofdzaak tot de opname der eilanden Java en Madoera bepaald; zoo strekte zij haren werkkring toch herhaaldelijk uit tot terreinen buiten dat gebied, en werden Balwean, Billiton en de oostkust van Sumatra opgemeten.

Behalve tot het verrichten dier vredeswerkzaamheden, werd van de topographische dienst herhaaldelijk partij getrokken op het oorlogsterrein.

Er wordt geene troepenmacht te velde gezonden, zonder dat daaraan toegevoegd wordt personeel van de topographische dienst.

Bij de beide Atjeh-expeditiën was eene nagenoeg volledige brigade opnemers met een photograaf, onder de leiding van drie officieren der dienst, ingedeeld.

Dat personeel, over de verschillende ageerende colonnes verdeeld, hield zich, gedurende den marsch en het gevecht, bezig met het maken van croquis.

Terwijl gedurende het inleidende tirailleurvuur, de manschappen, overeenkomstig de voorschriften van het reglement, zich tegen het vijandelijk vuur dekken, door van alle daartoe geschikte terreinvoorwerpen gebruik te maken: ziet men een

of twee militairen met zak-boussole en handplanchet gewapend zich langzaam en kalm achter de linie bewegen, nu en dan stilstaande tot het nemen van eene peiling op de voorliggende, door den vijand bezette terreinvoorwerpen; om daarna voortgaande, middels den pas, de noodige afstanden te verkrijgen voor eene kruispeiling. 's Avonds, wanneer de troepen, na een dag van vermoeienden marsch of hevigen strijd, in 't bivak eene welverdiende rust genieten, moet de militaire opnemer zijne schetsen tot een geheel maken; elken dag moet 't werk zijn bijgewerkt. De officieren maken van die partieele opnamen een geheel, en zodoende ontstaat de eerste kaart van eene voorheen geheel of nagenoeg geheel onbekende streek.

Uit die vluchtige schets van den werkkring eens militairen opnemers tijdens de oorlogshandelingen; blijkt genoegzaam dat zijne werkkring eene zeer inspannende en gevaarvolle is.

Zulks is dan ook de aandacht van Z. M., sprekers geëerbiedigden Koning niet ontgaan, zoodat het kruis der dapperen menige borst bij de topographische dienst versiert.

Zooals reeds is medegedeeld, werkte eene tweede opname — de statistieke — op het voetspoor der topographische.

Minder doeltreffende regeling en leiding van dien tak van dienst hadden ten gevolge, dat de statistieke opname, na een bestaan van ongeveer 10 jaren, plaats moest maken voor eene kadastrale.

Deze laatste, evenzeer aansluitende aan de topographische opname en al dadelijk gesteld onder de leiding van daartoe geschikte technici, werkt sedert 1874 met gunstigen uitslag; en zal meer en meer in eene werkelijke behoefte voorzien, naarmate het gemeenschappelijk grondbezit op Java zal hebben plaats gemaakt voor het individueele.

Men schat den duur der kadastrale opname van Java op ongeveer 50 jaren. (1)

(1) Hetgeen spreker tot dus verre in breede trekken mededeelde, omtrent

Behalve de reeds vermelde opnamen, hadden nog andere plaats voor partieele doeleinden; zoo b. v. de opname der suikerrietvelden en der djatibosschen.

Diende de eerste om te waken dat aan den rijstbouw niet meer velden werden onttrokken, dan waartoe het contract van den Staat met den suikerfabriekant aanleiding gaf; zoo had de tweede opname ten doel paal en perk te stellen aan de verwoestingen, waaraan de bosschen bloot stonden van de zijde der bevolking.

De buitengewoon snelle toename van de bevolking van Java had ten gevolge, dat steeds meer bosschen werden geveld tot verkrijging van meerdere velden geschikt voor den rijstbouw. In plaats van meerdere productie te zoeken in meer intensieve bewerking der velden, gaf de bevolking er de voorkeur aan nieuwe gronden in bearbeiding te nemen; dewijl dit laatste minder lichamelijke uitspanning vordert, zoowel voor den landbouwer als van zijn ploegvee. De noodige maatregelen zijn sedert genomen om de ontwoeding van Java tegen te gaan; nieuwe bosschen werden aangeplant, een en ander onder de leiding van daartoe opgeleide ambtenaren van het boschwezen.

Verscheidene ambtenaren van het mijnwezen deden in de laatste jaren onderzoekingen op Java — voor het meerendeel in verband staande met sedert ten uitvoer gelegde of alsnog voor te nemen putboringen en het opsporen van steenkolenbeddingen; onderzoekingen, welke als de voorloopers moeten worden beschouwd van het tot stand komen eener geologische kaart van Java — welke tot dusverre nog ontbreekt.

Voegt men bij al het bovenvermelde de onderzoekingen in vroegere en latere jaren door mannen van Europeesche ver-

de verschillende, op Java werkzaam zijnde of geweest zijnde opnamen (de geographische dienst werd in het vorige jaar opgeheven); is op zeer uitvoerige en hoogst verdienstelijke wijze behandeld door zijn geachten landgenoot en kamaraad, den heer F. DE BAS, in *de Residentiekaarten van Java en Madoera*, uitgegeven van wege het aardrijkskundig genootschap te Amsterdam, in 1876.

maardheid, als JUNGHUHN, BLUME, HASSKARL, BLEEKER, SCHEGEL, prof. VETH en anderen in verschillende richting op wetenschappelijk gebied verricht; zoo mag thans verklaard worden dat het eiland Java in zeer voldoende mate onderzocht en bekend geraakt is.

Blijkt uit het voorafgaande dat de kennis van het 134,607 vierkante kilometers (d. i. het 4 $\frac{1}{2}$ voudige van de oppervlakte van het koninkrijk België) groote Java en Madoera met zijne bevolking van 19 millioen zielen, zeer voldoende mag worden genoemd; in beduidend mindere mate is zulks het geval met het door straat Sunda van Java gescheiden Sumatra.

Dit laatste eiland heeft, zooals een der nederlandsche geleerden D^r KAN, zulks terecht op de tweede Deutsche Geographentag opmerkte, zijn JUNGHUHN en VETH nog niet gevonden.

Afgescheiden van de *terra incognita*, waartoe wij in de eerste plaats moeten rekenen, het binnenland van het voormalige rijk Atjeh, voor zooverre de Nederlandsche troepen daarin niet zijn binnengedrongen, de zuidelijke en oostelijke Battalanden, Korintji en het zuidelijk deel van Djambi, is de kennis van Sumatra nog eene weinig volledige. Dit 3 à 4 maal grootere eiland dan Java is echter schaarsch bevolkt, ruim 3 $\frac{1}{2}$ millioen zielen, terwijl dit in verhouding tot Java 54 millioen moest zijn.

De rijkdom van het planten- en delfstoffenrijk, en de vruchtbaarheid van den bodem zijn echter zoo groot, dat Sumatra eenmaal Java, in belangrijkheid voor den Nederlandschen Staat, zal overtreffen.

De van Sumatra bestaande kaarten zijn niet gebaseerd op een driehoekennet, en alle in meerdere of mindere mate behebt met grove gebreken.

In 1843 ondernam de toenmalige 1^o luitenant, later kapitein BEYERINCK met eenige weinige onder-officieren de topographische opname van het gouvernement van Sumatra's westkust. Die

opname droeg geheel het karakter eener vluchtige terrein-verkenning.

In gelijken geest werden later door de officieren STECK en UHLMANN met eenige weinige onder-officieren, de opname verricht van Benkoelen, de Lampongs en Palembang. Die verschillende opnamen vonden plaats in het tijdperk van 1843-1855.

Niet alleen de gevolgde wijze van opnemen, maar vooral ook de toenmalige politieke gesteldheid dier landstrecken; moest er wel toe leiden dat die kaarten menige leemten bezitten, menige onjuistheid bevatten. Behalve partieele opnamen van weinige uitgebreidheid, hebben wij de sedert 1855 van Sumatra verkregen meerdere en juistere cartographische en andere gegevens hoofdzakelijk te danken aan:

- 1° De op Sumatra sedert gevoerde oorlogen en expedities;
- 2° De onderzoekingen naar een geschikten afvoerweg voor de steenkolen van de Ombiliën;
- 3° De Nederlandsche onderzoekingstocht door Midden-Sumatra;
- 4° Opnamen verricht door het Mijnwezen;
- 5° Vluchtige opnamen verricht door de topographische dienst, en aan
- 6° De opnamen en waarnemingen van Z. M. Marine, betreffende de tot Sumatra behorende eilanden.

Terwijl het terrein, waarop de Nederlandsche troepen te Atjeh ageerden, door de expeditionaire verkenningsbrigade der topographische dienst werd in kaart gebracht; hield het état-major van Z. M. oorlogsbodems, belast met de blokkade der Atjehsche kusten, zich bezig met het verzamelen van soortgelijke gegevens van de kuststrecken. Op de oostkust vooral was de aanwinst van nieuwe gegevens groot, in mindere mate op de ons meer vijandige westkust.

De van land- en zeemacht herkomstige gegevens werden door het topographisch bureau te Batavia tot één geheel vereenigd en in 't licht gegeven, onder den titel van: *Kaart van het voormalige rijk Atjeh en de daaraan grenzende landstrecken.*

Dezer dagen zag eene nieuwe, veel verbeterde kaart van die landstreken het licht, onder den titel van: *Kaart van Noord-Sumatra*, schaal 1/500,000.

Behalve het verzamelen van cartographische gegevens, betreffende de kusten van Atjeh, werden door de zeeofficieren meteorologische gegevens bijeen gebracht, en daarmede het tijdstip van het verschijnen der verschillende moessons, de stroomingen, winden, enz., aan meer juiste omschrijving onderworpen dan vroeger het geval was. Na 1856 hadden militaire expeditiën op kleinere schaal plaats naar verschillende deelen van Sumatra, zoo b. v. naar Djambi, Assahan en Deli op de oostkust en naar de Lampongs in het zuiden, en eerst een paar jaar geleden naar het Battahsche landschap Pak-Pak, die alle hebben bijgedragen tot vermeerdering der geographische kennis van Sumatra.

2° De onderzoekingen ten doel hebbende het opsporen van geschikte, d. z. ook min kostbare afvoerwegen voor de Ombiliën-kolen naar de westkust van Sumatra, onder de leiding van den ingenieur CLUIJSENAAR, werkten evenzeer niet weinig mede tot het verkrijgen van nadere, meer juiste gegevens; doch deden tevens duidelijker de fouten in 't licht treden, waarmede de oude kaarten behebt zijn.

Ter loops zij medegedeeld dat de hooge kosten, verbonden aan den aanleg van eene spoorbaan tusschen de Ombiliënvelden en de Brandewijnsbaai, op de westkust van Sumatra (ongeveer 20 millioen gulden), van het ondernemen van dien arbeid, tot dus verre, hebben doen afzien.

Eene afvoer dier kolen in oostelijke richting, langs de Batang-Hari, welke over eene zeer groote uitgestrektheid bevaarbaar is, is, uit een geldelijk oogpunt beschouwd, zeker meer aanbevelingswaardig; doch de omstandigheid, dat een deel van den bovenloop dier rivier voert door landstreken waar het Nederlandsche gezag nog niet genoegzaam gevestigd is, houdt ook dezen weg vooralsnog gesloten.

3° De Nederlandsche ontdekkingsstocht door midden-Sumatra,

aanvankelijk onder de leiding van den luitenant ter zee SCHOUW SANTVOORT en later, na diens overlijden, onder die van den zeeofficier CORNELISSEN, met medewerking der tot de expeditie behorende heeren VETH, VAN HASSELT en SNELLEMAN, heeft een rijken wetenschappelijken oogst voortgebracht. Niet alleen de topographische kennis van een groot deel van Sumatra werd door dien tocht verrijkt, maar ook de aardrijkskundige en volksbeschrijving, taal- en natuurlijke historie kwamen meer tot hun recht. Te betreuren is 't, dat de leden van dien tocht niet geheel het voorgenomen programma van de reis en der onderzoekingen hebben kunnen volgen; de heeren VETH en VAN HASSELT werden te Moeara Mamoen, door den radja van Sigoentoer, gedwongen tot den terugtocht.

4° Ten behoeve der vervaardiging eener geologische kaart van een deel van Sumatra werd, onder de leiding van de heeren mijn-ingenieurs VERBEEK, VAN SCHELLE en TENNEMA, eene vluchtige topographische opname, als voorbode van de geologische, tot stand gebracht. De onderzoekingen op geologisch en geognostisch gebied, deden de rijkdommen kennen welke Sumatra in zijn schoot verborgen houdt; steenkolen, welke in kwaliteit de beste engelsche kolen evenaren en in kwantiteit zóó rijk zijn, dat eenmaal de Sumatra-steenkool in de behoeften van het verre Oosten zal kunnen voorzien.

Doch niet alleen steenkolen, maar ook goud, koper, ijzer, tin en petroleum zijn in groote hoeveelheden ginds aanwezig.

De zoo verdienstelijke kaart van den heer VERBEEK wordt thans in Amsterdam verveelvuldigd; om eerlang ter beschikking te worden gesteld van het algemeen.

In het jaarboek van het mijnwezen worden de verrichtingen van het zoo ijverige, wetenschappelijke corps mijn-ingenieurs van Nederlandsch-Indië, opgenomen, alsmede de kaarten, betreffende de belangrijkste onderzochte streken.

Dat jaarboek wordt een ieder aanbevolen, die eene ernstige studie wil maken van het mijnkundig onderzoek van Nederlandsch-Indië.

5° Behalve door de reeds vermelde kleinere expeditiën, werden in de laatste jaren meer uitvoerige gegevens verkregen van een groot deel van de oostkust van Sumatra.

Toen de politieke gesteldheid in de nieuw gevormde residentie Oostkust van Sumatra zulks toeliet, werd, in voldoening aan een door het opperbestuur te kennen gegeven verlangen, om in 't bezit te werden gesteld eener betrouwbare kaart van dat gewest, een officier met 4 opnemers der topographische dienst belast met eene vluchtige opname van die zoo uitgestrekte landschappen.

In verband met de zoo krachtige ontwikkeling van de rijken Deli, Serdang en Langbat, werden die streken in de eerste plaats in kaart gebracht.

De meer in 't binnenland gelegen bergstreken werden voorloopig niet bezocht; onderlinge twisten tusschen bergstammen, waarbij zij vaak van de wapens gebruik maakten, deed 't onraadzaam oordeelen de opnemers daarheen te zenden.

Meermalen is de opname van eene landstreek tijdelijk gestaakt moeten worden, wegens het ontbranden van dergelijke twisten; men ging dan onderwijl voort met het opnemen van de rustige streken.

Op die wijze handelende, is de opname van Sumatra's oostkust ten einde gebracht; zonder dat zulks aan een enkel opnemer het leven heeft gekost.

In de zuidelijk van de landschappen Batoe-bara en Assahan gelegen deelen van de residentie Oostkust van Sumatra; een terrein van zeer jonge formatie, nagenoeg geheel met oorspronkelijke wouden bedekt, waarvan de aan straat Malacca grenzende kustzoom, vaak over eene breedte van 40 tot 50 kilometers, met Rizophoren begroeid, uit moeras bestaat; dat met den vloed grootendeels onder water loopt, heeft de opmeting zich in hoofdzaak bepaald tot de opname van de kustlijn en de voorname rivieren als: Koeboe, Bangka, Rokan, Siak en Kampar, aan welker oevers de zoo schaarsch aanwezige bevolking zich gevestigd heeft.

In deze rivieren, waarin de stroomsnelheid vaak zeer groot is, zoude eene opname met eene rottan-ketting verbonden aan twee vaartuigen — in verband ook met de diepte der rivieren — eene onmogelijkheid zijn geweest.

De oevers zijn, zooals gezegd is, over eene groote uitgestrektheid onbegaanbaar.

Er moest dus op andere wijze gehandeld worden.

Een licht vaartuig (uitgeholde boomstam) werd door eene stoombarkas gesleept naar eene bocht in de rivier, en wierp daar een anker uit. In 't vaartuig bevond zich een opnemer met schietgeweer en een télémètre van le Boulengé; in een tweede soortgelijk vaartuig, beneden strooms, in de eerstkomende bocht gelegen, bevond zich mede een opnemer met geweer en télémètre. Beurtelings werd een schot gelost en de aanwijzing van den télémètre opgeteekend, daarna de boussole-aanwijzing opgeschreven en voor zooveel noodig het croquis bijgewerkt.

Vervolgens worden de beide vaartuigen van de opnemers door de stoombarkas hooger op gesleept en, op gelijke wijze als beschreven is, van bocht tot bocht gewerkt.

Het behoeft wel niet vermeld te worden dat die werkwijze eerst werd toegepast, nadat men zich van de juiste aanwijzingen van den télémètre had vergewist, en de opnemers genoegzaam bedreven waren in het gebruik dier instrumenten.

De met télémètres verkregen uitkomsten zijn buitengewoon bevredigend te noemen — zoodat de Kommandant van Z. M. zeemacht in Nederlandsch-Indië het gebruik dier afstandmeters bij opmetingen in sloepen heeft aanbevolen.

De geheele kaart van de residentie Sumatra's Oostkust, bestaande uit 39 bladen van 32 1/2 centimeters zijde, geteekend op de schaal van 1/200,000, is gereed, en zal spoedig in Nederland kunnen worden ontvangen.

Alvorens van de residentie Sumatra's Oostkust afscheid te nemen, wenscht spreker uwe aandacht te vestigen op de buitengewoon snelle en krachtige ontwikkeling der rijken Deli, Serdang en Langkat.

Vooral de bodem van Deli, welke zoo buitengewoon geschikt is voor de tabak-cultuur, heeft het aanzijn geschonken aan een zeer groot aantal ondernemingen, die, onder daarvoor berekende administrateurs geplaatst, winsten afwerpen waarvan men in Europa zelden de wedergade aantreft.

Zoo b. v. keerde de Deli-tabakmaatschappij, waarvan de energieke heer CREMER administrateur is, in het jaar 1881 30 % dividenden uit.

Als een tegenhanger en een waarschuwend voorbeeld wordt gewezen op de *société des colons explorateurs*, die, onder de leiding van den heer BRAU DE ST.-POL LIAS, evenzeer op Sumatra's oostkust eene ontginning begon. Van af den heer de ST.-POL LIAS tot de minste der colons-explorateurs was niemand eenige Indische taal machtig, zoodat zij zich niet dadelijk verstaanbaar konden maken aan de werklieden, voor het grootste deel Chineezen uit de *Straits Settlements*; ook waren de Fransche heeren onbekend met de gewoonten der werklieden.

Voegt men nu hierbij de omstandigheid, dat het geheele maatschappelijke kapitaal slechts 50,000 francs bedroeg, en daarvan alles, zelfs de reiskosten uit Europa, het verblijf in de hotels, enz., enz., moest worden bekostigd, zoo ligt 't voor de hand dat die Fransche onderneming wel te gronde moest gaan; zooals zulks dan ook betrekkelijk spoedig plaats vond.

Later is dezelfde heer de ST.-POL LIAS met nog twee andere Franschen, de heer WALLON en nog een ander, in Indië teruggekeerd, en hebben beide laatsten, in strijd met den raad van generaal VAN DER HEYDEN, zich van de westkust van Atjeh naar het binnenland gewaagd. Al zeer spoedig — spreker meent zelfs reeds op den tweeden marschdag, — werden de onvoorzichtigen gedood en hunne goederen geroofd.

In de Nederlandsch Oost-Indische bezittingen, waar het Nederlandsche gezag in voldoende mate gevestigd is, ligt een ruim veld open voor particuliere landbouw-ondernemingen;

doch men zorgde voor een administrateur, die land en volk kent en voor een voldoende bedrijfskapitaal.

6° Werd hooger van Z. M. Marine reeds medegedeeld dat zij, tijdens de blokkade der Atjehkusten, vele wetenswaardige gegevens verzamelde, betreffende de topographische gesteldheid der kusten van dat rijk; zoo blijft thans te vermelden, dat ook de eilanden Si-Maloer en de straat Siberoet meer nauwkeurig werden in kaart gebracht. Het eiland Si-Maloer werd herhaaldelijk bezocht om de aanwezigheid van steenkolen op te sporen, welk onderzoek tot weinig bevredigend resultaat leidde.

Daarentegen hebben de door mijn-ingenieurs op het eiland Nias ingestelde onderzoekingen, de aanwezigheid in ruimen voorraad aan 't licht gebracht van steenkolen en lood.

De betere gegevens, omtrent de straat Siberoet en de daarmede samenhangende opname van de kustlijnen van de eilanden Siberoet en Pora, komen onze groote stoomers van de *maatschappij Nederland en Rotterdamsche Lloyd* zéér ten goede voor hunne vaart op Padang; de vroegere zeekaarten waren dienaangaande zeer onvolledig.

Blijkt uit al hetgeen omtrent Sumatra is medegedeeld, dat de kennis van dat eiland reeds eene vrij uitgebreide is; zoo is toch het gemis aan eene op voldoende groote schaal geteekende en nauwkeurige kaart meer en meer voelbaar geworden.

Het lag dus voor de hand dat het in 1878 door het Departement van oorlog gedane voorstel, om, na beëindiging der topographische opname van Java, de topographische dienst naar Sumatra te doen overgaan, bij de Indische Regeering gereeden ingang vond.

Met dat voorstel werd tevens in overweging gegeven de triangulatie van de zoogenaamde buitenbezittingen, d. z. de bezittingen buiten de eilanden Java en Madoera gelegen, zoude worden verricht door personeel van het Departement van oorlog.

Eerbiedig hulde bewijzende aan de groote kennis van

D^r OUDEMANS, de gewezen chef der Java-triangulatie, zoo moet toch worden erkend, dat het werk onder zijne leiding verricht niet altijd der topographische dienst tot nut strekte; zoodat deze nog al veel werk heeft moeten overdoen.

Het geodesisch nivellement werd door de geographische dienst meer als bijzaak beschouwd. Ieder topograaf weet van hoeveel gewicht een goed uitgevoerd nivellement is voor eene juiste kaartering van het verticale verband; iets dat voor militaire kaarten van 't grootste gewicht is.

Het voorstel, om de triangulatie van de 1^o en 2^o orde voortaan door het personeel der topographische dienst te doen uitvoeren, werd gevolgd door andere, ten doel hebbende personeel voor dat werk te doen opleiden deels in Indië, deels bij de sterrewacht te Utrecht.

Nadat alle die voorstellen de goedkeuring der Indische Regeering hadden mogen verwerven, besloot de tegenwoordige Gouverneur-Generaal plotseling om aftezien van de opname van de buitenbezittingen, aanvangende met die van het eiland Sumatra.

Zijne Excellentie vermeende tot dien maatregel te moeten overgaan, lettende op den toestand van 's lands financiën.

De Nederlandsche minister van financiën constateerde dat, over de laatste *drie* jaren, een deficit aanwezig is van 68 millioen, en werd als een gevolg daarvan allerwege de meest mogelijke zuinigheid voorgeschreven. Zeker is 68 millioen een respectabel deficit, doch ik vraag: welk volk zoude in staat zijn gedurende welhaast tien jaren een oorlog te voeren, die reeds 200 millioen verslonden heeft (Atjeh); gedurende verscheidene jaren eene bezoeking van hooger hand te dragen (de veepest), die reeds ongeveer 14 millioen heeft gekost, gedurende eene reeks van jaren groote werken aanleggen als: de haven van Tandjong-Priok, de staatsspoorwegen, enz. enz; *zonder tot eene leening te moeten overgaan?*

Alle die kolossale uitgaven zijn, behoudens die 68 millioen, uit de *gewone* middelen kunnen bestreden worden.

Spreker gelooft dat menig volk, onder zulke voorwaarden, gaarne voor een deficit van 68 millioen zoude willen staan.

Het besluit des Gouverneurs-Generaal, om van de opname der buitenbezittingen af te zien, vond in Nederland algemeene afkeuring. Het aardrijkskundig genootschap te Amsterdam en de van wege dit genootschap uitgegeven, door den heer F. DE BAS krachtig en overtuigend geschreven brochure: *De triangulatie van Sumatra*; vereenigingen van industriëelen en de pers vroegen met aandrang eene intrekking van het zoo betreuenswaardig besluit des Gouverneurs-Generaal.

En toen, bij het sectie-onderzoek van de begrooting van koloniën, de meerderheid der leden zich bij de reeds bekende publieke opinie aansloot; vond Z. Exc. den Minister van Koloniën daarin aanleiding om den Gouverneur-Generaal uit te noodigen, alsnog zijne medewerking te verleen en aan de uitvoering van het denkbeeld der opname van de buitenbezittingen.

Nederland heeft door zijn krachtig uitgesproken verlangen, om voortzetting der topographische opname zijner zoo rijke bezittingen, andermaal getoond dat het doordrongen is van het besef dat eene beschaafde mogendheid het „*Noblesse oblige*” dient te betrachten.

Daar alles gereed is, om met die opname aan te vangen, zullen wij wel spoedig vernemen dat de topographische dienst, als wegbereider voor wetenschap, handel en industrie, hare taak op Sumatra heeft aangevangen.

De uitbreiding, welke de formatie van de topographische dienst zal ondergaan, ten gevolge van de oprichting eener triangulatie-afdeeling, is de navolgende:

- 1 kapitein of majoor, chef der afdeeling;
- 2 1^o luitnants- of kapiteins ingenieurs als sectie-chefs;
- 4 1^o of 2^o luitnants-assistenten;
- 1 1^o luitenant of kapitein, chef van het reken-bureau, en
- 13 onderofficieren (geëmployeerden).

De triangulatie-afdeeling maakt een onderdeel uit der topographische dienst, en behoort dus mede tot den generalen staf; de chef dier afdeeling ontvangt zijne bevelen rechtstreeks van den chef der topographische dienst.

Het is vaak zoo moeielijk ons een goed denkbeeld te maken van de uitgestrektheid van ver van ons verwijderde landen; daarom is eene vergelijking met landen, welke meer nabij of meer bekend zijn niet ondienstig, om den omvang te leeren kennen van de taak, welke de topographische dienst weldra op Sumatra zal gaan ondernemen.

Over zijn lengte-as gemeten, strekt zich Sumatra uit over een afstand overeenkomende met die van den Helder tot kaap Spartivento, aan de zuidkust van het eiland Sardinië; over de breedte-as is de afstand gelijk aan die van Amsterdam tot Coblenz. (1)

De oppervlakte van Sumatra komt nagenoeg overeen met die van het koninkrijk Zweden.

Het nabij Sumatra gelegen eiland Banka werd mede omstreeks 1855 vluchtig opgenomen, zonder voorafgaande triangulatie. De daaruit ontstane kaart is echter zoo gebrekkig, dat men er niet in geslaagd is de verschillende deelen tot een eenigszins dragelijk geheel te vereenigen,

De later, in het jaarboek van het mijnwezen gepubliceerde kaarten van Banka — hoe verdienstelijk ze ook mogen zijn als geologische kaarten, zijn evenzeer als topographische minder geschikt bevonden voor de samenstelling eener geheele kaart van het eiland.

Vermoedelijk zal eene geregelde opname van dit eiland gelijktijdig met die van Sumatra geschieden. De rijke tin-productie van Banka, geheel door het gouvernement geëxploiteerd, is u allen bekend.

Van het aan tin nog rijkere Billiton is onlangs eene chromo-

(1) Zie F. DE BAS. *De triangulatie van Sumatra.*

lithographische kaart, naar aanleiding eener vluchtige opname van dat eiland in de jaren 1877 en 1878 verricht, tot stand gekomen.

Bij de opname van dit eiland werd gebruik gemaakt van de signalen door den zee-officier TADEMA opgericht, ten behoeve der door hem te vervaardigen zeekaart, betreffende de Gasparstraat, en van vele andere punten door de beide opnemers zelf bepaald, middels de groote theodolieten van BREITHAAPT.

Het door eene particuliere maatschappij, naar aanleiding van een met het gouvernement gesloten contract, geëxploiteerd wordende eiland Billiton, verschaft den aandeelhouders jaarlijks schitterende dividenden.

Met de kleurendruk, volgens het procédé ECKSTEIN, werd bij het topographisch bureau te Batavia omstreeks medio 1880 een begin gemaakt; uit de hierbij ter bezichtiging voorgelegde kaarten van Billiton en van Noord-Sumatra blijkt voldoende — naar 's sprekers bescheiden meening, dat in de toekomst met dat procédé in Indië even fraaie kaarten zullen worden verkregen als te 's Hage.

Eenige andere kleinere kaartwerken, door spreker mede onlangs uit Indië ontvangen, worden ter bezichtiging aangeboden. Ze stellen de kaarten voor van eenige voorname plaatsen, met de daartoe behoorende omgeving, en dienen deels voor het lager onderwijs, deels voor de oefeningen in den veld-dienst. Deze kaartjes zijn verkregen door eene combinatie van kleurendruk met photo-autographie (in Europa meer bekend onder den naam van photo-lithographie).

Ook in Indië wordt er dus naar gestreefd de kostbare gravure zooveel mogelijk te vervangen door photo-autographie.

Het thans ter bespreking aan de beurt zijnde eiland — 't grootste eiland der wereld — Borneo, is nog niet geregeld opgenomen.

De beste bestaande kaarten van dat eiland zijn manuscriptkaarten, behoorende tot het archief van het topographisch bureau te Batavia.

De eerste eenigszins betrouwbare gegevens betreffende die kaarten hebben wij wederom aan den oorlog te danken; die van de westkust, aan den oorlog van 1850-1854 tegen de Chineezzen, die gaande weg de aanvankelijke bevolking der westkust in getalsterkte overtroffen en ten slotte vermeenden krachtig genoeg te zijn om het Nederlandsche gezag af te schudden.

De, in dien oorlog verzamelde en tot een zoo goed mogelijk geheel vereenigde gegevens, werden langzamerhand door in dienst reizende officieren en ambtenaren aangevuld, vooral door den tegenwoordigen resident van dat gewest, den heer KATER.

De kaarten van de zuider- en oosterafdeeling zijn wij verschuldigd aan den Bandjareeschen krijg van 1859-1864.

De bepaling, dat elk troepen-kommandant bij zijn rapport moest overleggen eene schets van het doorloopen terrein, had ook hier ten gevolge, dat de toenmalige chef van den staf in Bandjermasin, van die partieele gegevens een geheel zamenstelde en de aldus verworven kaart in 't licht kon geven.

Bij de vermelding der tot de samenstelling dier kaarten gebezigde gegevens mag niet onvermeld blijven, dat de Kommandanten van Z. M. schepen en die van de Gouvernementsmarine zeer veel hebben bijgedragen, om den loop der voornaamste rivieren te doen kennen.

De op Borneo voorkomende belangrijkste rivieren, met haar uitgestrekt stroomgebied, kunnen, voor een zeer belangrijk gedeelte, worden bevaren: Zoo b. v. is de Bårito, over eene lengte van ongeveer 4 breedte-graden, bevaarbaar voor vrij groote schepen, als b. v. Z. M. flotille-vaartuigen (schroefstoomschepen met vol barkstuig.)

De oorsprong dier kaarten voor oogen houdende, behoeft 't wel geen breedvoerig vertoog dat de best bekende deelen

van het eiland die zijn, waar het meest en hevigst werd gestreden, terwijl de meer van het oorlogstoooneel verwijderde deelen nog zeer onvolledig bekend zijn.

Het is te betreuren, dat het corps Nederlandsch-Indische ambtenaren van het binnenlandsch bestuur zoo weinige mannen telt van den stempel van een Resident KATER, een Resident RIEDEL, een Resident MUSSCHENBROECK en een Adsisistent-Resident MICHELSEN, allen personen, die zich steeds beijveren de onder hunne bevelen geplaatste landstreken, gedurende hunne dienst-reizen, meer volledig te leeren kennen. Menige verbetering in de bestaande kaarten is aan hunne hand te danken.

De heer MICHELSEN hield zich, als controleur der afdeeling Sampit, bezig met het verzamelen van een tal van geographische gegevens der onder zijne bevelen gestelde landstreek. Zijne metingen wist hij door lengte- en breedtebepalingen te controleren, en bleek 't toen, dat menige vroeger verrichte plaatsbepaling minder juist was verricht. Ook bleek toen dat de zeekaart behebt was met groote fouten — zoo b. v. moet kaap Malalajar ruim drie minuten noordelijker liggen dan op de marine-kaart is aangegeven. De Nederlandsche zee-kaarten, van een goed deel onzer bezittingen, behoeven over 't algemeen een strenge revisie.

De buitengewone schaarschheid aan bevolking van verre weg het grootste gedeelte van Borneo, staat eene eenigszins spoedige ontwikkeling van dit zoo rijke eiland in den weg.

In de uitgestrekte wouden waarmede het land bedekt is (Z.-O. en ooster deel) wachten niet te schatten voorraden van bamboe, rottan, damar, was en honig op de hand van den verzamelaar, ook vele, kostbare houtsoorten, o. a. het bekende ijzerhout.

Het delfstoffenrijk is zoo veelzijdig en rijk vertegenwoordigd, dat men er moeielijk de weërgade daarvan zal kunnen aanwijzen.

De gouvernements-steenkolenmijnen van Pengaron en Koetei leveren kolen van uitstekende hoedanigheid op. Van eene even goede soort zijn de kolen van de verlaten mijn Kalangan,

waar het bloedige drama werd afgespeeld, dat aanleiding gaf tot den Bandjareeschen krijg.

Onlangs werd aan de Nederlandsch-Indische stoomvaartmaatschappij concessie verleend tot het ontgraven van kolen aan den oever der Segantoeng.

Diamanten van het zuiverste water en stofgoud worden steeds met goed gevolg gedolven.

De ondernemer behoeft slechts aan het Nederlandsch-Indisch gouvernement per delver en per maand de som van drie gulden als belasting op te brengen.

De flora en fauna van Borneo zijn vroeger en later beschreven o. m. door een SCHWANER, een WALLACE, de laatste in zijn werk : *Het land van den orang-hoetan*.

Uitmuntende ethnographische beschrijvingen danken wij aan de pen van den oud-majoor van het Nederlandsch-Indisch leger, den heer PERELAER, in zijn *Ethnographische beschrijving der Dajaks*, in 1869 verschenen, en nu in 't afgelopen jaar in zijn *Borneo van Noord naar Zuid*, terwijl de bekende geleerde, D^r VETH, in zijn werk *de Wester-afdeeling van Borneo*, dit eiland nader doet kennen.

In de zoo even vermelde schaarschheid aan bevolking, meer bepaaldelijk in de deelen niet behoorende tot de zoogenaamde Wester afdeeling, ligt ook de verklaring, dat die streken aan den rooibouw zijn blootgesteld.

De Nederlandsche Regeering beijvert zich die nomaden-bevolking tot het bewonen van vaste woonplaatsen te nopen, en is in hare zaakbetrekkelijke pogingen reeds ten deele geslaagd.

Indien wij in gedachte de straat Macassar oversteken, landen wij op het eveneens groote eiland Celebes.

Ook hier was wederom de laatste oorlog, tegen het eenmaal zoo machtige rijk van Boni, de aanleiding tot het ontstaan eener eerste, eenigszins betrouwbare kaart van dat rijk.

Een 4 tot 6 tal militaire opnemers, onder de bevelen van een officier, werd later belast met de opname van de onder het

rechtstreeksch beheer van Nederland geplaatste deelen van Zuid-Celebes.

Dat militaire personeel is later vervangen door burgerlijk — onder den naam van burger-opnemers en de leiding van het werk dier lieden opgedragen aan een civiel-ambtenaar.

Bestond, tijdens het bestuur van Celebes onder den Gouverneur BAKKERS, uitzicht dat ook het koninkrijk Goa, met goedvinden van den vorst, zoude worden opgemeten, zoo is later, na het overlijden van dien uitstekenden ambtenaar, van die opname afgezien om zoogenaamde politieke redenen.

Dientengevolge zal nu op de, te 's Gravenhage volgens het procédé ECKSTEIN gereproduceerde, kaart van Zuid-Celebes eene witte plek de plaats aanduiden van het koninkrijk Goa; eene plek die zich uitstrekt tot in de onmiddellijke nabijheid (ongeveer 3 kilometers) van de hoofdplaats Macassar.

Uit een krijgskundig oogpunt beschouwd, mag die toestand een ongewenschte worden genoemd, vooral indien overwogen wordt dat de onderlinge — weleer eeuwen bestaan hebbende naijver tusschen de rijken van Boni en Goa; een naijver waarvan de Nederlandsche bestuurders van Macassar meesterlijk partij wisten te trekken, gaande weg meer en meer verdwijnt, en plaats maakt voor onderling vriendschappelijke gezindheid, ook daaruit blijkende dat, in de laatste jaren, huwelijken werden gesloten tusschen de leden der beide vorstenhuizen.

Hetgeen van het zuid-westelijke schiereiland door de burger-opnemers in kaart is gebracht, eene opname niet gebaseerd op eene voorafgegane triangulatie, bedraagt ongeveer de helft van dat schiereiland — de noordelijke helft is zeer weinig bekend en zal vermoedelijk alleen door een oorlog meer tot bekendheid geraken.

Dat noordelijk deel, omvattende de bondgenootschappelijke landen van Adja-Tamparang, Wadjoe, Sopeng en Massenring, bereidt zich sedert geruimen tijd voor op een oorlog met Nederland en, ware 't niet dat Atjeh nog steeds een groot

deel van het Nederlandsch-Indische leger vast houdt, zoo zoude vermoedelijk de oorlog op Celebes reeds zijn ontbrand.

Moge de ondervinding te Atjeh opgedaan, het Nederlandsche gouvernement er toe leiden den oorlog tegen genoemde Staten niet aan te vangen dan voldoende daartoe voorbereid.

De tegenstand, door het Indische leger op Celebes te ondervinden, zal die van het voormalige Atjehsche rijk verre overtreffen.

Door de burger-opnemers is mede opgenomen en geëkaarteerd het eiland Saleijer.

Het geheele middenstuk van het eiland Celebes is eene *terra incognita*, zelfs de kustlijnen zijn, o. m. in de baai van Tomini, weinig betrouwbaar, zooals blijkt uit eene, eenige weinige jaren geleden, door den voormaligen Resident van Menado — den heer MUSSCHENBROEK — vervaardigde kaart.

Het noord-oostelijke deel van Celebes — de Minahassa — is, sedert de verschijning van de van dat gewest door den heer MUSSCHENBROEK vervaardigde kaart, beter bekend geworden.

In de Minahassa hadden weleer de gebroeders DE LANGE eene triangulatie verricht, welk werk later, in het tijdvak van 1858-1862, door D^r OUDEMANS werd herzien.

Die gegevens, in verband met in 't archief te Menado aanwezige aantekeningen, betreffende door een landmeter in vroegere jaren gedane metingen, stelden den heer MUSSCHENBROEK in staat om, in aansluiting met eigene metingen, eene vrij volledige overzichtskaart van de Minahassa samen te stellen.

De Minahassa, dank zij den beschavenden invloed van het Christendom, aldaar sedert eene lange reeks van jaren verbreid door zendelingen van verschillende genootschappen, heeft eene mate van ontwikkeling bereikt, waarop mag worden gewezen.

Met de betere en zachtere zeden door het Christendom in 't leven geroepen, onderscheiden de Minahassers zich ook door eene vrij groote mate van arbeidzaamheid.

En nu 't gebleken is dat de koffijboom in die streken uitstekend groeit en veel en fraai vrucht oplevert, heeft de

Nederlandsch-Indische Regeering ook van hare zijde verhoogde belangstelling getoond in de Minahassa.

Sedert vier jaren ongeveer is het corps ambtenaren daar zeer uitgebreid — de koffij-cultuur onder de hoede gebracht der Regeering en, als een gevolg daarvan, de bevolking het aanleggen en beplanten van nieuwe tuinen opgedragen.

Van de overige deelen onzer bezittingen bestaat voorts eene kaart van de zuidelijke helft van het eiland Ambon, welke op metingen berust.

Van zeer vele eilanden weet men niet veel meer dan den naam, het beloop der kustlijn en hoe dan nog? Zóó b. v., is eerst sedert eenige weinige jaren bekend, dat het weleer op alle kaarten als uit één eiland voorgestelde Timor-laoet — uit twee eilanden bestaat, onderling gescheiden door eene breede diepe straat, welke thans, naar het vaartuig dat de eerste keer daardóór stoomde, de Egeron-sstraat heet.

Zóó b. v. is 't eerst sedert een paar jaren bekend, dat op het eiland Timor, de Portugeesche bezitting zich niet bepaalt tot het noordelijke deel van het eiland.

De Resident RIEDEL vond, op zijne reize door het eiland, verscheidene enclaves van Portugeesch gebied te midden van het Nederlandsch gedeelte des eilands. —

Nieuw-Guinea heeft in de laatste jaren menig reiziger aangetrokken, velen van vreemden oorsprong. De voornaamsten daarvan zijn de Italiaan d'ALBERTIS, de Rus MACLAJ, de Duitscher MEYER, de Franschman MONTANO, de Engelschman WALLACE en eindelijk VON ROSENBERG, die in Nederlandschen dienst belast was met het doen van wetenschappelijke reizen, meer hoofdzakelijk ten doel hebbende een onderzoek der flora en fauna der streken; ook Nederlandsche oorlogschepen bezochten dit eiland eenige malen.

In weerwil van alle die reizen; in weerwil weleer tot tweemaal toe eene Nederlandsche militaire bezetting op Nieuw-Guinea aangetroffen werd, welke echter ingetrokken moest worden, wegens de bijzonder ongunstige gezondheidstoestand

der bezetting; weten wij van het Nederlandsch deel van Nieuw-Guinea nog zeer weinig.

Uit de geleverde vluchtige schets, zal 't U duidelijk zijn geworden dat nog veel, zeer veel, gedaan moet worden, voordat de Nederlandsche bezittingen in Oost-Indië die mate van bekendheid zullen hebben verkregen, welke evenredig mag worden geacht aan het werkelijk belang dier landen.

We mogen echter niet vergeten dat de Nederlandsche bezittingen in Oost-Indië eene oppervlakte beslaan van ongeveer 1,634,000 KM²; d. w. z. eene oppervlakte grooter nog dan de gezamenlijke der navolgende staten: Nederland, België, Frankrijk, Zwitserland, Italië, Spanje en Portugal, en dat eene geregelde opname veel tijd eischt. Zoo is b. v. eerst kortelings de opname beeindigd van Frankrijk, waarmede reeds onder Napoleon I een aanvang werd gemaakt.

De taak, welke op Nederland rust als koloniale mogendheid mag dus wel eene reusachtige worden genoemd, en komt bij de overweging daarvan als van zelve de vraag bij ons op: of die taak niet gaat boven de krachten van het moederland?

De inmiddels tot het ambtelooze leven teruggekeerde Luitenant-Generaal VAN SWIETEN, door zijne pennevruchten ook in het buitenland als veldheer en staatsman beiden algemeen bekend, bij herhaling in Nederlandsch-Indischen staatsdienst zich gunstig onderscheiden hebbende, heeft die vraag, ongeveer 20 jaren geleden, reeds in bevestigenden zin beantwoord.

Volgens dezen Opper-officier zoude 't in Neêrlands belang zijn — wanneer dit land op geschikte wijze zich zoude kunnen ontdoen van een vrij groot deel zijner bezittingen, om daarna het overblijvende deel met verdubbelde kracht te kunnen ontwikkelen.

Dat het Nederland, hoe omvangrijk zijne taak ook zij, ernst is met de vermeerdering der geographische kennis zijner bezittingen, blijkt voldoende uit zoo menige maatregel in de laatste jaren genomen. Reeds werd er op gewezen, dat volk en volksvertegenwoordiging met ernst het verlangen hebben

uitgesproken, dat met de topographische opname der bezittingen buiten Java en Madoera zal worden voortgegaan; voeg hierbij dat de hydrographische dienst in Nederlandsch-Indië twee nieuwe vaartuigen voor de opname van het zeegebied ginds heeft verkregen; sedert twintig jaren een meteorologisch observatorium te Batavia, voorzien van de beste zelf-registrerende instrumenten, werkzaam is, en dat in de laatste verloop ten jaren een groot aantal kustlichten zijn ontstoken; eene nieuwe, betere betoning van verscheidene vaarwaters is verricht, en men zal moeten erkennen dat het kleine Nederland doet hetgeen het bij machte is te doen.

Intusschen hangt de verdere ontwikkeling dier zoo rijke landen, tot dus verre, nog te veel af van het Staats-initiatief; van de zijde van particulieren wordt nog te weinig gedaan.

Er heeft een tijd bestaan waarin men particuliere ondernemingen, indien ze niet van Regeeringswege werden geïnspireerd, liever niet zag tot stand komen.

Die tijden liggen achter ons.

De landelijke ondernemingen buiten Java gelegen, zijn spoedig te tellen, en toch rendeeren ze — mits onder bekwame leiding gesteld en met voldoende kapitaal werkende, uitstekend.

Mag een dividend van 30 % — zooals de Deli-tabakmaatschappij uitkeert — niet een schitterend resultaat worden genoemd?

Op het kleine eiland Rozengain, behoorende tot de Banda eilanden, is door den heer LANS, op nieuw en met zeer goed gevolg, de muscaatnoot-boom geregeld geplant.

De Hongi-tochten, tijdens het beheer der Oost-Indische compagnie jaarlijks ondernomen, om die boomsoort op alle eilanden, waar de Compagnie het monopolie niet wilde toepassen, te vernielen en uit te roeien, hadden wel ten gevolge dat verscheidene eilanden, door die geregeld terugkeerende verwoestingen, werden ontvolkt, doch de natuur bleek sterker te zijn dan de bekrompen koopmansgeest dier dagen en deed telkens de gekapte boomen weder op nieuw loten verkrijgen; zoo o. m. op Rozengain.

Eene maatschappij van jonge dagteekening werkt thans

evenzeer met uitmuntend gevolg op Batjan; het eiland zuidwestwaarts gelegen van Hilolo of Halmaheira.

De spreker vermeent die bijzonderheden niet te mogen verzwijgen — nu hij het voorrecht heeft het woord te mogen voeren in eene der grootste handelsteden der wereld.

Het streven naar koloniaal bezit en daarmee het verkrijgen van nieuwe afvoerkanalen voor handel en industrie, wordt in de latere jaren — meer bepaaldelijk na 1870 — bij verscheidene volken waargenomen.

Bij onze Duitsche naburen is *die Colonial-Frage* sedert jaren een onderwerp van gedachtenwisseling in de dagbladen en tijdschriften geweest.

De Duitsche Regeering heeft zich vooralsnog niet aan 't hoofd dier beweging gesteld en z. i. te recht; lettende op de politieke toestand van dat rijk ten opzichte van enkele groote mogendheden.

Daarentegen gaan Engeland en Frankrijk voort met zich uit te breiden, getuige Candia, de onder Engelsche suzereiniteit gebrachte Transvaal, Tunis, Tongking en vermoedelijk spoedig Madagascar.

Italië had de rol van Frankrijk in Tunis willen op zich nemen, en zal wellicht er mede eindigen in Tripoli vergoeding te zoeken voor de teleurstelling in Tunis ondervonden. Het groote Afrika, waarvan de kaart uit onze kinderjaren niet veel meer aangaf dan de kustlijnen en hier en daar eene niet zeer breede kuststrook, wordt sedert jaren door kundige mannen van alle natiën bereisd, de pionniers maar ook helaas! al te vaak de martelaren der wetenschap.

Ook België, dat zich op wetenschappelijk gebied door geene enkele natie den loef laat afsteken, gaf zijn contingent aan wakkere, kundige reizigers, waarvan enkelen als martelaren voor de wetenschap zijn gevallen. De namen van een *Popelin* en een *Raeymaeckers* zullen voortaan blijven behooren tot die edelen van geest, die zich opofferden voor het welzijn en den verhoogden bloei van hun vaderland.

Z. M. de geëerbiedigde Koning der Belgen schonk aan de onderzoekingstochten, op Zijn initiatief ondernomen, naast

het wetenschappelijk doeleinde nog eene hoogere, meer edele beteekenis.

Gehoor gevende aan de inspraak van Zijn edel hart, besloot Z. M. dat die tochten, in de eerste plaats, zouden worden dienstbaar gemaakt aan de bestrijding van dien mensch-onteerenden handel, welke de slavenmarkten van het Oosten bevolkt.

Later, na voldoende vestiging, zouden handelsrelatiën de band moeten vormen tusschen de stations en de daar omheen wonende bevolking.

Ook in het Westen van Afrika werd eene Belgische onderzoekingsstocht verricht, betreffende den loop der Congo.

De bereids verworven resultaten zijn uit wetenschappelijken en humanitair zinnig niet genoeg te waardeeren.

De omstandigheid dat de meer in 't binnenland van Afrika gelegen, door de Congo besproeide streken nog niet in 't bezit zijn geraakt van eenige Europeesche mogendheid, zal zeker wel den doorslag hebben gegeven bij de beantwoording der vraag : waarheen moeten onze reizigers gaan, om, in 't belang van den handel en de industrie van het Moederland, nieuwe afvoerwegen te vinden, zonder inbreuk te maken op rechten reeds door derden verworven ?

Van het ridderlijk karakter van België's Koning kon men geene andere gedragslijn verwachten.

De vraag rijst echter of het Belgische kapitaal niet ook in Nederlandsch-Indië op voordeelige wijze geplaatst zoude kunnen worden, zonder Nederlands rechten in 't minst te kort te doen.

Het antwoord daarop kan bevestigend luiden, indien men let op de herkomst der kapitalen van zoo menige onderneming.

De Nederlandsche Regeering is het vormen van landelijke ondernemingen in de Oost-Indische koloniën volstrekt niet ongunstig gezind. Zelfs kunnen soms contracten voor dergelijke doeleinden worden aangegaan met de inlandsche vorsten, buiten eenige bemoeienis der Regeering.

Spreker zoude zich gelukkig gevoelen, indien het door hem

gesprokene aanleiding mocht geven tot het nemen eener proef met Belgisch kapitaal.

Men zij dan omzichtig bij het doen eener keuze van een Directeur of Administrateur der onderneming.

De man moet in staat zijn de meest verbreide Indische taal te spreken, geacclimateerd zijn, voldoende landbouwkundige kennis bezitten en over een voldoende bedrijfskapitaal kunnen beschikken.

En wanneer die eene onderneming blijken mocht geven niet alleen van levensvatbaarheid, maar ook een flink dividend uitkeert, zullen andere spoedig genoeg volgen, en zal alsdan wellicht Z. M. de Koning der Belgen aan Nederland voorstellen doen tot overname of afstand van een deel der zoo uitgestrekte bezittingen van dien Staat.

En dan zal men ginds in het verre Oosten de zonen van Noord- en Zuid-Nederland, gelijk zulks thans reeds in Europa geschiedt — onder de leiding der beide Vorstenhuizen — zien wedijveren in arbeidszin en ondernemingsgeest, de welverdiende voordeelen daarvan genietende en tevens de beschaving en de welvaart der inlandsche bevolking bevorderende.

Moge dat tijdstip welhaast aanbreken en beide broederstammen de beteekenis der deviesen van hunne wapenborden: het *l'Union fait la force* en het *Je maintiendrai*, ook ginds elk voor zich en gemeenschappelijk beseffen en betrachten.

Aan het einde zijner rede genaderd, zij 't spreker vergund U, Mijnheer de President, te bedanken voor de gelegenheid hem geschonken in dezen kring het woord te voeren, en U, mijne Dames en Heeren, voor de welwillende wijze waarop Gij mij wel hebt willen volgen.

Moge het aardrijkskundig genootschap van Antwerpen nog lang en met vrucht werkzaam zijn in 't belang van wetenschap, handel en industrie!

DAT ZIJ ZOO!

LE DOCTEUR

JULES CREVAUX

par M. A. BAGUET, VICE-CONSUL DU BRÉSIL
ET CONSEILLER DE LA SOCIÉTÉ.

M. E. Rivière ayant publié, dans la *Revue géographique internationale*, une notice sur les travaux et les voyages du célèbre explorateur M. Jules Crevaux, nous croyons être agréable aux lecteurs du *Bulletin* de la société royale de géographie d'Anvers (1) d'en donner un résumé, comme suite au travail que nous avons publié antérieurement dans ce recueil.

M. J. Crevaux naquit à Lorquin le 1^{er} avril 1847. Après avoir fait deux voyages à la Guyane en 1869 et en 1870, en qualité d'aide-médecin de la marine, il rentra en France à l'époque de la guerre franco-allemande. S'étant engagé dans un corps d'éclaireurs il fut fait prisonnier, mais il réussit à s'échapper.

Ayant passé ses examens de doctorat, il s'embarqua pour l'Amérique du Sud, où il séjourna pendant trois ans.

En 1876, le gouvernement français le chargea d'explorer la Guyane française de Cayenne à l'Amazone, ainsi que la

Cordillère de Tumuc Humac et les rivières Maroni et Yari. Pendant 142 jours, que dura ce voyage, il en passa 70 en navigation sur la rivière Maroni, avant de parvenir au pied du Tumuc Humac. Personne avant lui n'avait entrepris ce voyage.

Ce fut lors de cette exploration qu'il donna des preuves d'un courage indomptable et d'une témérité par trop irréfléchie, auxquels on peut attribuer, peut-être, sa fin prématurée.

Un accès de fièvre le retint aux bouches du Maroni. Ayant échappé à ce danger, il remonta cette rivière en compagnie de deux missionnaires ; mais, après 20 jours de navigation, ceux-ci se virent obligés de revenir sur leurs pas, malades et exténués par la fièvre. J. Crevaux fut même forcé de renvoyer un Indien et quelques nègres que la maladie minait. Le voilà donc seul sans escorte et malade à son tour chez les Indiens Bonis.

C'est là qu'il sut inspirer une confiance sans bornes à un jeune nègre qui, par son énergie et son dévouement, sauva plus d'une fois la vie à son maître.

A son retour à Paris, le nègre Apatou fut l'objet des plus sympathiques applaudissements, lorsque J. Crevaux le présenta à la société de géographie.

Malgré les entraves que lui suscita le chef ou le *gran-man* des Bonis, il ne se découragea pas et partit avec une troupe d'Indiens Roucouyennes à travers les monts Tumuc Humac ; mais, à son arrivée dans les eaux du Yari, ils désertèrent tous. Des trois Bonis, qui l'avaient accompagné, deux restèrent en route et le troisième l'abandonna.

Tout autre que lui serait revenu sur ses pas. Mais il était Breton et entêté, ne se décourageant jamais. Le pays étant désert, J. Crevaux creusa un canot dans un tronc d'arbre et arriva au confluent des rivières Apaouni et Yari avec son fidèle Apatou, un nègre de Mana et José Coto, uniques débris d'une escorte de 20 personnes.

Au confluent du Yari, il eut des difficultés avec une tribu

indienne, qui n'avait jamais vu d'homme blanc. Toutefois son humeur pacifique triompha de cet obstacle. Il remonta le Rio Yari jusque près de sa source, aidé par quelques Roucouyennes; mais, arrivé à la grande cataracte de 20 mètres de hauteur, tous l'abandonnèrent.

Personne avant lui, ni blanc, ni nègre, ni Indien, n'avait osé franchir ce dangereux passage. Grâce à ses deux courageux compagnons, il sortit de cette impasse, car il était épuisé par la faim et miné par la fièvre.

Enfin, après vingt-deux jours de canotage, pendant lesquels ils ne prirent que 24 heures de repos, J. Crevaux et le nègre Apatou tombèrent de nouveau malades, le jour même qu'ils venaient de franchir les derniers rapides du Yari, qui entravaient la navigation sur une étendue de 250 kilomètres environ et sans avoir rencontré un seul être vivant.

Le 30 novembre 1877, il arriva au Para (Brésil), après avoir parcouru environ 2000 kilomètres.

Son second voyage en 1878-1879 a eu pour but l'exploration des rivières Oyapok et Parou dans la Guyane française, ainsi que de deux affluents de l'Amazone, l'Yapura ou Caquetá et l'Ica ou Putumayo, qui prennent naissance dans les Andes. Ce voyage n'a pas compris moins de 1400 lieues. Dans le cours de cet itinéraire, il a observé chez certains Indiens des coutumes des plus bizarres. Par une coïncidence étrange nous avons remarqué chez les Indiens Payaguas du Paraguay, des usages semblables. Entre autres, lorsqu'un enfant vient de naître, le mari se met dans son hamac ou se couche sur un cuir de bœuf, feint d'être malade et se livre à toutes espèces de contorsions. Pendant ce temps sa femme et ses compagnes le soignent. J. Crevaux a visité plusieurs tribus pratiquant ouvertement l'anthropophagie, non par nécessité, car le pays abonde en gibier, mais parce que le canibalisme est dans leurs mœurs. Plus d'une fois il a surpris des femmes préparant le repas d'une tête d'Indien.

Quoiqu'évitant toute effusion de sang, ce fut grâce à son

énergie, qu'il dut de n'être pas victime de cette horrible coutume.

De retour à Paris en 1880, la société de géographie lui décerna la grande médaille d'or.

Personne avant lui n'avait parcouru l'intérieur de la Guyane et surtout la contrée qui sépare le Maroni de l'Amazone. C'était même en géographie un pays légendaire.

Quatre mois après le d^r Crevaux entreprit, pour compte de son gouvernement, un autre voyage accompagné de M. Le Jeanne, pharmacien de la marine et de son fidèle Apatou.

Il remonta le Rio Magdalena, franchit les Andes, parvint jusqu'aux sources du Guyabero et parcourut le fleuve Orénoque jusqu'à son embouchure dans l'Océan.

Pendant ce voyage de 850 lieues, les voyageurs en ont parcouru la moitié à travers des contrées complètement inconnues, malsaines et dénuées d'habitants. Leur unique nourriture consistait en bourgeons de palmier.

Impossible de décrire les souffrances de toute nature qu'ils endurèrent et les mille périls qu'ils eurent à affronter. Un jeune marin succomba en quelques heures par suite d'une piqûre. Les caïmans ne leur laissaient pas de repos. Apatou fut entraîné au fond de la rivière par un de ces affreux sauriens et n'échappa que par miracle. M. Le Jeanne sortit d'un combat avec le même reptile, mais meurtri et presque broyé.

J. Crevaux a raconté toutes les péripéties de ce voyage avec une modestie bien rare chez un explorateur.

C'était un savant de premier ordre. Il a enrichi le monde scientifique d'une collection des plus précieuses d'ethnographie, d'anthropologie, de géographie et d'histoire naturelle.

Jusqu'ici la fabrication du *curare*, ce violent poison, dans lequel les sauvages trempent leurs armes et leurs flèches, était restée un mystère. C'est grâce à la coquetterie féminine que J. Crevaux a pu réussir à s'en procurer la recette. C'est l'influence d'un collier de verroterie, donné à une jeune Indienne,

qui a élucidé ce mystère. La base de ce poison est le suc du Strychnos.

La dernière mission de ce voyageur devait avoir pour but d'explorer la contrée qui sépare le Rio de la Plata et la Bolivie des affluents de l'Amazone. Ce fut pendant cette expédition qu'il fut massacré ainsi que ses compagnons par les Indiens Tobas. Nous avons donné les détails de ce funeste évènement dans la notice précitée que nous avons publiée dans le *Bulletin* de la société de géographie d'Anvers.

SÉANCE GÉNÉRALE DU 15 FÉVRIER 1883.

ORDRE DU JOUR : 1° Procès-verbal de la séance du 18 janvier. — 2° Membre nouveau. — 3° Correspondance. — 4° Sociétés correspondantes. — 5° Rapport de MM. BAGUET et COUTURAT sur le mémoire de M. le d^r HAINE intitulé : *La Californie et San-Francisco*. — 6° Rapport de MM. le d^r L. DELGEUR et GÉNARD, sur le mémoire du rév. père KIECKENS intitulé : *Une sucrerie anversoise au Brésil à la fin du XVI^e siècle*. — 7° Dépôt d'une notice de M. le conseiller BAGUET, intitulée : *Le d^r Jules Crevaux*. — 8° Conférence de M. l'abbé LOYER sur *l'Afrique centrale*.

La séance est ouverte à 8 1/2 heures du soir dans la salle des États à l'hôtel de ville.

Au bureau prennent place MM. le colonel Wauwermans, président, le d^r Delgeur, vice-président, P. Génard, secrétaire général, L. Couturat, secrétaire de l'administration, et l'abbé Loyer, missionnaire algérien attaché aux missions de S. E. Mgr le cardinal Lavigerie.

1. Le procès-verbal de la séance du 18 janvier est lu et approuvé.

2. Depuis la dernière séance, la société a admis comme membre M. L. Stuyck, à Anvers.

3. M. le président procède au dépouillement de la correspondance :

— Le collègue échevinal de Bruges fait don d'un exemplaire du nouveau tirage des cuivres de l'ancien plan de la ville, par Marc Gérard (1562) conservés au dépôt des archives communales.

— M. E. Levasseur, membre honoraire, adresse son travail intitulé : *Résumé historique de l'enseignement de l'économie politique et de la statistique en France, à l'occasion du 40^e anniversaire de la fondation de la société d'économie politique.*

— La famille de M. le lieutenant Louis van de Velde, explorateur de l'Afrique centrale, adresse le portrait de cet regretté voyageur.

— Le rév. père J. van den Gheyn, membre adhérent, fait l'hommage de ses *Nouvelles recherches sur le berceau des Aryas*, et de ses *Études avestiques*, extraites des revues *Précis historiques* et *Muséon*.

4. Sociétés correspondantes.

— M. le conseiller baron O. van Erthorn recommande la demande de la société royale malacologique de Belgique, à l'effet d'obtenir nos publications pour la société linnéenne de la Nouvelle-Galles du Sud, dont un incendie récent a détruit la bibliothèque et les collections, d'une valeur de plus de 75.000 francs.

La société linnéenne enverrait ultérieurement ses publications en échange.

La demande est accordée.

— La société roumaine de géographie envoie le programme de ses assemblées du 29 au 30 janvier dernier.

— La société d'histoire et de géographie de l'université de Liège fait parvenir l'exposé de ses travaux des années 1880-82.

— La société de géographie de Dresde annonce que son XVIII^e à XX^e annuaire est sous presse.

5. M. le conseiller A. Baguet présente le rapport suivant sur le travail de M. le d^r Haine, intitulé : *La Californie et San-Francisco*.

“ MESDAMES, MESSIEURS,

” Ayant eu l'honneur d'être chargé par notre honorable président de présenter un rapport sur les conférences données à la société par M. le d^r Haine, qui a résidé pendant plus de trente ans en Californie, nous sommes d'autant plus heureux de prêter notre faible concours, que nous nous rappelons fort bien l'arrivée de notre compatriote à Rio de Janeiro en 1849 en route pour la Californie.

” Déjà en 1847 nous y avons vu affluer des centaines de navires pour la même destination. Tous les émigrants (et on les comptait par milliers) avaient, comme disaient alors les Américains, le *gold fever*.

” Dans son intéressant mémoire le d^r Haine décrit fort minutieusement ce qu'était San Francisco en 1847 avec ses 600 habitants et ce que cette ville est de nos jours.

” De 1847 à 1870, soit en 23 ans, la population blanche s'est élevée d'environ 5000 habitants à au-delà d'un demi-million, sans compter les Indiens.

” Quand on réfléchit que c'est la découverte de l'or qui y a fait accourir de tous les coins du globe une nombreuse population, on est tenté de dire le poète latin :

Auri sacra fames.

» Ce n'est plus l'or qui de nos jours fait de la Californie un Eldorado. C'est son climat exceptionnel, c'est sa fertilité et l'on peut dire avec raison que la nature y a été d'une prodigalité sans exemple.

» Depuis que ce pays est en partie cultivé, la disette n'est plus à craindre en Europe.

» L'honorable conférencier entre dans les détails si minutieux sur les mœurs, les usages, les coutumes, le climat et les productions, que nous avons été émerveillés de sa prodigieuse mémoire. Ne perdons pas de vue, Mesdames et Messieurs, que la plupart des faits qu'il relate se sont passés il y a environ trente ans.

» Rien de plus curieux que de suivre l'auteur dans la description de cette ville naissante, contenant à peine des maisons pour 400 habitants, et où affluaient à l'improviste des milliers d'émigrants.

» Il consacre plusieurs pages à décrire les maisons de jeu avec toutes leurs horreurs. C'est sans contredit le plus mauvais et le plus triste côté de notre humanité.

» Certes il fallait un certain courage pour résider à cette époque dans une ville où l'on volait et où l'on assassinait en plein jour et où la nuit toutes les rues étaient des coupe-gorges.

» Il a fallu les efforts de quelques courageux citoyens pour extirper le vol, le pillage et le meurtre pratiqués sur une grande échelle par des Mexicains et d'autres aventuriers.

» Le Chinois (John China Man, comme disent les Yankees), joue un grand rôle dans le récit de notre compatriote. Apre au gain, sobre, se contentant d'un mince salaire, c'est à lui que l'on doit que les salaires, qui y étaient exorbitants, ont diminué sensiblement. Quant au caractère, c'est tout ce qu'il y a de plus pervers, sans foi ni loi, voleur émérite et assassinant le premier venu pour quelques piastres. Au reste ingénieux, habile, commerçant, le Chinois entreprend et exerce tous les métiers. Mais il est devenu un fléau pour le pays au point que les habitants ont dû prêter leur concours au gouvernement pour arrêter la fureur populaire.

» On ne parlait à cette époque que de mettre le feu à tous les établissements et à toutes les maisons où travaillaient des ouvriers chinois.

» Le travail de M. Haine fournira aux lecteurs du *Bulletin* l'occasion de passer quelques heures utilement et agréablement. Comme nous, ils liront avec plaisir les détails si variés, si minutieux et si pleins d'intérêt des mœurs et coutumes d'un pays que peu de nos compatriotes ont visité.

» Nous estimons que le mémoire de notre conférencier figurera avec honneur parmi les autres notices au *Bulletin* de la société de géographie. »

M. Couturat, deuxième rapporteur, se rallie aux conclusions du rapport de M. Baguet; elles sont adoptées par l'assemblée.

6. M. le d^r Delgeur, premier rapporteur, donne lecture du rapport suivant sur une notice présentée par le rév. père Kieckens et intitulée : *Une sucrerie anversoise au Brésil à la fin du XVI^e siècle.*

» Personne n'ignore la grandeur commerciale de la ville d'Anvers au XVI^e siècle, tout le monde a lu le brillant tableau qu'en a tracé Guicciardini. Pendant assez longtemps ce que l'on savait des richesses de notre ville et de l'étendue de ses relations, s'est borné à de simples généralités; ce n'est guère que de nos jours que l'on a commencé à en connaître un peu les détails. Ainsi le travail sur les assurances maritimes que notre *Bulletin* a publié grâce à notre infatigable secrétaire général, est venu révéler toute une face inconnue de l'histoire du commerce et a montré une fois de plus qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil et que l'homme est toujours le même. En ce moment nous avons la bonne fortune de vous présenter un rapport sur un fait peu connu : c'est que

nos compatriotes ne se bornaient pas à faire le commerce à l'étranger, mais qu'ils exploitaient en outre des établissements industriels au-delà des mers. Le P. Kieckens, professeur au collège Notre-Dame d'Anvers, vient de trouver et de déchiffrer une lettre du R. P. Anchieta, adressée à Gaspar Schetz, bien connu de tous ceux qui se sont occupés de notre histoire au XVI^e siècle. Cette lettre nous apprend que notre riche commerçant avait des propriétés au Brésil et qu'il y avait érigé un moulin à sucre. Ce renseignement nous paraît assez important pour l'histoire de nos relations commerciales avec l'Amérique, pour que nous croyions devoir engager la société à insérer dans son *Bulletin* cette lettre ainsi que la courte notice qui l'accompagne. Nous pensons cependant devoir attirer l'attention du savant auteur sur une légère inexactitude que nous y avons remarquée. Il paraît croire que la capitanie de Saint-Vincent a emprunté son nom à la misérable bourgade dont il est question dans la lettre. Ce lieu ainsi que la Capitanie furent ainsi appelés d'après le Porto de San Vincente découvert par Améric Vespuce le 22 janvier 1502. Cette erreur est facile à rectifier. Nous croyons ne pouvoir terminer ce rapport sans remercier le P. Kieckens du zèle qu'il montre pour l'avancement des sciences historiques et géographiques et sans l'engager à nous faire encore souvent des communications pareilles. »

M. Génard, deuxième rapporteur, communique la note qui suit:

« MESSIEURS,

» Comme notre premier vice-président, j'ai eu l'avantage de prendre connaissance de la notice du rév. père Kieckens et je ne puis que me rallier à l'opinion du savant rapporteur. Au XVI^e siècle, la maison de commerce fondée par les frères Gaspar, Melchior et Balthasar Schetz, comptait au nombre des plus importantes de la place d'Anvers. Ses relations s'étendaient non seulement dans notre pays, mais en Allemagne, en France, en Espagne, et comme nous venons de le voir même

jusqu'au Brésil. Elle faisait le négoce en grand, tenait maisons de banque, faisait les assurances, exploitait des mines, enfin, c'est tout dire, rivalisait avec celle des Fugger. Si les membres de cette dernière famille s'élevèrent au rang de princes de l'empire, les Schetz se virent octroyer successivement les titres de barons, de comtes, pour parvenir à leur tour à la principauté sous le nom de ducs d'Ursel. Nous les connaissons tous sous ce dernier titre, un des plus beaux de nos grandes familles belges.

» Dans mes recherches aux archives d'Anvers, cette mine inépuisable de documents importants pour l'histoire, j'ai découvert un des contrats d'association des frères Schetz; ce document donne la clef de leurs immenses opérations commerciales en Allemagne. Si l'assemblée l'approuve, je me mets à sa disposition pour publier cette pièce à la suite de l'intéressante communication du R. P. Kieckens.

» Permettez-moi, Messieurs, d'ajouter que je ne m'attendais nullement à l'honneur d'être cité à cette occasion dans le rapport de M. Delgeur; je remercie mon excellent ami des bonnes paroles qu'il a bien voulu me consacrer. »

Conformément aux propositions des rapporteurs, la notice sera insérée au *Bulletin*.

7. M. le conseiller Baguet dépose une notice sur le d^r Jules Crevaux.

Sur la proposition de M. le président, on ordonne l'impression immédiate de ce mémoire, qui présente un caractère d'actualité.

8. Prenant de nouveau la parole, M. le président s'exprime comme suit :

« MESSIEURS,

» Lorsqu'en 1876 notre Roi proclama ce que l'on a bien nommé « la Croisade moderne » dans le but de féconder et

de coordonner les efforts d'un grand nombre de voyageurs pour explorer la grande terre inconnue et mystérieuse de l'Afrique et y combattre l'esclavage, il fit appel à tous les cœurs généreux sans distinction de nationalité, de parti, de foi religieuse. Il fonda une œuvre réellement internationale.

» Ce n'était pas trop en effet de toutes les forces de la civilisation pour résoudre les problèmes dont les récits de voyageurs illustres tels que Livingstone avaient démontré les redoutables difficultés. En faisant appel à tous et en pratiquant sincèrement la neutralité, aucun conflit ne semblait à redouter ; l'immensité de la barbarie est telle en Afrique que toutes nos divisions politiques ou religieuses, si profondes qu'en soient les causes, doivent s'effacer devant elle.

» En Afrique il ne reste que l'homme blanc civilisé, en présence de l'homme noir sauvage, auquel il vient, au prix des plus grands sacrifices, apporter des bienfaits.

» Il appartiendra à l'avenir de décider, lorsque le triomphe sera obtenu, quels seront ceux qui en bénéficieront.

» Je me plais à croire que ce seront les plus généreux et les plus sincèrement désintéressés. L'association internationale a poursuivi loyalement la mission qu'elle s'était donnée. Les stations ont accueilli les voyageurs de toutes nationalités, sans leur demander compte de leur opinion particulière, pourvu que leurs intentions fussent honnêtes. Son drapeau, orné de l'étoile du Sud sur le ciel d'azur de ces régions équatoriales, indique qu'elle n'entend favoriser aucune nation ; sa hampe dépourvue de lance marque qu'elle répudie toutes conquêtes par la force ; elle n'engage d'autres combats que ceux de la civilisation contre la barbarie et son drapeau est le drapeau de la liberté, le seul que des Belges puissent consentir à porter.

» L'appel de notre Roi a été entendu et de nobles cœurs se sont dévoués.

» Parmi ceux que l'association internationale a accueilli avec le plus d'enthousiasme, je n'hésite pas à citer le groupe

français qui, en 1878, au moment où l'univers entier se donnait rendez-vous à l'exposition de Paris, entreprit un apostolat si actif en faveur de l'œuvre. Hélas! Depuis cette époque les temps sont bien changés. Une partie de nos amis d'autrefois a fait défection et nous avons vu tout à coup opposer un drapeau national au drapeau international! Tandis que Stanley poursuivait patiemment sa mission difficile sur le Bas-Congo au profit de l'œuvre commune, un voyageur français qu'il devait supposer son allié et occupé d'une œuvre parallèle sur l'Alima et la Licona, courrait de la manière la plus inopinée lui barrer la route à Stanley-Pool. Pour expliquer ce changement d'attitude si imprévu, tous les moyens ont été mis en œuvre afin d'y préparer l'opinion publique. On a exalté outre mesure les mérites de M. de Brazza, qui bien certainement figurera parmi les voyageurs les plus remarquables de notre temps, mais auquel je ne puis encore accorder une place égale à celles conquises par leurs grandes découvertes dans la science géographique par les Livingstone, les Cameron, les Stanley, les Serpa-Pinto, les Lenz, les Massari.

« On a eu recours aux accusations les plus calomnieuses pour représenter Stanley comme un protecteur de l'esclavage, pour l'accuser d'instincts sanguinaires.

» On n'a rien épargné pour soulever contre l'œuvre internationale les susceptibilités des Hollandais, des Portugais, même les passions politiques et religieuses. Je sais qu'il est beaucoup de Français qui déplorent ces faits et j'en reçois tous les jours des témoignages; je ne veux donc en parler qu'avec la plus grande modération.

» Le moment n'est du reste pas venu d'examiner ce que la France et la civilisation peuvent perdre à la situation nouvelle qui vient d'être créée, de rechercher si après le vote récent du parlement français, on peut encore dire, comme le disait, il y a peu de jours, un écrivain français de nos amis, M. Richard Cortambert » La grande nation

» française, toujours généreuse, ne méconnaît pas les droits
» d'un peuple, lors même que ces droits ne sont pas pro-
» clamés au bruit du canon ou imposés par la suprématie
» de la force brutale. »

« Je n'ai d'ailleurs pas mission de défendre l'association internationale, mais je veux affirmer ma confiance qu'elle poursuivra son œuvre avec cette loyale impartialité que tous les Belges reconnaissent à leur Souverain, continuant à accueillir tous les hommes de bonne volonté, sans passion, comme sans colère. Si nous avons à regretter d'avoir perdu momentanément d'anciens alliés, ceux qui nous restent nous sont devenus plus chers, et parmi ceux-ci je veux citer Son Éminence le cardinal Lavigerie, archevêque d'Alger, qui, avec la mission qu'il a fondée en Afrique, poursuit une œuvre parallèle à celle de l'association et dont les vaillants missionnaires combattent et luttent pour le bon combat à côté de nos compatriotes. J'ai la satisfaction d'accorder, ce soir, la parole à l'un de ses représentants. »

M. le chanoine Loyer rappelle d'abord que l'intérieur de l'Afrique n'était guère mieux connu il y a cinquante ans que du temps d'Hérodote qui vivait quatre siècles avant la naissance de Notre-Seigneur, puis il esquisse en larges traits un magnifique tableau de cette partie du monde, dont la plupart se forment les idées les plus fausses en s'imaginant que c'est un vaste désert peuplé de lions — qui par parenthèse y mourraient de faim — et dont la population peu nombreuse se compose exclusivement d'hommes noirs aux cheveux crépus et laineux, aux grosses lèvres, à la large mâchoire et au nez épâté.

Or rien ou presque rien de ce tableau n'est conforme à la vérité; le sol de l'Afrique est en général de la plus grande fertilité, produisant presque sans travail toutes sortes de céréales et toutes les plantes des tropiques. Les voyageurs y ont rencontré des herbes de deux à trois mètres de haut et d'immenses forêts vierges tellement touffues que l'on y marche

à l'ombre pendant des journées entières; quant au type nègre classique, il est celui de la minorité de ses deux cents millions d'habitants, le teint varie du noir au cuivré et au jaune clair; souvent les cheveux sont longs, le nez droit et les lèvres minces; et bien des Africains ont rappelé aux voyageurs de belles statues antiques en marbre noir.

Quant à leur caractère, ce sont de grands enfants avec toutes leurs qualités et tous leurs défauts; en les traitant avec bonté et fermeté, on peut tout obtenir d'eux. De même qu'aux enfants, il ne faut leur promettre que ce que l'on pourra tenir, sinon vous perdez leur confiance; si, au contraire, vous ne leur faussez pas parole et que vous leur promettez une récompense pour un travail, comme ils sont âpres au gain, ils travailleront de toutes leurs forces pour obtenir la chose promise. Ainsi Stanley ayant promis à ses voisins de la station de Vivi de leur acheter leurs arachides à un prix raisonnable, ils défrichèrent en quelques mois quatre cents hectares de terrain qu'ils ensemencèrent de cette noix précieuse.

Les noirs aiment les blancs et reconnaissent leur supériorité; ils sont heureux de les posséder auprès d'eux, et ce sont eux-mêmes qui engagent les voyageurs et les missionnaires à ne pas les quitter.

Ce qui a fait jusqu'à présent le malheur de l'Afrique, c'est l'infâme traite des nègres qui encore aujourd'hui enlève annuellement 400,000 malheureux à leurs foyers et les entraîne comme esclaves dans les pays musulmans, malgré la surveillance active exercée par les escadres anglaises.

C'est pour parvenir à extirper jusque dans la racine cette horrible plaie que le roi Léopold II a élevé la voix et a appelé toutes les nations civilisées, tous les hommes de bonne volonté à se réunir pour venir au secours des malheureux Africains. Il a été entendu et l'association internationale a été fondée. Elle envoie des hommes dévoués se fixer à demeure au milieu de ces peuples barbares pour leur faire

connaître les arts et métiers utiles et leur enseigner un commerce régulier et honnête. Comme pour réussir ce ne serait pas trop des efforts de tous, l'association n'adopte le drapeau d'aucune nation particulière, n'arbore la bannière d'aucune confession religieuse; les établissements, les stations qu'elle crée ont un caractère essentiellement international, un caractère purement laïque; mais, comme le fait très bien remarquer M. Banning, cette abstention religieuse ne procède ni de l'indifférence ni du scepticisme.

Loin d'être hostiles à la prédication de l'Évangile, les membres réunis à la conférence de Bruxelles ont été d'avis que cette prédication serait des plus salutaires et pourrait devenir le principe le plus actif de la régénération morale des peuples de l'Afrique. En effet, l'histoire démontre que la religion chrétienne possède une vertu particulière pour retirer de la barbarie les peuples les plus incultes et les élever rapidement à la civilisation.

Le conférencier croit superflu d'ajouter que telle est également l'opinion de l'auguste fondateur de l'association: fils d'une sainte dont la mémoire est en bénédiction dans toute la Belgique, catholique lui-même, souverain d'un pays où le catholicisme a fait de si grandes choses, il ne peut penser autrement. Aussi les stations civilisatrices seront ouvertes à tous; les voyageurs, de quelque nation qu'ils soient, les missionnaires, à quelque confession qu'ils appartiennent, y recevront aide et appui; ils profiteront des rapports créés, des progrès déjà accomplis et pourront contribuer efficacement à les consolider, à les étendre.

Mgr. Lavigerie qui, depuis quelques années déjà, avait institué une congrégation de missionnaires pour évangéliser l'Algérie et l'Afrique septentrionale, n'eut pas plus tôt appris la création de l'association de Bruxelles, qu'il songea à étendre le champ d'action de ses missionnaires et à les envoyer dans l'Afrique centrale; S. S. Pie IX se hâta de lui donner les autorisations nécessaires.

Bientôt les pères algériens suivirent les traces du capitaine Cambier, et aujourd'hui ils ont dans la région des Grands Lacs 26 missionnaires, avec 4 auxiliaires, anciens zouaves pontificaux belges, répartis en 6 stations. Ils ont repris à Tabora la station internationale longtemps dirigée par le d^r van den Heuvel, qui y a laissé les meilleurs souvenirs ; ils y ont établi un orphelinat qui compte déjà une centaine d'enfants rachetés de l'esclavage, auxquels on donne l'éducation, et à qui on apprend des métiers qui pourront leur être utiles dans la suite.

La station de Karéma, fondée par le capitaine Cambier, et que M. Storms commande aujourd'hui, n'est que la prise de possession de la terre africaine ; les grands efforts se font actuellement de l'autre côté du continent sur les bords du Congo. Du côté de l'est, tous les transports doivent se faire au moyen de porteurs ; sauf le Zambèze qui se jette dans l'océan Indien bien plus loin au sud, on n'y trouve aucune rivière que l'on puisse remonter. Du côté du golfe de Guinée, par contre, les cours d'eau, que Pascal appelait des chemins qui marchent, sont nombreux, et parmi eux se trouve le Congo, un des plus grands fleuves du monde. Prenant sa source loin de la côte orientale dans une double série de lacs et relié au Tanganika par le Loukougua, il fait un énorme circuit à travers l'Afrique centrale, reçoit à droite et à gauche de nombreux affluents et déverse dans la mer 50,000 mètres cubes d'eau dans l'espace d'une seconde..... Malheureusement cette magnifique rivière est, à quelques lieues de son embouchure, rendue innavigable par une longue suite de chutes et de rapides, au-delà desquelles elle redevient navigable sur toute l'étendue de son cours.

Pour pouvoir utiliser cette grande voie et ouvrir par là le continent noir à la civilisation, l'association, ou plutôt une seconde société alliée et poursuivant le même but, n'a pas hésité à construire une route le long de la partie impraticable du fleuve. Stanley s'est chargé de cette œuvre gigantesque

et y a réussi en moins de trois ans, à force de persévérance, de peines, d'argent et de courage. Les indigènes, le voyant constamment occupé à faire sauter les rochers pour construire sa route, lui ont donné le surnom caractéristique « d'homme qui casse les pierres. »

On a beaucoup parlé de Stanley dans les derniers temps, le surnom qu'on lui donne dans le pays nous fait voir qu'il ne s'occupe plus aujourd'hui que d'œuvres pacifiques, si autrefois les circonstances l'ont contraint à se servir de moyens violents. Bien souvent on lui reproche encore ces vieilles histoires, quoiqu'il n'ait jamais tiré un coup de fusil que pour défendre sa vie. M. de Brazza lui-même, qui se vante d'avoir tout obtenu par des moyens pacifiques, a dû reconnaître, qu'à certains moments, il a été obligé de faire parler la poudre pour sauvegarder sa vie.

Stanley a déjà établi cinq stations aux bords du Congo sur lequel naviguent trois bateaux à vapeur battant le pavillon étoilé de l'association internationale.

Depuis bientôt un an, l'un de ces bateaux, *l'En avant*, explore le fleuve au-dessus des cataractes et du Stanley-Pool. Des commerçants et des missionnaires se sont déjà engagés dans la voie qui vient de leur être ouverte. Le P. Augouard, ancien zouave de Charette, s'est établi au milieu d'une peuplade évangélisée autrefois mais abandonnée à elle-même depuis plus de cent ans, et qui avait conservé avec soin non-seulement l'église bâtie par les anciens missionnaires, mais encore tous les objets servant au culte. Dans quelques jours le P. Guyot, qui fut deux fois dans la région des grands Lacs, va se rendre au Congo et y fonder une mission des pères algériens.

Le conférencier caractérise ensuite l'œuvre de l'association internationale, en montrant tout le bien qu'elle est appelée à produire. Il regrette qu'en Belgique surtout elle ne paraît pas être appréciée à sa juste valeur. On ne parle que des dépenses et des hommes tombés sur ce nouveau champ

d'honneur, on semble ne pas penser que rien ne se fait pour rien et qu'il s'agit ici d'une véritable guerre et que dans toute guerre il y a des morts et des blessés, mais la victoire est au bout et doit nous encourager à persévérer. Il finit par un brillant éloge du prince à qui est due cette œuvre magnifique. C'est par elle surtout que le nom de la Belgique et de son Roi vivront avec gloire dans les annales du XIX^e siècle.

Une longue salve d'applaudissements accueille les paroles de l'orateur et M. le président, se faisant l'interprète des sentiments des membres, s'exprime comme suit :

« MESSIEURS,

» J'ose à peine, en accentuant vos applaudissements, vous parler du charme, de l'aimable esprit du conférencier que nous venons d'entendre. Il a évoqué devant nous un monde de nobles sacrifices, il a ici rendu justice à tous avec une généreuse tolérance dont je le remercie de tout cœur en votre nom. La pratique sincère et loyale du beau précepte : « Aimez-vous les uns les autres comme des frères, » nous unit dans une action commune.

» Je suis certain de répondre aux sentiments du brillant conférencier en rappelant dans le témoignage de notre admiration le souvenir de tous les vaillants qui peinent sur la terre d'Afrique pour la grande cause de l'humanité. » (*Applaudissements.*)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

LES GÉOGRAPHES

DES SOUVERAINS QUI RÉGNÈRENT EN BELGIQUE

1550 à 1790

NOTES

DESTINÉES A FACILITER LE CLASSEMENT DES CARTES GÉOGRAPHIQUES

par M. JOSEPH VAN DER MAELEN, MEMBRE CORRESPONDANT
DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE GÉOGRAPHIE D'ANVERS.

Le bienveillant accueil fait au premier travail que j'ai publié en 1878 sur les géographes des rois de France, (*Bulletin*, t. I. p. 477) m'engage aujourd'hui à donner, malgré quelques lacunes, celui dont j'avais commencé la rédaction, et qui concernait les géographes des souverains qui régnèrent successivement sur notre patrie.

J'ai été assez heureux que de trouver dans les articles de MM. Marchal et Pinchart de précieux renseignements biographiques et j'en ai fait mention à la colonne observations et références.

Foppens nous apprend que l'on comptait au nombre des

offices de la cour d'Espagne le titre de géographe de S. M. C. (1)

Voici quelques notes sur leurs émoluments.

II. Jacques de Surhon jouissait d'une pension en 1555.

III. J. de Deventer, d'abord graveur de S. M. Charles V en 1550, obtint des lettres de sauf-conduit en 1559, 1562, 1563 et 1564 ; comme géographe du roi Philippe II, il recevait II^c florins par an « assignez sur la recepte de Malines » à commencer du 1^r avril 1557, plus *deux* florins par jour pour frais de voyage.

IV. Sgroten jouissait déjà d'un traitement en 1557 ; sa pension était de XL gros patars par jour en 1596 ; il obtint un sauf-conduit du duc de Savoie en 1558, et un passeport de Marguerite de Parme en 1561.

IX. van Langren (Arnould-Florent,) à l'article des pensions et traitements de divers seigneurs et officiers du Roi, même année (1628) Arnould-Florent van Langren, spérographe du Roi (*sic*), 300 livres de gages ; cette somme équivalait à 1800 florins de change (ou des Pays-Bas.)

X. van Langren (Michel-Florent). En 1644 sa pension fut portée à 1200 écus, c'est-à-dire 4800 florins, équivalant à environ 10,000 francs, valeur monétaire que l'on doit aujourd'hui doubler. Il avait donné une solution satisfaisante, quoiqu'elle soit encore très éloignée de la formule actuelle, du problème de la détermination des longitudes en mer, pour la solution duquel Philippe II avait promis 100,000 écus, soit 400,000 florins de change valeur des P. B., preuve de la sollicitude de ce souverain pour l'avancement des sciences et la sécurité de ses marins, qui rendaient à cette époque tant de services à l'Espagne, alors à l'apogée de sa grandeur territoriale.

Une particularité assez curieuse est le grand nombre d'Anversois qui figurent dans notre liste, preuve nouvelle de

(1) *Bulletin de l'académie royale des sciences, arts et belles-lettres*, T. XIX^e 3^e partie, p. 409.

l'influence qu'exercent souvent sur notre vocation les objets qui nous entourent : nul doute que la vue du port d'Anvers et des nombreux navires qui le fréquentent, n'aient inspiré bien souvent le goût des voyages et celui de la géographie qui résume les découvertes des explorateurs.

En terminant je crois devoir dire encore un mot de celui dont le nom figure en tête de la liste : le Mécène ne régnait pas en Belgique, le protégé n'entraît donc pas dans la catégorie annoncée, toutefois je ne pouvais, m'a-t-il semblé, omettre celui dont Malte Brun a dit : « c'est de Mercator que date la géographie moderne ». Ces paroles seront mon excuse, si toutefois il m'en fallait une.

	NOMS.	PRÉNOMS.	TITRES.
I.	CREMER (de) MERCATOR	Gérard	Né à Rupelmonde le 5 mars 1512 + à Duysbourg, duché de Clèves, le 2 décembre 1594. Cosmographe du duc de Juliers, Clèves et Berg.
II.	SURHON (de)	Jacques	Né à Mons, reçut mission de S. M. Charles V de dresser une carte du duché de Luxembourg et comté de Chini 1550, jouissait en 1555 d'une pension que ce souverain lui avait octroyée, il s'intitulait orfèvre et artiste.
III.	DEVENTER (de)	Jacques	Né à Deventer. + à Cologne en 1575. Graveur de S. M. Charles V. Reçut une commission de Philippe II.
IV.	SCROOT ou SGROOTEN, SGROETZ, SGROETH et SGROET, SGROTENUS	Chrétien	Géographe et cosmographe du roi Philippe II. Géographe des archiducs.
V.	ORTELS ORTELIUS	Abraham	Né à Anvers 4 avril 1527, y décédé 28 janvier 1598. Géographe du roi Philippe II.
VI.	TEISERA	Louis	Portugais, cosmographe de S. M. Philippe II.
VII.	HOOREBAUT	François	Né . . . + à Gand 13 octobre 1599. Géographe et ingénieur de S. M.
VIII.	HOOREBAUT	Jacques	De Gand publia en 1615 une carte, dédiée à l'archiduc Albert.
IX.	LANGREN (van)	Arnould-Florent	Sphérographe des archiducs jusque Sphérographe du roi d'Espagne.
X.	LANGREN (van) LANGERENUS	Michel-Florent ou Floris	Né à Anvers ou Malines. Cosmographe et mathématicien des archiducs. Cosmographe et mathématicien du Roi.

Date de leurs ouvrages.	Date approximative de nomination.	RÈGNES DE	OBSERVATIONS ET RÉFÉRENCES.
1537 à 1590.	1569.	Jean III. duc de Juliers, Clèves et Berg + 1592.	Voir l'importante biographie donnée par le d ^r van Raemdonck en 1869 : <i>Mercator, sa vie et ses œuvres</i> , in 8° avec fig. etc.
1548 à 15..	1550.	Charles V. 1516-1556	Un Jean de Surhon, né également à Mons, publia chez Plantin diverses cartes de 1558 à 1592. Voir <i>Messager des sciences historiq.</i> 1856, p. 177 et 1862, p. 425.
1537 à 1575.	1550. 1558.	» Philippe II. 1556-1598.	<i>Mess. sc. hist.</i> 1859, pp. 277 et 283.
1559 à 1603.	1557. 1600.	Philippe II. 1556-1598. Albert + 1621. Isabelle + 1631.	» 1854 p. 278, 1855 p. 155 et 1862 p. 426-7.
1570.	1575.	Philippe II. 1556-1598.	» 1859 p. 289. <i>Bullein de la société de Liège</i> , 1860, IV, p. 214.
1584.	1584.	»	Carte intitulée : <i>Açores insulæ</i> . Atlas d'Ortelius 1584.
1574.	1574.	»	Voir <i>Mess. des sc. hist.</i> 1842, p. 349, et <i>Inscript. funéraires</i> de Gand, I, p. 90. — Commissionné le 18 janvier 1574 par Philippe II.
1615.	1615.	Albert 1598+1621.	<i>Mess. sc. hist.</i> 1865, p. 352.
	1621. 1628.	» Philippe IV. 1621-1665.	<i>Bull. de l'acad. royale de Belgique</i> , XIX, 3 ^e partie, p. 409-410.
1631 à 1661.	1621. 1634.	» Albert 1598+1621. Philippe IV.	Voir <i>Mss.</i> n° 17,595, Bibliothèque royale et la Notice par le chevalier Marchal, <i>Bull. de l'académie royale de Belgique</i> , XIX, 3 ^e partie, p. 408. <i>Catalogue des cartes des archives du royaume</i> , p. 325,

	NOMS.	PRÉNOMS.	TITRES.
XI.	FAILLE (della) S. J.	Jean-Charles.	Né à Anvers 1 mars 1597 + à Barcelone le 4 novembre 1652. Cosmographo mayor de su Mag ^d . 1634-1645. 1 ^r cosmographe du conseil des Indes 23 mars 1639. Précepteur de don Juan d'Autriche, fils de Philippe IV. Conseiller de S. M.
XII.	N.
XIII.	FER (de)	N.	Géographe de S.M.C. et du Dauphin.
XV.	BRUZEN DE LA MARTINIÈRE		» »
XV.	BENARD	Jacques Franç.	Géographe de S. M. C.
XVI.	MÜLLER	J. Ch.	S. C. M. capitaine et ingénieur.
XVII.	SEUTTER	Matth.	Sacr. Cæs. Majest. geogr. géographe et graveur impérial d'Augsbourg + vers 1745.
XVIII.	HOMANN	Dr. J. B.	Géographe de S. M. I.
XIX.	N.
XX.	N.
XXI.	DUPUIS	L. A.	Géographe de S. A. R. Mgr le duc Charles-Alexandre de Lorraine et de Bar. Grava la carte dite de Ferraris en ...
XXI.	BOUGE (de)	J. B.	Géographe et géomètre du duché de Gueldres.

Date de leurs ouvrages.	Date approximative de nomination.	RÈGNES DE	OBSERVATIONS ET RÉFÉRENCES.
	1634-1645. 1639.	Philippe IV. 1621-1665.	Voir sa biographie dans les <i>Précis histor.</i> 1874, p. 137. Son portrait, peint par van Dyck, fut gravé par de Meersman.
1701 à 1716.	1701.	Charles II, 1665-1700 Philippe V. 1700-1746.	
1726.	1726.	»	Auteur du <i>Grand dictionnaire géographique et critique</i> , La Haye 1726. 10 vol. in folio.
	1741.	»	
	1720.	Charles VI. 1711-1740.	<i>Catalogue des cartes des Archives du royaume</i> , p. 310.
1711. 1737.	1730.	»	id. p. 343. <i>Mess. sc. hist.</i> 1866, p. 178. — <i>Bulletin de la société de Liège</i> , VIII, 1866, p. 323.
1758.	17..		La carte d'Allemagne publiée à Paris en 1758, sous son nom, est un ouvrage posthume; en 1745 les cartes de sa maison sont éditées au nom des héritiers d'Homann, 1745 et 1761; à partir de 1788, les héritiers figurent comme éditeurs; j'ai encore vu des cartes à leur nom datées de 1790.
		Charles VII. 1742-1745. François I. 1745-1765.	
1777 1778	1778.	Charles de Lorraine 1741-1780.	<i>Catalogue des cartes des Archives du Royaume</i> p. 340, plan de Bruxelles en 1777.
1786.	1786.	Joseph II. 1765-1790.	Voir le titre de la nouvelle carte des Pays-Bas Autrichiens 1786.

ADDITIONS A LA LISTE DES GÉOGRAPHES

DU ROI, DU DAUPHIN, DE S. A. R. MONSIEUR ET DE
S. M. L'EMPEREUR (1)

par M. JOSEPH VANDER MAELEN, MEMBRE CORRESPONDANT
DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE D'ANVERS.

Nos.	NOMS.	PRÉNOMS.		Date de leurs ouvrages.	Date approximative de nomination.
27	SAMSON	Guillaume	Géographe du Roi.	1675-1693	
28	NOLIN	Géographe de S. A. R. Monsieur, frère unique du Roi.	1745	
28bis	POINTE	François de la	Ingénieur et géographe du Roi, membre de l'académie en 1678.	1678-1711 ?	
30	ANVILLE	Jean Baptiste Bourguignon d'	Né à Paris le 11 juillet 1697, géographe du Roi avant 22 ans, quoiqu'il n'eût paru aucun ouvrage de lui, fut nommé 1 ^{er} géographe du Roi en + 28 janvier 1782.	1719-1760	1718 1773
31	LISLE (DE)	1 ^{er} géographe du Roi.	1785	
33	LE ROUGE	Ingénieur et géographe du Roi.	1777	
35	BUACHE	Philippe	1 ^{er} géographe du Roi.	1785	
37	JAILLOT	Hubert	Géographe de S. M.	1729	
38	id.	Bernard	Géographe du Roi.	1745	
40	ROBERT DE VAUGONDY	Gilles	Géographe ordinaire du Roi.	1752-1754	
42	id.	Didier	Géographe ordinaire du Roi, du feu roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, et de l'académie royale de Nancy.	1752-1773	
44	FER	N. de	Géographe de Mgr. le dauphin et de S. M. C. Ce dernier nom devrait prendre le N° 28 ^{ter} au lieu de 44. Voir le n° XIII du 2° article.	1701-1724	

(1) V. *Bulletin*, T. I, p. 477.

UNE

SUCRERIE ANVERSOISE AU BRÉSIL

à la fin du XVI^e siècle.

Le vén. P. Joseph de ANCHIETA S. J. et Gaspar SCHETZ, seigneur
de Grobbendoncq, etc.

par le R. P. F. KIECKENS, S. J.

On conserve avec respect au collège Notre-Dame d'Anvers, trois autographes du célèbre missionnaire jésuite, le P. Joseph de Anchieta, surnommé par les historiens de sa merveilleuse vie le thaumaturge du Brésil (1). Ces manuscrits sont encadrés dans un reliquaire en ébène, garni d'ornements et de plaques d'argent. Le plus considérable de ces écrits, est un cahier petit in-4° de 20 pages, contenant un sermon en langue portugaise prêché par le P. de Anchieta, le 25 janvier 1568, fête de la conversion de l'apôtre S. Paul. Un feuillet détaché des notes scripturistiques du missionnaire, accompagne ce

(1) Il existe plusieurs vies du P. de Anchieta en langues étrangères. Une intéressante biographie française due à la plume de M. Charles de Sainte-Foy, a été publiée en 1858, par la maison Casterman de Tournai.

sermon, dont l'authenticité et la provenance sont certifiées, en haut de la première page, dans une note écrite par le P. Laurent Uwens, prévôt de la maison professe d'Anvers : « *Concio hæc scripta est manu B. P. Josephi Anchieta Apli. Brasiliae, dono ad nos missa ex ipsa Bahia de los Sanctos et recepta mense Aprilis... 1.* » « LAUR. UWENS (1). »

La troisième pièce, que nous publions ici, à cause de l'intérêt qu'elle offre pour l'histoire commerciale d'Anvers, est une lettre adressée en 1578 par le P. de Anchieta à Gaspar Schetz, seigneur de Grobbendoncq et l'ancêtre de la famille ducale d'Ursel (2).

Notre reliquaire, destiné à cette lettre seule, porte à la partie supérieure l'inscription suivante, gravée sur deux bandelletes d'argent : « *Scripta est epistola ad D : Gasparem de — Grobbendomq (sic) Baron : de Wesemaele, etc.* » Au-dessous on lit en exergue, sur une petite plaque ovale, une invocation où se manifeste la vénération de la famille patricienne des Schetz pour le P. de Anchieta. Devançant le jugement de l'Église, elle lui donne le titre prématuré de *bienheureux* qui ne lui a pas encore été décerné : « B. P. IOSEPHE ORA PRO NOBIS DEUM. » Le 10 août 1736, la sacrée Congrégation des Rites, sur l'avis du pape Clément XII, l'honora du titre de *vénérable*, en déclarant l'héroïcité de ses vertus. Depuis, sa cause n'a pas avancé. Remarquons toutefois que l'ovale destinée à recevoir l'image du P. de Anchieta, a été laissée

(1) Le P. Laurent Uwens naquit à Nimègue le 14 janvier 1589, de Jacques et d'Adrienne Denis. Il entra au noviciat des jésuites de Tournai le 28 février 1608 et fut deux fois prévôt de la maison professe d'Anvers, d'abord du 5 octobre 1630 au mois d'octobre 1633, puis de janvier 1641 jusqu'au 31 août suivant. Il mourut le 2 octobre de la même année. La date de la réception du manuscrit est devenue illisible, sauf pour le dernier chiffre 1; elle peut se rapporter à l'an 1631 ou 1641.

(2) Conrad Schetz, baron d'Hoboken et seigneur d'Hingene, un des fils de Gaspar et de Catherine d'Ursel, fut adopté par sa tante Barbe d'Ursel, le 17 mars 1617; Barbe, qui était la dernière de la famille, lui transmit son nom et ses armes.

vide à dessein, pour ne pas empiéter davantage sur les décisions de l'Église. La partie inférieure du cadre donne quelques dates biographiques relatives à l'apôtre du Brésil.

Le P. Joseph de Anchieta était né le 7 avril 1534, à St.-Christophe de la Laguna, capitale de l'île de Teneriffe. Entré dans la compagnie de Jésus le 1^{er} mai 1551, il partit pour les missions le 8 mai 1553, sur le vaisseau qui emportait D. Duarte da Costa, le nouveau gouverneur des colonies brésiliennes. Son prédécesseur, Martin de Souza, avait partagé ces récentes conquêtes en plusieurs capitannies où il avait fait construire des villes et des bourgs. La capitannie de Saint-Vincent, située à l'extrême limite des possessions portugaises, fut un des principaux théâtres du zèle du P. de Anchieta. La petite ville de Saint-Vincent, située dans la préfecture de ce nom, avait été fondée en 1549 (1). Les terres y étaient d'une fertilité si merveilleuse qu'on nommait cette colonie le grenier d'abondance du Brésil.

Les Portugais y avaient rapidement propagé la culture de la canne à sucre. Le P. de Vasconcellos assure que ce fut dans la ville de Saint-Vincent que l'on fabriqua le premier sucre au Brésil; toutes les autres colonies s'y fournissaient de plants pour la même culture et de vaches pour l'élevage (2).

(1) Saint-Vincent n'était pas la localité principale de cette préfecture. Santos, située à trois ou quatre millés au sud de la première, en était la capitale. Son port est plus commode que celui de St.-Vincent, où les grands navires ne peuvent guère aborder sans danger. Aussi de nos jours Santos seule jouit de quelque renom. Selon BLEAU (*Atlas*, vol. XI, p. 235), St.-Vincent ne comptait à la fin du XVII^e siècle que soixante-dix maisons environ et une population d'une centaine d'habitants tant Portugais que métis. Il y avait aussi à cette époque trois ou quatre moulins à sucre (*Engenhos de assucar*.)

(2) « Esta villa de S. Vicente foi a primeira, em que se fez açucar na costa do Brasil, e donde as outras capitancias se provêrão de cana pera planta, e de vacas tambem pera criação. » *Chronica da companhia de Jesu do Estado do Brasil*, pelo Padre SIMAO DE VASCONCELLOS, T. I (et unique) p. 41 de l'édition de Lisbonne 1865. La première édition, aujourd'hui très rare, est de Lisbonne 1662.

On sait d'ailleurs que les Portugais exercèrent au Brésil le monopole de l'approvisionnement de sucre de l'Europe, à la fin du XVI^e siècle et au commencement du siècle suivant.

Ce fut sans doute le succès des sucres de Saint-Vincent sur la place d'Anvers qui engagea Gaspar et Melchior Schetz à acquérir des plantations dans cette localité et à y construire le moulin à sucre auquel il est fait allusion dans la lettre du P. Joseph de Anchieta. En 1569, le zélé missionnaire avait été élevé à la charge de recteur du collège de cette localité. Les Schetz avaient confié aux jésuites la direction spirituelle du personnel de leur établissement. Durant son séjour à Saint-Vincent, le P. de Anchieta s'était lui-même occupé de ce soin et c'est ainsi qu'il entra en relations avec le seigneur de Grobbendoncq et le seigneur de Rumpst, Gaspar et Melchior Schetz. La date de la mort de ce dernier nous est clairement indiquée dans notre lettre. Elle a échappé à tous les généalogistes anciens et modernes. Nous croyons pouvoir la placer au commencement de novembre 1576, et voir dans Melchior Schetz une des victimes oubliées de la furie espagnole (1).

En 1576, le P. de Anchieta fut nommé recteur du collège de Bahia, et l'année suivante, le P. Éverard Mercurian, général de la compagnie de Jésus (2), l'avait promu à la charge de provincial du Brésil. Voici ce qu'il écrivit de Bahia, le 7 juin 1578, à Gaspar Schetz; nous transcrivons exactement le texte espagnol en regard de la traduction :

(1) Voir la partie soulignée du texte dans la lettre.

(2) Il était né à *Marcour*, duché de Luxembourg, d'où lui vint, croit-on, son nom de *Mercurianus* ou *Mercurian*. Cette même année 1578, deux jeunes jésuites belges partirent pour les missions du Brésil. Nous ne connaissons rien sur leurs travaux et leur nom lui-même nous est à peine parvenu. Le P. Franco les appelle Jean Baptiste, *flamand*, (*J. B. Flander*) et Gédéon Lobo. (*Sinopsis hist. Lusit.*) Neuf ans auparavant un autre Belge, le P. Jean Dicius ou Dicio était allé au Brésil, mais le climat l'avait forcé à revenir en Portugal en 1561.

†

Iesus.

S^{or}.

Pax X'.

Todo el tiempo q residi en S. V^{to} pcura de secorrer la casa de V. M. en los ministerios de N^{ra} Comp^a, come tabie agora hazen los padres q alla quedanon. Agora resido en esta ciudad de la Baija, pque me echaron a cuestas el cargo de Provincial, mas para el octubre siguiente espero de bolver alla á visitar aquella tierra con la gracia de N. S^{or}.

Jeroncho con Luis hijo de Jua Bap^{ta} aportaron aquí el ano passado y ya llegaron á S. V^{to}. *Dieron me nuevas q era fallescido el S^{or} Melchior Schet (sic) en el tiempo de aquellas turbulentias de Antvers.* El dolor q todos aca recibimos. N. S^{or} lo sabe p faltar alla una cabeça tan catholica en tal tiempo, y p no faltar de pra parte á nro officio y a la mucha charidad q V. M. tiene a nra Comp^a le diximos muchas misas p toda esta costa, como la razon nos obligava.

†

Jésus.

Seigneur.

La Paix du Christ.

Tout le temps que j'ai résidé à Saint-Vincent, j'ai pris soin de procurer les secours spirituels de notre Compagnie à l'établissement de Votre Grâce, comme le font encore les pères qui y séjournent. Je réside à présent dans cette ville de Bahia, parce qu'on a mis sur mes épaules la charge de Provincial, mais en octobre prochain, j'espère retourner là-bas pour visiter cette terre avec la grâce de Notre-Seigneur.

Jeroncho avec Louis fils de Jean-Baptiste abordèrent ici l'an passé et sont déjà arrivés à St.-Vincent. Ils m'ont appris que le Seigneur Melchior Schetz est mort à l'époque des derniers troubles d'Anvers. Notre-Seigneur sait la douleur que nous a causé à tous la perte, en pareille circonstance, d'un personnage aussi catholique, et, pour ne pas manquer à notre devoir et à la charité que V. G. porte à notre Compagnie, nous avons dit beaucoup de messes, dans tous ces parages, comme la raison nous y obligeait.

Siempre trabaje p q los fatores de V. M. biviessen conformes, mas como se avia casado el uno, no pude quietarse el otro, y ya avia algunas dias, q no se amasravan bien, hasta que Juâ Marti despues de muchas bueltas se caso con la licentia q de V. M. tenia despues de mi partida daquella tierra, y como supe por cartas, luego se aparte de jngenio, y tomo casa, y aunque à V. M. pueda alla parescer otra cosa, yo tengolo p mejor para el mesmo jngenio, y aunque el siempre servijo con mucha fidelidad y amor, co todo dos cabeças en un cuerpo, es monstro.

Juan Bap^{ta} me escrivo agora q esta á bien toda la familia, diziendo me tabien, como V. M. la avia escrito, q no me podia

J'ai toujours travaillé à faire régner la bonne entente entre les intendants de V. G., mais comme l'un d'eux s'est marié, l'autre n'a pu se tenir tranquille; il y avait quelque temps déjà qu'ils ne vivaient pas en bonne intelligence. Bien que Jean Martin, après maints ennuis, se soit marié avec la permission de V. G., depuis mon départ de ce pays, et que, comme je l'ai appris par lettre, il se soit éloigné du moulin à sucre⁽¹⁾ en vue de s'établir pour son propre compte, je le regarde (V. G. peut en juger autrement) comme le plus apte à diriger ce moulin, d'autant qu'il a toujours servi avec fidélité et affection. En somme, deux têtes sur un seul corps, c'est monstrueux.

Jean-Baptiste m'écrit à présent que tout le personnel va bien. Il ajoute que, comme V. G. le lui a fait savoir, Elle n'a

(1) *Bleau* (*Op. cit.*, p. 243 vº) donne en tête de la carte de la préfecture de Fernambouc, le dessin d'un de ces *ingenios* ou moulins à sucre, mus par l'eau. D'autres étaient mis en mouvement par des bœufs. Ces moulins étaient composés de trois rouleaux de bois revêtus de lames d'acier; chacun était servi par quatre négresses chargées de « *donner à manger au moulin.* » Le suc était conduit par un petit canal dans un bâtiment voisin où il était diversement manipulé dans des chaudières. On peut lire d'intéressants détails sur la culture de la canne à sucre dans l'opuscule de M. dos SANTOS-BARRETO : *Les Blancs au Brésil*. Louvain 1881, pp. 85-90.

escrevir p los muchos trabajos q lo carcaron. Yo lo entiendo mas bien aca onde estoy, y aunque como para me compadisco mucho de V. M., p otra empero me alegro in Dno, pues tan particularmente ama V. M. q lo tenca p caudillo de los suyos, y le comunica tantos trabajos por su Iglesia y p la Repub., a los quales cierto esta aver se da seguir muy estmada gloria. Todos aca hazemos oration p esta tierra, y yo specialmente en mis sacrificios hago memoria de V. M. pidiendo á N. S^{or} consume sus trabajos con gran triumpho de los enemigos de la su fee, y corona de vita eterna. Desta ciudad de la Baija de todos los sanctos del Brasil, a 7 de Junio 1578.

D. V. M. Siervo in X'

Joseph de Anchieta S. J.

Adresse: Al Senor Gaspar Schetz en Antvers.

Mi S^{or} en X^o.

Del Brasil.

pas pu m'écire à cause des nombreux travaux qui l'absorbent. Je le comprends fort bien dans l'état où vous vous trouvez; et, quoique d'une part je compatisse à V. G., d'une autre je me réjouis pourtant dans le Seigneur, car Il aime V. G. d'une manière si particulière, qu'Il l'a choisie pour gouverner les autres et lui a confié tant de travaux pour son Église et pour l'État. Ces travaux seront certainement suivis d'une bien grande gloire. Tous nous prions pour votre pays, et moi spécialement je me souviens de V. G. à l'autel, demandant à Notre-Seigneur de mettre le comble à ses travaux par un grand triomphe remporté sur les ennemis de sa Foi, et par la couronne de la vie éternelle. De cette ville de la Baie-de-tous-les-Saints au Brésil, le 7 de juin 1578.

De V. G. le serviteur dans le Christ

Joseph de Anchieta S. J.

Adresse: Au Seigneur Gaspar Schetz, à Anvers.

Mon Seigneur dans le Christ.

Du Brésil.

On voit par cette lettre que les frères Schetz furent les bienfaiteurs des missions du Brésil. Nous croyons en découvrir

une autre preuve dans un fait raconté par les biographes du Vén. P. Joseph de Anchieta. Entre autres merveilles opérées par la puissance surnaturelle dont il était doué, ils rapportent qu'à l'époque où l'illustre apôtre dirigeait le collège de Saint-Vincent, cette colonie souffrit longtemps d'une disette complète d'huile. Les Jésuites n'en possédèrent bientôt plus qu'un petit baril, quantité insuffisante pour l'usage du collège, de l'église et des pauvres à qui on en distribuait. Un jour vint que la provision fut totalement épuisée. Le Vén. P. de Anchieta la multiplia dans le baril qui fut inépuisable jusqu'au jour où, deux ans plus tard, aborda à S. Vincent un navire *flamand*, chargé d'un tonneau d'huile destiné par charité au collège (1).

Le P. Joseph de Anchieta mourut à Reritigba, au Brésil, le 9 juin 1597. Gaspar Schetz, Seigneur de Grobbendoncq, trésorier-général de Philippe II aux Pays-Bas, et qui fut un des facteurs de ce prince sur la place d'Anvers, mourut à Mons le 7 novembre 1584, à l'âge de 71 ans (2).

Anvers, collège N.-D., 18 janvier 1883.

(1) Ce fait est raconté par tous les biographes du P. Anchieta. Le P. Patrigniani parle du navire flamand en ces termes : « Venne poi sopra d'un nave *Fiamminga* una botte d'olio mandata per carità al nostro collegio. » (Menologio della Compagnia de Gesù, T. II, mois de juin, p. 54. Venise, 1780).

(2) La date de sa naissance est fournie par une médaille à son effigie, frappée en 1569 et sur laquelle on lit à l'avvers : GASPARD SCHETZ D. DE. GROBB. ÆT. LVI. Au revers : TEMPORA FATA DABUNT, Sablier, LHEVRE-VIENDRA. 1569. (Van Loon I p. 61. n° 1.) Il existe aussi un jeton de MELCH. SCHETZ. TRESOR. VAN ANTW. 1556. Armoiries. — Au revers : REKN. PEN. DER. TRESORIER. CAMER. Armes de la ville. (Cfr. Exposition d'objets d'art, 1867, Anvers, nos 1501 et 1517.) Van Loon (I. p. 62-63) reproduit une petite médaille frappée au nom de trois frères Schetz associés : A. GASPARD : MELCHIOR-BALTASAR ; corbeau essorant sur un tertre, armes de la famille. 1556. — R. CONCORDIA RES PARVÆ CRESCUNT. Sceptre en pal sur un piédestal ; deux oiseaux.

UN

ACTE DE SOCIÉTÉ COMMERCIALE

au XVI^e siècle.

(LA MAISON SCHETZ FRÈRES D'ANVERS)

par M. P. GÉNARD, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ.

La maison de commerce fondée à Anvers au commencement du XVI^e siècle par l'opulent négociant Érasme Schetz, comptait au nombre des plus importantes de cette ville. Elle tenait tête à celles des Fugger, des Welser, des Hochstetter, des van Dale, des Groenenberge, des Malgalotti, des Mendez, des del Afaytadi, des Nuñez, des Grimaldi, des Spinola, des Palavicini et faisait le négoce avec les principaux pays du monde. Elle se livrait aux opérations de banque, traitait les assurances maritimes, exploitait des mines de cuivre et d'argent en Allemagne et avait une succursale à Leipzig, ville qui semble avoir été un des centres de ses entreprises. Une trouvaille des plus curieuses faite par le R. P. Kieckens

et signalée à la société royale de géographie d'Anvers, prouve qu'elle avait des raffineries de sucre même au Brésil, en Amérique. (1)

En 1539 Érasme Schetz construisit à Anvers, pour son usage particulier, le vaste hôtel connu dans l'histoire sous le nom de *maison d'Aix*, (2) où il eut l'honneur de loger en 1545, pendant trois semaines, l'empereur Charles-Quint. La même année il acquit la terre de Grobbendonck, que le puissant monarque érigea en comté en faveur de son hôte.

« Schetz, » dit Louis Guicciardini, dans sa *Description des Pays-Bas*, (3) en relatant les noms des principales familles habitant la ville d'Anvers, « Schetz, est maison nouvelle venue de Maestricht, de très-bons parens, mais pour le iourd'huy claire et puissante. Elle avoit peu de temps y ha Érasme, personne lettrée, et de grand iugement, lequel laissa quatre enfans moult honorables : le premier est Jaspar, baron de Wesemale, seigneur de Grobendonc, de Heist et d'autres seigneuries d'importance, et trésorier général de tous ces Pais-Bas, pour le Roy, homme très-docte en l'une et en l'autre langue, grand poète, bref non moins orné de vertu et science, que de faculté et d'estat : Le second est Melchior, seigneur de Rumpst, de Willebroeck et d'autres villages adhérens, homme vertueux et bon mathématique : Le troisieme est Baltassar, seigneur de Hoboken : et le IIII^{me} Conrad, tous deux dignes du père et de frères si honorables. »

L'auteur florentin passe sous silence trois filles, dont l'une, Marie, épousa successivement Nicolas de Cretic ou de Cretico et Claude de Bremont; Isabelle qui devint l'épouse de Jean Vleminck et de Guillaume de Mérode, baron de Duffel, enfin Jeannè Schetz, qui eut pour mari Bertrand Palavicini.

(1) *Bulletin*, T. VII, p. 467.

(2) Voyez sur la *Maison d'Aix* un intéressant article publié par M. Aug. Thys, dans ses *Bulletins de la propriété à Anvers*. Année 1882. (T. XIV) p. 125.

(3) Première édition. Année 1567, p. 150.

Gaspard, Melchior et Balthasar Schetz suivirent la carrière paternelle. A leur majorité, Érasme Schetz leur accorda une part dans sa maison dont, depuis cette époque, la raison sociale fut changée en celle d'*Érasme Schetz et fils* (*Erasmus Schetz ende sonen*). Intelligents et actifs, les jeunes associés firent honneur à leur firme en donnant une nouvelle extension au commerce créé par leur père; surtout leurs relations avec l'Allemagne obtinrent un développement considérable. « D'Allemagne » écrit encore Guicciardini, les marchands nous « envoient par terre les argents massifs, et les argens vifs, les cuivres crus, et raffinez en quantité incroyable, laines de Hesse très-bonnes et voires, fustanes pour grand trésor, guèdes, garances, saffran pour taindre, salpêtre, merceries et fournitures de maison, de toute sorte de métal beaux et merveilleux, pour valeur très-grande : armes deffensives et offensives de toute sorte et prix, pour somme moult importante : et les vins blancs de Rin, de plusieurs sortes pour marchandise de valeur, excellens quant au goust, et très parfaicts pour la santé, et pour la digestion. Là envoie l'on ioyaux et perles, très-grande quantité d'espiceries et drogues, saffrans, sucres et draps d'Angleterre pour ung grand thrésor, et beaucoup de ces païs pareillement : et d'avantage saies, ostades, reversez, tapisseries, et de toilles nombre infinie : » Nous verrons bientôt que la maison Schetz, de même que celle des Fugger, traitait tous ces articles, le commerce exclusif d'une seule branche de produits s'exerçant peu à cette époque.

Érasme Schetz mourut le 13 mai 1550, laissant, comme nous l'avons vu, sept enfants qui se partagèrent sa riche succession. (1) Toutefois la maison de commerce revint aux frères Gaspard, Melchior et Balthasar, qui la continuèrent sous la firme de *Gaspard Schetz et frères*. Leurs agents principaux furent : à Anvers Christophe Pruynen, homme d'une

(1) L'acte de partage des biens délaissés par Érasme Schetz, est conservé aux archives d'Anvers, *Collectanea*, 1550-1554, fol. 9.

intelligence remarquable, mais qui n'eut pas toujours la main heureuse, et à Leipzig un facteur du prénom d'Adrien, dont nous regrettons de n'avoir pu découvrir jusqu'à présent le nom de famille.

Vers cette époque Gaspard Schetz fut promu au rang de facteur spécial du roi d'Espagne à Anvers. C'étaient des fonctions importantes que Guicciardini, contemporain du nouveau titulaire, décrit comme suit : « Et premièrement, » dit-il, « le Roy d'Espagne tient à Anvers deux facteurs desquels chacun ha sa charge séparément et maison et officiers à part : l'un à présent est le Seigneur Jaspar Schets, cy dessus mentionné, l'autre le Seigneur San Lopes Gallo, Baron de Male, gentilhomme riche et de bonne réputation. Ces facteurs ont très-ample procuration du Roy, contenans en substance de pouvoir prendre à dépost, à change et à toute autre manière et façon que ce soit, d'eux approuvée, toute somme de deniers pour tels temps qu'ils veullent, et obliger le Roy généralement, et spécialement certains siens assignations d'une province et d'autre. De manière que peu de temps ha, ils levoient de ceste Bourse très-grosses sommes de deniers, respondans compètement au temps. »

Ces nouvelles fonctions mirent Gaspard dans l'impossibilité de continuer l'administration de son grand négoce ; il la confia à ses frères qui, à leur tour, durent l'abandonner pour vaquer à d'autres occupations. Balthasar, qui avait la direction du commerce avec l'Allemagne, se vit forcé de se rendre en Espagne, de sorte qu'il fut question de supprimer une maison dont les opérations avaient produit jusqu'alors d'immenses profits. Mais on changea d'avis et on préféra confier la gestion des affaires à une société en nom collectif *sui generis*, dont l'administrateur principal fut Christophe Pruynen, qui, depuis cette époque, joua un rôle considérable dans les entreprises commerciales de la place.

Nous avons découvert aux archives d'Anvers un mémoire relatant les clauses de l'acte de société commerciale des frères

Schetz d'une part, et de Christophe Pruynen et Adrien, le facteur de Leipzig, d'autre part; ce document important jette une vive lumière sur notre organisation commerciale au XVI^e siècle si peu étudiée jusqu'à nos jours. En l'examinant attentivement, nous voyons que nos ancêtres connaissaient pour ainsi dire toutes les formules de droit qui, encore de nos jours, régissent le négoce.

Un point sur lequel nous croyons devoir appeler l'attention du lecteur, c'est la valeur de l'argent au XVI^e siècle; la livre de gros (de Brabant,) dont il est fait mention dans le contrat de société valait 4 florins, comme le fait remarquer M. A. Thys, le judicieux auteur de l'*Histoire des rues d'Anvers*. (1). « Le florin de vingt sous » dit-il, « avait en 1573 une » valeur métallique, d'après le taux actuel de l'argent, de fr. 4.22 » et un pouvoir commercial, suivant les tables de Leber (2) » de fr. 8,50. » Suivant ce calcul, basé sur l'opinion d'auteurs respectables, les 9000 livres de gros formant le capital social, répondraient aujourd'hui à la somme d'environ 250,000 francs, et les 100 livres ou 400 florins accordés annuellement aux administrateurs, comme *salaires* « de tout le travail de ceste négociation » (3) à fr. 3400. Nous sommes d'avis que cette évaluation est en-dessous de la réalité et que le dernier mot n'a pas encore été dit sur la valeur monétaire au XVI^e siècle.

Les travaux des premières années de la société furent couronnés d'un succès éclatant. Le premier compte clôt avec un bénéfice qui fait monter le capital à 12600 livres. L'année suivante il s'élève à 15408, la troisième à 18459, la quatrième

(1) *Bulletin de la propriété*. Année 1882, p. 126.

(2) *Mémoires sur l'appréciation de la fortune privée au moyen-âge, relativement aux variations des valeurs monétaires et du pouvoir commercial de l'argent*. Par M. C. Leber. Lus à l'académie des inscriptions et belles-lettres, séances du 5 et du 10 septembre 1841. (*Mémoires présentés par divers savants à l'académie royale des inscriptions et belles-lettres de l'Institut de France. Première série. Sujets divers d'érudition. T. I. 1844.*)

(3) V. l'art. 14 du contrat.

à 21699, enfin la cinquième à la somme énorme de 24777 livres de gros, c'est-à-dire que de l'année 1553 à 1557 les associés avaient presque triplé leur capital social.

Ce que voyant Conrad, le quatrième frère de Gaspard, il demanda de pouvoir entrer dans la *négociation* pour « et ce dès dudict premier de janvir 1558, *stilo romano*. » Après de longs pourparlers, sa demande fut admise et une nouvelle association fut formée pour le terme de six ans. Elle rapporta des bénéfices pareils à ceux de la première négociation; Pruynen s'étant plaint que son travail ne fut pas assez rémunéré, son salaire qui, comme nous l'avons vu n'était que fl. 400, fut porté à la somme de fl. 600.

Deux faits importants signalèrent cette deuxième *négociation* : d'abord la sortie de la compagnie de Gaspar Schetz, co-associé qui céda sa part à son gendre Jean ⁽¹⁾; ensuite la nomination de Christophe Pruynen aux fonctions de receveur et de trésorier de la ville. Ce dernier évènement fut, on peut le dire, un coup mortel pour la compagnie, Pruynen ne trouvant plus le temps pour vaquer aux importantes affaires dont l'administration lui était confiée. Mais le texte de nos lois à cet égard était formel, et quel que fût le dommage à supporter, il n'était permis à personne de se soustraire aux charges imposées par le magistrat. Certes, la position faite à Pruynen

(1) Nous avons vainement cherché dans la généalogie de la maison Schetz le nom de famille de ce gendre; singulière coïncidence : d'après un acte de l'année 1580, conservé aux archives communales d'Anvers, il s'appelait *Jean Vleminck* et avait épousé *Isabelle Schetz* la fille de *Gaspard* et par conséquent la nièce d'*Isabelle*, la fille d'*Érasme Schetz* et la femme d'un autre *Jean Vleminck*.

Voici le passage en question :

« Joncher Melchior Nicolaes Schetz, Heer van Hingen, inden name ende als volcomelyck ende onwederroepelyck gemechticht van Heeren Gaspaeren Schetz, Riddere, Heer van Grobbendonck etc. ende van vrouw Catharina van Ursele, zyne huysvrouwe, bekende ende verclaerde alzoo Joncvrouwe Ysabella Schetz, des voors. *Heer constituents dochter*, comende ten huwelycke, met S^r Jan Vleminck..... etc. »

donnait à ce dernier un rang élevé parmi ses concitoyens; cependant les co-associés tinrent la main à ce qu'il n'y eut « *jamais nulle communauté* » entre leur « *négociation* » et « *l'administration et service dudict Cristoffel vers la ville.* » Des contestations que nous n'examinerons pas parce qu'elles sont étrangères à la question qui nous occupe, prouvèrent plus tard et la prudence et la sagesse des membres de la famille Schetz.

La deuxième période de l'association finit le 31 décembre 1562. Une nouvelle prolongation pour le terme de six ans fut signée entre les mêmes associés le 4 mars 1563. Quelques modifications furent faites à la composition des capitaux. Dans une note spéciale on constate les pertes subies par la compagnie à la suite de la nomination de Pruynen aux fonctions de receveur et de trésorier de la ville. On avait eu l'intention de liquider; ce ne fut que sur les instances de Pruynen, qui démontra que dans un an son service communal était terminé, que l'on maintint la compagnie; le principal administrateur promettant « d'user » alors « de sa première et accoustumée diligence au profit de cette négociation, suivant les *premières cinq années.* » Mais on calcula sans les troubles qui allaient bouleverser le pays et tarir pour des siècles la prospérité d'Anvers. Depuis 1565 jusqu'en 1568, la compagnie ne fit que des pertes. En 1566 elle avait dû mettre en sûreté et ses capitaux et ses registres. Le compte de cette année ne put être passé à l'époque indiquée au contrat; ce ne fut que le 22 mars 1568 que le bilan des opérations de la firme fut fait; il constata des pertes considérables. Suivant l'art. 5 de l'acte de société, un nouvel arrangement devait rétablir et rétablit en effet l'équilibre des capitaux.

L'année 1569 arriva et Christophe Pruynen n'était pas encore relevé de ses fonctions de trésorier. Nous doutons cependant que sa rentrée aux affaires eût contribué à remettre les opérations de la compagnie dans leur ancienne splendeur.

D'abord les évènements de l'époque, ensuite les procès de Pruynen avec la ville, ne semblent pas avoir été de nature à faire prospérer la négociation. Quoi qu'il en soit, depuis 1569 nous perdons de vue la société Schetz frères et compagnie. Probablement finit-elle le 1 janvier de cette année, suivant un des articles du contrat de la deuxième prolongation.

En publiant l'acte de constitution d'une association commerciale au XVI^e siècle, nous croyons rendre service à ceux qui s'occupent de l'histoire de l'ancien négoce de notre place ; en effet nous croyons que c'est le premier document de ce genre qui soit mis au jour.

Discours de une société et contract de négociation sur conditions
suyvantz entre

Trois frères, Gaspar, Melchior et Balthasar Schetz, négociantz, ensemble dessoubs le nom et tiltre de Gaspar et frères, et ce pour diverses lyeux, ayant entre aultres ung train de marchandises ordinaires et raisonnable profit d'Anvers pour Allemania, administré par ung desditz frères Balthassar et ung leur serviteur Christoffel en Anvers, ayantz leur facteur en Allemania à Leipsich Adriano, advint que en fin de l'an 1552, que ledict Balthassar, pour grandes et urgentes affaires, fust envoyé en Espania, de sorte que ne pouvoit plus entendre audict train d'Allemania, et estantz les deux frères occupés en aultres négoes, prindrent résolution de se défaire des aucuns négoes et principalement dudict train d'Allemania, le présentant audict Cristoffel, résidant à Anvers, et Adriaen, se tenant à Leypsich en Allemania, les vieulx serviteurs et alliés, lesquels comme byen cognoçant ledict train et sachant le proffit que ledict train donnat, l'acceptarent; mais comme leur capitael n'estoit si grand pour pouvoir entreprendre le tout, demandarent avoir des trois ditz frères aulcune assurance, de sorte que s'accordarent par ensemble que ceste négociation commencherait avoir son cours et commencement le premier jour de janvier de l'an 1553, *stilo romano* en avant, et prindrent lesditz Christoffel et Adryano tout le train à leur charge, en quoy lesditz frères usarent contre eulx de toute courtoisie; et comme lesditz deux Cristoffel et Adryano demandoyent estre secorru desditz frères, fust fait ung contract et accordt entre eulx desoubs certains conditions, et mis le tout en escript en articles comme s'ensuyvera.

1. Le premier article estoit que ceste négociation se faisoit entre les comparans, que le $\frac{1}{3}$ compèteroit à Gaspar et ses deux frères, le $\frac{1}{3}$ à Cristoffel, le restant $\frac{1}{3}$ à Adryano sur conditions suyvantz :

2. La négociation commencherait, comme dit est, le premier de janvier 1553, *stilo romano*, et durerait 6 ans continuels, à

condition que au cinquiesme année, au closture de comptes, se accorderoit, si après lesditz 6 ans on voudra continuer, et se résolvant que non, demeureroit la 6^{me} année pour recueillir.

3. Item touchant la condition de ceste négociation après les 6 ans, ils se remettent à la pluspart des opinions.

4. Item la massa et corps de ceste négociation est mise en 9000 livres de gros, dont participent chascung $\frac{1}{3}$ 3000 £ pour capitael, lequel chascung fornoit, et pouvoit Adryano, estant en capitael le plus foible, prendre ung compaignon à Leipsich, luy donnant en son $\frac{1}{3}$ telle part que luy plairoit.

5. Item les capitaulx ne pouvoient estre diminués si ne fust avecques consent et accordt des partyes par ensemble, et en cas que se offeroit que aulchun des participantz diminueoit sondict capitael, alors devoient estre les restantz capitaulx esguals, demourant toutesfois le surplus et deminution desditz capitaulx en ceste négociation comme denirs déposités et prins ayntérest comme de ung estrangier ou tyerce personne.

6. Item le 6^e article contient que ceste négociation et compaignia seroit administré ycy en Anvers, tenant illecq ausi les livres, capitaulx ou secretz et en ycelles annuellement serrer le compte, dont l'administration et charge auroit et en porteroit le nom Cristoffel, et pour ce que ceste négociation la pluspart estoit fondée sur le train de Leipsich, lequel Gaspar et frères avoit jusques ores continué et entretenu, auroit l'administration et charge ausi porteroit le nom Adryano, et ainsi ladite négociation seroit conduyct et exercé sur leur deux noms, et une marke

ycy jointe, en la manière que Gaspar ny ses frères n'auroient en ceste négociation aulchun nom, ne ycy en Anvers ne à Leypsich, et seroit de toute administration, travail et occupation ce que pouroit aucunement toucher ceste négociation exemptz, si ne fust que pour leur bon plaisir leur plairoit faire quelque chose, se obligeantz lesditz Christoffel et Adryano de faire toute diligence en ceste négociation, et ne entreprendre aultres négociations que au proffit de ceste compaignia, employant

en ycelle toute leur yndustrie, absolument hors de toutes négociations et contradictions, et puisque ceste société seroit exercé desoubs lesditz noms de Cristoffel et Adryano, et que Gaspar ne ses frères ne auroient aulchun nom en ceste compagnie, fault entendre et est pour exprès pourparlé et précavé que lesditz deux administrantz de ceste compaignia, Christoffel et Adryano, ne nulluy de ceste compaignia, encoires que fuissent par eulx autorisés, pouroit ou pouroyent ceste négociation de société charger plus hault à charge desditz Gaspar et frères, que jusques à la somma et contingent de leur capitael devant mentionné, en la manière que, en cas de perte ou domaige, que Dieu ne veulle, ledit Gaspar et frères ne pouront estre chargés, ne aussi pouront perdre que ledict capitael par eulx en ceste négociation de société furni et mis, sécludant toutes exceptions et fraude, aussi règles de droit disans au contraire, principalement que en une compaignie ou société ung compaignon peult obliger l'aultre, ou aulcune costume que pouroit estre au contraire, sur quoy les comparantz par le présent renuncient.

7. Item nonobstant cest article pouroient lesditz Gaspar et frères entrer aux contoirs des administrans comme compaignons et comme si fuissent esté només et demander compte.

8. Gaspar et frères laissent à ceste société tout leur train de Allemania et les dépendances, et tout la balance si byen les débiteurs que créditeurs, selon la balance que envoyeroit Adriaen, y compris à leur advantaige les vielles debtes non estimés.

9. Aussi laissent à ceste compaignia toutz leur mines et part que ont en ycelles mines en les montaignes d'Allemania à eulx compétans.

10. En récompense que ceste société pouroit souffrir aulchun domaige pour aulchuns débiteurs contenus en la balanse à icelle transporté, contenant aulchuns débiteurs tardiffs, lesquels pouroyent tarder leur payement, par où la compaignie pouroit souffrir aulcun yntérest, en récompense donnent lesditz frères à la société une maison à eulx appartenante en la ville de Leypsich.

11. Et estant ladite maison estimé melleure que ledict domaige

ne pouroit monter, et que aux parties des mines on en pouroit perdre, ont pour ladite mellieuration promis lesditz administrateurs de ladicte compagnie de payer audit Gaspar et frères, en 6 ans et termins, la somme de £ 825 de groz.

12. Item toutz les ans on debveroit serrer ung compte en Anvers où Christoffel tyendroit les livres, capitaulx ou secretz, comme dit est, et cela au plus loing en febrero, auquel temps Adryaen se obligeoit d'envoyer ses comptes de Lypsick, et se feroit lesdites clostures de comptes auxditz livres, capitaulx ou secretz, et cant à cant, au fin de ce présent contract de société, desoubs la signature des participantz, seroit fait ung relas par escript du profit ou perte de la précédente année, avecques spécification de leurs capitaulx.

13. Item des proffitz faitz annuellement on donneroit aux povres ung demy *per cento*.

14. Item pour ce que Christoffel et Adryano feroient tout le travail de ceste négociation, auroit ledict Christoffel pour son travail en solaire annuellement fl. 400, et ledit Adriaen auroit sa demeure en la maison de Lypsich et riens payant pour le louage.

15. Item les administrans ne pouroyent conter à charge de la compagnie aulchuns aultres despens de bouche, fors quant aulchun d'eulx se metteroit en les affaires de ladite compagnie par chemin.

16. Item les serviteurs et jeusnes des comptoirs seroyent prins en services avecques commun accord, et allimentés et nouris solairiés aux despens de la compagnie.

17. Item Cristoffel et Adryaen seroyent obligés de factoriser tant en Anvers que Allemania à ceulx qui se vouldront servir d'eulx, sur provision, à proffit de ceste négociation, à condition que ne entreprendront aulchune factorie que pouroit estre en préjudice des frères, et, à ceste cause, ne accepteront lesdites factories que par advis et consentement desdits frères.

18. Item seroyent lesdits administrans obligés de servir sur provision pertout lesdits frères.

19. Item nulluy des administrans povoyt faire aulchun grand et durabel contract ne aussi achapt d'ymportance, sans advis et advoyement de l'aulture, soubs payne de porter seul le domaige et toutefois le profit à la compaignia, et principael Adryaen, estant toutesfois ledit Adryaen obligé de tenir pour bon et valide ce que Christoffel négocieroit en Anvers, si avant que telle négociation fuisse fait par advis et accord desdits frères.

20. Item toutz pointz différentiaux et aultres querelles seroyent assopis et liquidés par la plus grande part des participans et intercession des frères.

21. Item lesditz administrans ne pouroyent secrètement ou apertement négocier par où aulchun particulier proffit leur pouroit venir, sur paine que la perte seroit pour eulx et le proffit à la compaignia; aussi ne pourroient respondre pour nulluy, ne prester leur crédit, si ne fust par exprès consentement des aultres participantz, à ce *in meliore forma* se obligeant.

22. Item si contingoit que lesditz administrantz obtiendroyent plus de capitael que par eulx mis en ceste négociation, seroyent tenus de le donner à ladite compaignia en déposition à 1 *per cento* mellieur marché que cours de Bourse, ou seroit pour les frères avecques plus de mise récompense et égualle.

23. Item les comparantz et participans pouvoyent, tous les ans successivement, prendre hors de cette société jusques à la somme de 200 £ pour leur entretenance.

24. Item en cas durant ceste négociation aulchun membre devint à mourir, alors on feroit la répartition comme si la négociation seroit expiré, ne fuis que les restans demeurent négociantz, et alors on restitueroit aux héréthiers du défunct ce qui luy pouroit venir *per terminos*.

25. A Cristoffel estoit parmi de chercher ung aulture participant pour le 4^e, lequel fournissant aussi pour capital £ 3000, seroit accepté, et alors la répartition se feroit en quatre.

26. Item nonobstant que au 4^e article estoit dit que ung chascung forniroit son capital contant, suffiroit de fournir les 2/3 à la foire froide et le restant 1/3 en foire de Pasques tout 1553.

27. En signe de vérité de tout que dit est, se sont lesditz 3 membres obligé l'ung à l'autre en *meliore forma, sub juramento*, et tous renunciations, et en sont de cest escript fait 3 copyes signés réciproquement l'ung à l'autre, dont chascune partye en a retiré ung.

Datum ut supra, que fuist le premier jour de décembre 1552. Signé : GASPAR et frères, CHRISTOFFEL et ADRYANO.

AMPLIATION.

28. Item comme au 4 article fust consenti à Adriaen de prendre ung compagnon en Lypsick en son $\frac{1}{3}$ et ne le pouvant bonnement à son gré trouver, a esté accordé que les frères fornirent les £ 4000 des 9000 £, Christoffel £ 3000, et ledict Adriano £ 2000; et se feroit la répartition à l'advenant. *Actum 3 mayo* 1553. Signé comme devant.

AULTRE AMPLIATION.

29. Item nonobstant que au 21 article est dit que les administrans ne pouroyent particulièrement négocier, si esse que les membres de ceste négociation ont consenti que ledit Christoffel, tenant le conte des assurances, poura la moytié des proffitz et factoryes retenir pour luy à part, demeurant l'autre moytié des factoryes au proffit de ceste négociation. *Actum 4 mayo* 1553. Signé comme devant.

PREMIÈRE CLOSTURE DES COMPTES ANNUELS.

30. Comme sont que par le négocié de ceste compagnie, suyvant les articles d'ycelle, Cristoffel a fait et serré son premier compte capital avecques Gaspar et frères, et auxdits frères fait déclaration de tout son négoce par ses livres et donné balances tant de ses communs livres que aussi lyvres capitaux signés de son nom, et aussi spécification en utile dont est procédé, ayant soldé le reste des marchandises et ycelles tauxé, si esse que lesditz

participantz déclairent par ceste et confessent les ungs aux aultres que par les livres capitaux ou secretz dudit Christoffel a esté fait deuement closture de conte , par ceste unanimement approbant et ratifiant ce que en ditz livres capitaux ou secretz est escript, en manière que en ceste compagnie demeure en *credito* pour le compte suyvant £ 12600 de groz, compétantz à Gaspar et frères pour 4/9 £ 5600, à Cristoffel pour 3/9 £ 4200 et Adryano pour 2/9 £ 2800, comme capitaux de ung chascung des participans pour l'année suyvante. Et pour assurance et satisfaction de tous les participans ce fait icy ceste relation, laquelle respectivement confesse l'ung à l'autre comme dessus est dit. En signe de vérité ont signé ceste ce 21 de marso 1554. GASPAR ET FRÈRES, CRISTOFFEL et ADRYANO.

II^e CLOISTURE.

31. C'est la deuxiesme cloisture de contes, avecques semblable relaes et aussi signé comme dessus, demeurant tous les capitaux ensemble, y compris le proffit de celle année, passée à la somme de £ 15408 de groz, sans aulchuns denirs déposités sur yntérest. *Actum 20 marzo 1555.*

III^e CLOISTURE.

32. C'est la troysiesme cloisture de comtes, avecques semblable relaes et aussi signé comme dessus, demeurans la somme capitale ensemble, y compris le proffit de la précédente année, à la somme de £ 18459 de groz, sans aulcuns deniers déposités sur yntérest. *Actum 13 april 1556.*

III^e CLOISTURE.

33. C'est la quatriesme cloisture de contes, aussi avecque semblable relaes et signé comme dessus, montant la somme capitale £ 21699 de groz sans aulcuns deniers déposités à yntérest. *Actum 10 mayo 1557.*

V^e CLOISTURE.

34. C'est la cinquiesme cloisture de contes, aussi semblable relaes et signé comme devant, montant à la somme capitale de £ 24777 de groz, sans aulcuns deniers déposés à yntérest. *Actum 16 mayo 1558.*

Estant ceste la dernyère année que les participans, conforme à ce que estoit capitulé, devoient venir ensemble et prendre la résolution de ce que on prétendroit faire au bout de la 6^e année, mais encoires que ceste conte fust premièrement arestée et comme devant signée en mars, si avoit toutesfois commenché avoir son cours desditz premier janvir précédent, et fust entre partyes accordé de prolonger la négociation pour aultres 6 années, dont l'an 1558 seroit la première année, à condition de prendre en ladite compaignie Cunrardt, 4^e frère dudict Gaspar, comme s'ensuyt.

Assavoir voyant Cunrardt, 4^e frère dudict Gaspar, le bon proffit et succès de ceste négociation, a requis pour entrer en ceste négociation pour 1/9 et ce dès dudict premier de janvir 1558 *stilo romano* en avant, ce que luy fust alors accordé, et comme aultres estoit dès de alors à proffit et dommaige ; et comme ledit Cunrardt déclairoit alors ne pouvoir plus fornir en ladite société pour ung 1/9 que deux mille livres de groz, se accordarent per ensemble de faire ceste nouvelle compaignia en continuation sur les précédentz articles et conventions, mettant leur capitals en tout sur £ 18000 de groz, commenchans avoir cours, comme dit est, dès de p^a janero 1558 en avant, en faisant à la fin du contract la relation suyvante :

PREMIÈRE PROLONGATION.

35. Comme soit que ceste compaignia, suyvant les capitulations devant escriptes, principalement le 2 et 3, expireroit le premier jour de janvir 1559, *stilo romano*, ne fust que parties se accorderoient aultrement, tout suyvant les mesmes et précédens articles, par lesquelles a esté dit que se joingant ensemble au

closture du 5^e conte, on prendroit résolution ce que on feroit pour le temps advenir et au cas que fuisse résolu de séparer ou anichiler ladite compagna au bout de la 6^e année, ne feroit-on après ladite closture du 5^e conte que recuiller, si est-que ayant esté ensemble après la closture de la 5^e conte, ont lesditz comparantz accordé par ensemble de continuer et suyvre ceste compagna pour le temps des aultres 6 ans, commenchans avoir leur cours desditz premier janvir dernier passé 1558 et finissantz premier janvir 1564 *stilo romano*, en toutz les poinctz et articles devant mentionnées, principalement le II^e et III^e, estantz par les 3 membres de la compagna subsignés, assavoir Gaspar et frères 4/9, part Cristoffel 3/9, Adryano 2/9, avecques toutesfois aultres conditions ensuyvantz : premièrement, puisque jusques ores dessoubs le nom de Gaspar et frères n'ont esté comprins que Gaspar, Melchior et Balthassar, si esse toutesfois que la compagna se contente pour ung compagnon en ceste compagna desoubz le nom des frères, d'aultant que ceste négociation seulement peut concerner, et non plus avant le frère desditz frères Cunrardt, affin que ledit pouroit dessoubs leur part et nom avoir le quart avecques eulx et ainsi 1/9, estant avecque les frères pour ledit 1/9 en égal proffit et aussi perte, si aulchun venoit, que Dieu garde, laquelle part ledit Cunrardt l'a ainsi accepté, l'ayant fait bon sa part à sesditz frères et assignés en eux-mesmes la somme de £ 2000. Et à cause que ledit Cunrardt ne fornist plus pour la 1/9 part que lesditz £ 2000, est par commun accord conclu et accordé que les restans 1/9 chascung ne fornira aussi pour poste ou capitael en ceste nouvelle ou de nouveau prolongée compagnie que £ 2000 de groz. Et ce que les aultres participantz auront davantaige que ledit capital ou poste, devoient employer comme denirs déposités en ceste négociation à raisonnable intérêt, comme aux clostures de conttes se accorderoyent amiablement pour ensemble, montant ainsi le poste et capital de ceste négociation à la somme de £ 18000, et la somme des denirs déposités £ 6777 de groz, compétans pour 4/9 à Gaspar et frères £ 8000 pour leur

capitael et pour 3/9 à Christoffel £ 6000 et pour 2/9 à Adryano £ 4000.

Et touchant les denirs déposités compétent à Gaspar £ 1004, Melchior £ 1004, Balthassar £ 1004, Christoffel £ 2259, Adryano £ 1506, formant ensemble les denirs déposités £ 6777, pour lesquels la compaignia accorde auxditz dépositaires, pour l'année courante, les ung aux aultres pour yntérest à raison de 10 *per cento al anno*.

Pro memoria estant conleu et accordé ceste prolongation, ont (c)euix de la ville d'Anvers prins en leur service ledit Christoffel pour estre leur recepveur, ce que nullement à sceu excuser, à grand intérest et domaige toutesfois de luy et ses complices, ne pouvant vacquer en deux affaires, n'ayant toutesfois riens commun sa administration de la ville, ne aussi son solaire ou émolumentz, avecques ceste négociation, ains tous les émolumentz sont demeuré pour luy seul.

36. Est condicioné que les participans pourront annuellement pour leur entretenance prendre chascun sur sa part et des profitz jusques à la somme de £ 100, demeurant les profitz restans pour augmentation des capitaulx, et celluy qui ne prendra les £ 100, à celluy seront adjointez et augmentés à ses denirs déposités. Pour ce que en ceste acceptation de négociation Cunrardt rechoit bénéfice, se est obligé de faire service à la compaignie et faire voyages venantz à propos.

38. Pour ce que Cristoffel se plaingoit que avecq les fl. 400 de solaire son travail ne fuist bien payé suyvant le 14^e article, on luy a augmenté sondit solaire jusques à fl. 600 par an. Le tout *datum* 16 marzo 1558 *stilo romano*. Signé : MELCHIOR, pour luy et GASPAR, BALTHASAR et CUNRARDT, CRISTOFFEL et ADRYANO.

CLOISTURE DE CONTE VI^e.

39. Ceste VI^e closture de comptes est avecques un semblable relaes comme devant la première closture, estans les capitaulx montés avecques les profitz jusques à la somme de £ 19672, et les deniers

déposités sont réparties entre les participantz, chascung son contingent, estant les denirs déposités accordés pour l'année currenante à 10 *per cento*, accordans les partyes les ungs aux aultres de pouvoir de leurs denirs déposités prendre à eulx le cours d'yceulx denirs et en disposer à leur commodité, comme byen leur sembleroit sans contradiction des aultres, et ledit relaes estant *ad longum*, escript en fin des articles de la société comme devant, est des partyes signé le dernier de marzo 1559 *stilo romano*. Signé : GASPAR, MELCHIOR, BALTHASAR, CUNRARDT, CHRISTOFFEL, ADRYAEN.

CLOSTURE VII^e.

40. Cette VII^e closture est faite avecques ung relaes comme les précédentes, estant venu le capitael avecques les proffitz sur la somme de £ 21123 et le denirs déposités sur la somme de £ 9480.3.3 estantz les déposités denirs prolongués à 10 *per cento*, avecques relaes de pouvoir prendre les denirs déposités à qui plairoit le cours. *Actum 12 marzo 1560 stilo romano*. Signé comme devant.

41. Comme Cunrardt se avoit au article 37 obligé de servir à la compaignia et faire des voyages, luy est quité pour cest article.

CLOSTURE VIII^e.

42. Ceste VIII^e closture est faite avecques ung relaes comme les précédentes, estant venu le capitael avecques les proffitz sur la somme de £ 22923 et les denirs déposités sur la somme de £ 8939.15. prolongés desditz denirs déposités pour l'année courante à 10 *per cento*, avecques relaes de pouvoir prendre dehors les denirs déposités sans contradiction d'aulchun, comme devant, et comme Gaspar, lequel paravant avoit pourparlé de ne voloir plus négocier, ains mestre en son lieu son beau-filz Jehan, est ce relaes signé le III^e de marso 1561, *stilo romano*. Et signé : GASPAR, MELCHIOR, BALTHASAR, CUNRARDT, JEHAN, CRISTOFFEL, ADRYANO.

ENTRE JOHAN, BEAU-FILS DE GASPAR, EN SON LIEU.

43. Le mesme jours est fait ung relaes comme ledit Gaspar transportoit et cédoit à son beau-fils sa part, comme il la avoit tout en capitael ou *posto*, que les denirs déposités, lequel a esté accepté des *parceros* en lyeu dudit Gaspar. Fait 3 de mars 1561, stil de Rome. Signé comme dessus.

CLOSTURE IX^e.

44. Ceste IX^e closture est faite aussi avecques ung relaes comme les précédentes, estant monté le capitael avecques les proffitz à la somme de £ 25263 et les deniers déposités à la somme de £ 9108.16.2, lesquels furent prolongés à 9 *per cento* avecques relaes comme devant. *Actum* 2 de mars 1562, *stilo romano*. Signé : MELCHIOR, BALTHASSAR, CUNRARDT, JOHAN, CRISTOFFEL, ADRYAEN.

CLOSTURE X^e.

45. Ceste X^e closture est fait aussi avecques ung relaes comme les précédentes, estant monté le capital avecques les proffitz à la somme de £ 26037 et les denirs déposités à la somme de £ 9042.8.2, lesquels furent prolongés à 9 *per cento* avecques relation comme devant. *Actum* 4 marso 1563 *stilo romano*. Signé comme devant.

DEUXIESME PROLONGATION.

Comme soit que ceste compagnia, suyvant les capitulations devant escriptes etc. ny plus ny moings relaté comme à la première prolongation, ycelle a esté renouvellée ou prolongée pour aultres 6 ans commenchans prima januario 1563 et finissant primo janero 1569 *stilo romano*, tout sur les mesmes conditions que en la première prolongation et suyvant les articles II^e, III^e, XXXVI^e, XXXVIII^e, excepté que premièrement estoit par commun

accordt conclu et accordé que le 1/9 du poste ou *caudael* de ceste nouvelle compaignia ou de nouveau prolongué compaignia seroit de la somme de £ 2000 de groz, comme part et contingent de ung chascung 1/9 et ce que ausditz participantz compétoit plus de *caudael* ou *puesto*, seroyent obligés de délaissier à ladite compaignia comme denirs déposités sur raisonnable yntérest, et comme aux clostures des comptes accorderont amiablement l'ung à l'autre montant tout le *caudael* ou *posto* de ceste nouvelle compaignia à la somme de £ 18000 de groz, compétans à Melchior £ 2000, Balthassar £ 2000, Cunrardt £ 2000, Johan £ 2000, chascung pour leur 1/9, et Christoffel pour 3/9 £ 6000 et Adryano pour 2/9 £ 4000, et la somme de deniers déposités en ceste négociation par les participantz montoit £ 16896.1. 2 compétantz à Melchior £ 2313.14.6, Balthassar £ 1797, Cunrardt £ 800, Johan £ 1987.7, Cristoffel £ 7801.13.3, Adryano £ 2196.6.5, desquels £ 16896.1.2 les comparans ont accordé l'ung à l'autre pour yntérest et l'année courrante à 9 *per cento*. Secundement avecques commun consent est accordé que ung chascung depositario à qui le plaira où viendra à propos. durant ceste compaignia, pourra prendre hors de ceste compaignia partye ou toute sa (part) comme ycy dessus mentionnée et de ce que sera crédeur, à condition de la yntimer aux aultres participantz ung demy-an devant la prinse. Et en cas aussi que aulcun des participans voloit fornir ou faire donner aulchun fraitz ou nouvel argent, ne sera la compaignia obligé de accepter ledit argent, ne fuist par consentement des partyes ou des administrateurs de ladite compaignia. Et pour ce que a esté ainsi conclud et amyablement accordé, ont les participans avecque leur main et nom ceste signé, avoyant tout ce que dessus est escript, ce 4^e de marzo 1563 *stilo romano*. Signé : MELCHIOR, BALTHASAR, CUNRARDT, JOHAN, CRISTOFFEL, ADRYANO.

NOTA.

Fault noter que ceste III^e compaignia ou II^e prolongation fust faite, et les capitaulx ainsi diminués et derechieff mis sur £

2000 pour chascung 1/9, estoit que considérant que aux 5 dernières années on avoit, au respect des précédentes années, avecque leur capital byen peu gagné, procédant la plus part, pour l'administration dudict Christoffel en son office de rechepeur et après comme trésorir de la ville, de manière que les participantz dès delors furent d'yntention de rompre et deffaïre ladite négociation et faire au fin de l'an 1563 la répartition suyvant les capitulations, mais ledit Christoffel remonstra alors auxditz participans, comme avoit desjà servi à la ville 3 ans comme leur rechepeur et 2 ans comme trésorir, de sorte que n'avoit encoires à servir ung an de temps, promettant que estant alors déporté de son office, comme fermement espéroit suyvant la coustume, de retourner en son comptoir et d'en user de sa première et accoustumée diligence au profit de ceste négociation suyvant les premiers 5 années, sur quelle promesse les participantz se contentoient de faire la susdite II^e prolongation en luy continuant son solaire pour l'administration de fl. 600, mais n'ont volu les capitaulx chascung 1/9 mettre plus hault que en £ 2000, ce que leur estoit licite de faire, pouvant par tout l'an 1563 tirer le leur enthyèrement dehors et comme la compaignia finie, répartir, *rebus adhuc integris*, pour ce qu'il n'y avoit perte ou domage en la dite négociation, et ne se trouvera que ledict Christoffel estoit alors redevable à auchun, sans avoir estoffe pour satisfaire à ung chascung, et principalement ne se trouvera qu'il estoit redevable à la ville, car si dès alors eusse esté auchunement redevable à la ditte ville, seroyent grandement coupables d'avoir si négligemment regardé aux affaires de ladite ville, et auroyent par leur négligence defraudé et abusé non seulement ladite ville, mais ausi lesditz participans et aultres, lesquels luy ont, outre les denirs, capitaux largement fiés, et n'ont lesditz participantz sceu avoir aulchune cognoissance de auchuns avrirages (1), car l'administration et service dudict Cristoffel vers la ville n'a jamays eu nulle communauté avecques sa négociation, tenant les livres

(1) Average, avarie.

et comptes touchant ladite ville sur la maison de la ville, recevant et retenant le solaire, émolumenz procédantz de telle administration pour luy seul et particulièrement, et ayant consumé son temps en ceste administration, à grand tort et disadvantage de ses participantz, a mal sceu diservir lesditz fl. 600 par an à luy donné pour administration de sa négociation, comme dit est, et touchant le poinct mis en précédent article, que nulluy pouroit en ladite compaignia apporter sur yntérest nouveau argent, a esté mis, à cause et réquisition de Cunrardt, lequel comme n'avoit guerres d'argent déposé, craindant que aulchuns des participantz, ayant bon crédit, pouroyent de diverses personnes lever à leur crédit argent à rente ou aultrement à petit yntérest, lequel ils pouroient après donner à ceste compaignia à 10 ou 9 *per cento*, gagnant ainsi seurement 3 ou 4 *per cento*, particulièrement en préjudice de la compaignia.

CLOSTURE DE CONTE XI^e.

47. Ceste XI^e closture de compte est avecques ung semblable relaes comme les aultres, et comme en ceste année n'a esté riens profité, sont demeuré les capitaulx sur la mesme somme de £ 18000 et les deniers déposités augmentés jusques à la somme de £ 14264.7.4 prolongés à raison de 10 *per cento*. *Actum ultima febrero 1564 stilo romano*. Signé comme devant.

CLOSTURE XII^e.

Ceste 12^e closture de compte est avecques ung semblable relaes comme les aultres disant seulement, en lieu d'avoir remonstré dont procédoit le gaing icy dit de perte, de sorte que les capitaulx fuirent desminués à la somme de £ 17100, et les deniers déposités augmentés à la somme de 15628.19, lesquels sont esté prolongés par commun accordt à 9 1/2 *per cento* avecques une déclaration audit article que les capitaulx debveroyent encoires estre desminués avecque £ 988.1.5, ce que toutesfois on espéroit pour l'année

venir avancher. *Actum ultima febrero 1565, stilo romano.* Signé comme devant.

CLOSTURE XIII^e.

49. Ceste 13^e closture de compte est aussi avecques semblable relacion, estans aultresfois diminué les capitaulx, demeurantz lesditz capitaulx à la somme de £ 16200 et les denirs déposités à la somme de £ 16418.26, lesquels furent prolongés à 10 *per cento* pour l'année courante. *Actum ultima febrero 1566 stilo romano.* Signé comme devant.

CLOSTURE XIII^e, XV^e.

Cette closture 14^e, 15^e est aussi fait avecques semblable relation, avecques *adjointa* que en l'an précédent on ne a sceu faire compte pour le temps tourbulent et que chascung se avoit retiré et muché (1) ses livres et pampyr, mais se trouvantz ledit Cristoffel et Adryano deux administrans ensemble, ont aux aultres participans donné conte de toute leur administration, tant à Lypsich que Anvers, des deux années conforme leurs livres, tant de négociation que livres capitaulx, et leur donné extractz et balances signés par leurs mains et spécification *de utile et damno*, dont proffit et domaige en est résulté, estantz aussi taxés les restes de marchandises et soldes par leurs contes n^o 14-15, ainsi est que lesdits participantz de ceste compaignia par cestes déclairent et confessent que par les lyvres capitaulx ou secretz de Cristoffel a esté fait deuement cloisture de compte, par ceste approbant et ratifiant ce que en lesditz livres est ainsi escript, de manière estant ausdits livres escript le tout *pro et contra*, reste à ceste compaignia pour le conte n^o 16 in *credito* pour capitael et *puesto* de ceste compaignia, la somme de £ 7690, compétant à chascung pour son 1/9 sa part, ce que pour la grande perte a esté ainsi déminué, et encoires demeure pour denirs déposités la somme de £ 11001.1.2, compétens à

(1) Caché.

Melchior £ 2424.6.5, à Christoffel £ 8476.14.9, à Johan £ 100, faisant ensemble lesdits £ 11001.1.2, lesquels coureront à yntéresse, si longuement demeureront en ceste négociation, à raison de 10 *per cento*; et est à noter que Adryano demeure redevable aux livres capitaux la somme de £ 585.14.1, laquelle somme la compaignia luy supporte, confessant ledit Adryaen devoir ladite somme à ladite compaignia, promettant de payer à ycelle l'yntérest confore que se payera aux dépositaires, et cela si longuement que on le supportera ou au plus long jusques à la closture de conte. Et pour satisfaxion, contentement et assurance des partyes, ont de commune main fait ce relaes, ce que respectivement confessent l'ung à l'autre tout ce que devant est dit, promettant de tenir firme et vallable. En signe de vérité ont lesditz participans donné les ungs aux aultres ceste déclaration signé de leur main et nom, ce XXVI^e de mars 1568 *stilo romano*. Signé : MELCHIOR, BALTHASAR, CUNRARDT, CRISTOFFEL, ADRIAEN.

Sur le mesme jour on a fait suyvant le 1^{er} article icy devant, contenant que on devoit en semblable cas égualer les capitaux, ce que s'ensuyt.

51. Comme soit que sur date de cestes XXVI de mars 1568, *stilo romano*, depuis que les participans avoyent subsigné le conte précédent, sur quoy la closture de compte a esté faict et balance sur ce accordant.

SÉANCE GÉNÉRALE DU 15 MARS 1883.

ORDRE DU JOUR : 1° Procès-verbal de la séance du 15 février. — 2° Membre nouveau. — 3° Correspondance. — 4° Sociétés correspondantes. — 5° Rapport de MM. H. HERTOGHE et A. BAGUET sur une notice du R. P. KIECKENS intitulée : *Le voyageur anversois Hubert Verdonck*. — 6° Communication de M. le président sur l'*expédition polaire du lieutenant Hovgaard*. — 7° *Le voyage de M. Ralph Tate dans la partie nord de l'Australie du Sud*. — 8° Communication de M. le dr L. DELGEUR sur *le voyage du lieutenant Wissmann au travers de l'Afrique*.

La séance est ouverte à 8 1/2 heures du soir dans la salle des États à l'hôtel-de-ville.

Au bureau prennent place MM. le dr Delgeur, 1^{er} vice-président, E.-A. Grattan, 2^e vice-président, P. Génard, secrétaire général, H. Hertoghe, bibliothécaire, et Jacq. Langlois, ff. de trésorier.

1. Le procès-verbal de la séance du 15 février est lu et approuvé.

2. Depuis la dernière séance, la société a admis comme membre M. Florent Pauwels, négociant, à Anvers.

3. M. le d^r Delgeur, 1^{er} vice-président, procède au dépouillement de la correspondance.

— M. le président Wauwermans, indisposé, s'excuse de ne pouvoir assister à la séance et prie M. le 1^{er} vice-président de bien vouloir le remplacer au bureau.

— M. le conseiller Baguet, absent de la ville, s'excuse également de ne pas pouvoir assister à la réunion.

— M. le commandeur Lazzaro remercie la société de sa nomination comme membre correspondant.

4. Sociétés correspondantes.

— La chambre de commerce de Verviers fait connaître la composition de son bureau pour l'exercice 1883.

— La direction de l'observatoire de Melbourne accuse la réception des 2^e et 3^e fascicules du tome VII du *Bulletin* de la société.

— La direction du 3^e congrès des géographes allemands invite la société à assister à ses séances à tenir à Francfort s/Mein, les 29, 30 et 31 mars prochains.

— La société de géographie de Loanda, dans l'Afrique australe, a cessé d'exister. On ignore ce qu'il en est de celle de Mozambique qui n'a plus donné signe de vie depuis bien longtemps.

5. — M. le président, au nom du R. P. Kieckens, dépose une notice sur le voyageur anversois Hubert Verdonck.

M. le bibliothécaire Hertoghe, premier rapporteur, fait le rapport suivant :

« MESSIEURS,

» Le R. P. Kieckens, qui, lors de notre dernière séance, nous a gratifiés d'une intéressante communication sur une *sucrierie anversoise au Brésil au XVI^e siècle*, vient de nous transmettre un nouvel écrit qui sera accueilli avec non moins de faveur que le précédent.

» Cette fois il s'agit d'un voyageur anversois, Hubert Verdonck, qui quitta sa patrie en 1617 pour les missions de la Nouvelle-Grenade dans l'Amérique méridionale. Des lettres écrites par le hardi voyageur font connaître les péripéties de ses pérégrinations et l'état des contrées qu'il parcourut. Le tableau qu'il retrace de la ville de Panama n'est pas flatteur.

» Une lettre datée du 18 février 1630 prouve qu'à cette époque notre concitoyen résidait à Carthagène.

» Le P. Verdonck appartenait à la famille de Jean et de Rombaut Verdonck, qui, comme compositeurs de musique et philologues, se sont fait un nom dans les annales de notre patrie.

» Nous avons l'honneur, Messieurs, de vous proposer l'impression de la notice du P. Kieckens dans les *Bulletins* de notre société. »

M. Baguet, deuxième rapporteur, fait savoir qu'il adhère aux conclusions du rapport de M. Hertoghe.

L'assemblée décide l'impression de la notice sur Hubert Verdonck.

6. M. le président rappelle à l'assemblée qu'à la dernière séance, nous avons reçu communication des dernières dépêches du lieutenant Hovgaard, de la marine royale du Danemark, qui parti pour une expédition polaire se trouvait retenu par les glaces dans le sud de la mer de Kara au 22 septembre dernier. Depuis, des bruits très alarmants ont couru à son sujet; ces bruits sont controuvés heureusement. Ajoutons que le baron de Nordenskjöld a dit le 16 décembre, à la séance de la société de géographie de Stockholm, qu'il est convaincu que le lieutenant Hovgaard, ainsi que l'expédition polaire hollandaise qui se trouvait dans les mêmes parages, auront pu se dégager peu après avoir donné leurs dernières nouvelles et qu'ils seront arrivés à Port Dickson, où ils se proposaient d'hiverner.

7. M. le président informe l'assemblée que M. le consul Beckx vient de nous communiquer, par l'entremise de M. le ministre des affaires étrangères, un rapport présenté au parlement de l'Australie du sud par le greffier Ralph Tate, concernant la minéralogie du territoire septentrional de cet État.

L'Australie a, comme l'on sait, à peu de chose près la même étendue que l'Europe. Ce vaste pays dépend entièrement de la couronne anglaise et il y aura bientôt un siècle qu'il a commencé à être colonisé.

C'est sur la côte orientale nommée par le capitaine Cook Nouvelle-Galles du sud, que l'on établit en 1788 une colonie pénitentiaire. Pendant un quart de siècle les Anglais se bornèrent à explorer la côte et cela encore sur une petite échelle; ce n'est qu'en 1813 qu'ils traversèrent les Monts-Bleus et pénétrèrent dans l'intérieur. Néanmoins les progrès de la colonie furent extrêmement lents et ne commencèrent réellement que depuis le jour où l'on découvrit par hasard que les pâturages

de la contrée étaient des plus favorables à l'élève des moutons et produisaient une laine excellente.

Mais c'est avant tout la découverte des mines d'or en 1851 qui donna le grand coup. Depuis, l'Australie se trouve divisée en cinq États indépendants l'un de l'autre et jouissant chacun d'un gouvernement spécial.

Ce sont, à l'est 1° la Nouvelle-Galles du sud, qui autrefois occupait toute la côte orientale et comprend aujourd'hui trois États 1° « le Queensland » au nord, 2° la « Nouvelle-Galles du sud » au sud-est et 3° « Victoria » au sud. A l'ouest de ce dernier se trouve l'« Australie du sud », nommée d'abord Australia Felix ; puis toute la côte occidentale jusqu'au 129° long. E. de Gr. formant l'« Australie de l'ouest, » qui n'est guère peuplé qu'aux bords de la rivière des Cygnes noirs dont elle portait autrefois le nom.

Le nord et le centre du continent ne forment pas d'État particulier, mais dépendent de l'Australie du sud, et c'est à travers cette large langue de terre qu'a été tracée du sud au nord la ligne télégraphique qui relie Adelaïde à Port-Darwin.

« J'ai cru utile » ajoute M. le président « d'entrer dans ces quelques détails pour que vous ne soyez point étonnés de voir l'importance que notre société attache au voyage d'exploration de M. le professeur Tate. »

M. le président donne ensuite lecture de la lettre de M. le ministre des affaires étrangères :

« Bruxelles, le 14 novembre 1882.

*» A Messieurs les président et membres de la société
de géographie d'Anvers.*

» MESSIEURS,

» J'ai l'honneur de vous transmettre, comme paraissant de nature à présenter quelque intérêt pour votre société, le rapport

ci-joint que le gouvernement a reçu de notre consul général à Melbourne et qui a été dressé par M. Ralph Tate, professeur à l'université d'Adelaïde, à la suite d'un voyage d'exploration dans la partie nord de la colonie de l'Australie du sud.

» Je joins à ce document une copie de la lettre par laquelle M. Beckx, notre consul général à Melbourne, l'a fait parvenir au gouvernement.

» Pour le ministre :
» *Le directeur général,*
DULIEU. »

M. le président donne lecture du rapport de M. le consul Gust. Beckx, membre correspondant de la société :

« Melbourne, le 4 septembre 1882.

» *Monsieur Frère-Orban, ministre des affaires étrangères, à Bruxelles.*

» MONSIEUR LE MINISTRE,

» Il y a quelques mois la législature de la colonie de l'Australie du sud, peu satisfaite des lents progrès que faisait la colonisation de la partie de son territoire qui se trouve au nord du 26° de latitude sud, et que celle-ci administre par un vice-gouverneur délégué à cet effet, nomma une commission pour visiter la localité et y procéder à une enquête.

» Le président de cette commission était le ministre de l'instruction publique et parmi les membres qui la composaient se trouvait M. Ralph Tate, F. G. S. et professeur des sciences naturelles à l'université d'Adelaïde.

» La commission fit un voyage heureux, et M. Tate, qui était spécialement chargé de recueillir les observations relatives à la minéralogie, la géologie et la botanique des régions explorées par la commission, vient de fournir le résumé de ses travaux

en un rapport qui vient d'être tout récemment présenté aux chambres de la colonie, et dont j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint un exemplaire, pour information, et comme pouvant être de quelque intérêt pour la société de géographie d'Anvers, qui semble prendre particulièrement note des explorations dont le continent australien est l'objet.

» Les conclusions sommaires du rapport de M. Tate semblent faire présager pour le territoire nord de l'Australie du sud des ressources minérales d'une richesse peu commune, parmi lesquelles l'or, l'étain et le cuivre tiennent la première place et n'attendraient que la main de l'homme pour se produire.

» Au point de vue de l'agriculture, il donne peu d'espoir de voir ces régions se développer avec succès. Il se hasarde, non sans quelque réticence, à signaler le coton, l'indigo, le riz et l'arrowroot comme des cultures possibles. La canne à sucre, sur la culture de laquelle on comptait beaucoup pour peupler cette partie de l'Australie, il n'en est même pas question.

» Quant à l'élevage du mouton, M. Tate le croit impraticable, par suite de la nature marécageuse des terrains, qui jointe à la grande chaleur du climat, ne manquerait pas de changer en très peu de temps la laine en poils.

» Les chevaux et les bêtes à cornes, selon M. Tate, n'auraient pas beaucoup plus de chance que le mouton pour y prospérer.

» Selon le savant professeur, il ne faudrait pas accepter son jugement comme absolu et il laisse supposer que sur les plateaux assainis par le drainage naturel effectué par des rivières qui y existent, la situation au point de vue de l'industrie pastorale peut être moins désespérée.

» Je vous prie d'agréer, Monsieur le ministre, les assurances de mes sentiments respectueux et dévoués.

» *Le consul général,*
GUSTAVE BECKX. »

8. M. Delgeur prie M. Grattan, 2^d vice-président, de le remplacer au fauteuil et prend ensuite la parole pour faire à l'assemblée le récit du voyage que le lieutenant Wissmann vient d'effectuer au travers de l'Afrique, de Loanda à Zanzibar.

Il parle d'abord de la société pour l'exploration de l'Afrique équatoriale : *Die Deutsche Gesellschaft für Erforschung Equatorial-Afrikas*. Cette société fondée au printemps 1873, prit pour point de départ de ses travaux la côte occidentale et explora avant tout le pays d'Angola au nord de l'embouchure du Congo. Si elle n'a pas beaucoup enrichi la carte pendant les trois années que ses voyageurs ont consacrées à ces parages, leurs travaux hydrographiques, zoologiques et ethnographiques, dont on publie actuellement les résultats, resteront un monument durable que l'on devra toujours consulter si l'on veut se faire une idée exacte de ce pays.

Après la fondation de l'association internationale, la société pour l'exploration de l'Afrique équatoriale modifia ses statuts et devint le 29 avril 1878 la société africaine-allemande (*Die Afrikanische Gesellschaft in Deutschland*), qui se mit aussitôt à l'œuvre.

Les fonds restants de la société précédente et un subside de 100,000 marcs, accordé par la chancellerie de l'empire, lui permirent de procéder énergiquement.

La société avait envoyé en 1874 à Loanda pour pénétrer de là à l'intérieur, le dr Homeyer, ornithologue, et Pogge qui avait déjà visité l'Afrique méridionale en 1864 ; le premier ne put arriver que jusqu'à Pungo-Andungo, d'où une fièvre biliaire le força de revenir en Europe. Pogge continua et atteignit Mussumba, résidence du Muata Yanvo, qui le reçut très bien mais ne lui permit pas de continuer vers l'est. Édouard Mohr, envoyé pour lui succéder, mourut le 26 décembre 1876 à Malange, au moment où il allait pénétrer à l'intérieur. Après lui, l'ingénieur Otton Schütt, parti pour le remplacer, arriva en Afrique à la fin de 1877 et commença par relever le bas Coanza. Sorti des domaines du Portugal,

il essaya en vain de pénétrer au N.-E., il dut se rabattre au sud où il rejoignit la route suivie par Pogge, mais ne put aller au-delà du 21° est de Greenwich; il poussa au nord jusque près le 7° lat. S. et revint à la côte par un autre chemin plus au nord que le précédent. Il était de retour en Europe au mois d'août 1879. Déjà à la fin de 1878 et avant que Schütt fut revenu, Max Buchner était parti pour l'Afrique avec la mission de porter des présents au Muata Yanvo en reconnaissance du bon accueil que ce prince avait fait à Pogge. Il débarqua à Loanda le 5 décembre 1878 et arriva le 30 janvier suivant à Malange. Il lui fallut six mois pour organiser sa caravane et put arriver seulement le 11 décembre à la capitale du Muata Yanvo. Il y resta six mois très bien traité par le prince mais sans pouvoir obtenir la permission de continuer sa route par l'est ou le nord-est : « Je ne puis vous laisser aller chez ces peuples, disait-il, ils sont méchants, ils vous tueraient et les blancs m'accuseraient de votre mort. » Force lui fut donc de revenir sur ses pas.

La société africaine allemande ayant décidé de fonder une station internationale civilisatrice au centre même du continent, dans le pays de Lunda, où règne le puissant Muata Yanvo, chargea Pogge de ce soin. Elle lui donna pour compagnon le lieutenant Wissmann qui reçut en outre la mission de traverser l'Afrique de l'ouest à l'est et de revenir, si possible, par Zanzibar. Ils quittèrent Hambourg le 18 novembre 1880, débarquèrent à Loanda au commencement de janvier et étaient rendus à Malange le 25 du même mois. Ils ne purent quitter cette ville que le 2 juin 1881, mais arrivèrent sans encombre le 20 juillet à la résidence de Kimbounda, roi des Kioko ou Kioqué, comme l'écrivit Wissmann. Ce prince étant en guerre avec Muata Yanvo, empêcha nos voyageurs de se rendre auprès de lui. Ils prirent alors la route au nord vers le pays des Toussilange dont on leur avait parlé avec éloge. Ils suivirent la rive gauche de Tchikapa et atteignirent la frontière de Lunda au bout de 44 jours de marche. Le 2 octobre ils

traversèrent, près de Kikassa, le Cassaï, qui y a une largeur de 275 à 300 mètres et est très profond. Le roi Kingengé chassait à l'éléphant auprès de la rivière. Il reçut les deux blancs avec grande joie et les engagea à venir chez lui plutôt que chez son ancien suzerain le roi Moukengé. Les voyageurs, pour contenter les deux souverains, se séparèrent, Wissmann continua avec Kingengé, tandis que Pogge se rendit chez l'autre, qui le reçut avec les plus grands honneurs et lui promit de faire tout ce qu'il voudrait. Bien que les deux princes, dont les capitales ne sont qu'à une journée de marche l'une de l'autre, vivent en inimitié, les voyageurs eurent toute liberté de communiquer ensemble et leurs lettres arrivèrent aussi régulièrement que si elles avaient été expédiées par les soins d'une poste européenne. Pogge résolut de fonder sa station dans le pays de Moukengé, mais de visiter auparavant le lac Mounkambou dont tout le monde parlait comme d'une vaste mer intérieure, et de pousser jusqu'à Nyangwé, d'où Wissmann se dirigerait sur Zanzibar. Ils purent mettre leur plan en exécution et se mirent en route le 1^{er} décembre 1881, escortés par le roi Moukengé lui-même, accompagné de 50 de ses femmes et de 200 Toussilange. Le lac Mounkambou, auprès duquel ils passèrent et dont ils firent le tour, ne répond nullement à sa réputation, il n'a pas 6 kilomètres dans sa plus grande longueur et sa largeur varie de 1 1/2 à 3 kilomètres.

Tout le pays qu'ils traversèrent est extrêmement peuplé et plusieurs villages avaient de 3 à 4 lieues de long. Les voyageurs eurent beaucoup à souffrir de la pluie qui tombait à torrents et c'est seulement grâce à leurs bœufs de monture achetés à Loanda qu'ils parvinrent à franchir les marécages qu'ils rencontrèrent auprès du Loualaba, où ils arrivèrent le 16 avril; le lendemain ils étaient à Nyangwé. Le 5 mai Pogge prit le chemin de retour, en laissant trois fusils à son compagnon. Wissmann comptait se joindre à une caravane pour retourner à la côte, mais fatigué d'attendre, il se mit en route le 1^{er} juin, accompagné de 10 fusils et de 15 porteurs que lui avait

prêtés le sheikh Abed ben Sahim. Le 18 juillet il arriva à Plymouth-Roc, station de la *London Missionary Society*, dans le pays de Ruanda, près du Tanganika. Il s'y reposa pendant quinze jours. Ayant passé le lac, il lui fut impossible de se procurer des fusils à Oudjidji, et il lui fallut se mettre en route pour Tabora avec 20 porteurs et sans escorte. Tombé dans une embuscade que lui avaient dressée des Wahha, sa présence d'esprit le sauva; il retroussa sa manche et leur montra sur son bras une cicatrice en disant bien haut : Mirambo ! A ce mot magique les pillards se retirèrent, ils comprenaient que s'attaquer à un blanc qui avait échangé son sang avec le chef redouté, c'était s'exposer à une perte certaine. Le 31 août Wissmann visita Mirambo qui fit rôtir un bœuf et ouvrir deux bouteilles de champagne en honneur du blanc. Le voyageur était à Tabora le 15 septembre et y reçut le plus gracieux accueil des pères algériens; il alla ensuite serrer la main à ses compatriotes à Gonda et arriva à Saadani le 15 novembre, après avoir mis 22 1/2 mois à traverser l'Afrique du golfe de Guinée à la mer des Indes.

Il s'embarqua à Zanzibar sur un steamer français pour revenir au plus tôt en Europe, mais s'étant refroidi dans la mer Rouge, il a dû s'arrêter en Égypte en attendant sa guérison.

Après avoir remercié M. Delgeur de son intéressante communication, M. le 2^e vice-président lève la séance à 10 heures.

SÉANCE GÉNÉRALE DU 11 AVRIL 1883.

ORDRE DU JOUR : 1° Procès-verbal de la séance du 15 mars. — 2° Membres nouveaux. — 3° Correspondance. — 4° Sociétés correspondantes. — 5° Tableaux géographiques présentés par l'institut national de géographie. — 6° Dépôt d'une notice intitulée : *La province de Para et le fleuve des Amazones*, par M. A. BAGUET. — 7° *Émancipation d'un nègre en 1599*, communication par M. le chevalier L. DE BURBURE. — 8° Publication des travaux de la commission de l'Escaut. — 9° Rapport de M. le trésorier Langlois sur la situation financière de la société. — 10° Exposé de la situation de la bibliothèque, par M. H. HERTOGHE, bibliothécaire. — 11° Rapport annuel sur les travaux de la société, par M. P. GÉNARD, secrétaire général.

La séance est ouverte à 8 1/2 heures du soir dans la salle des États à l'hôtel-de-ville.

Au bureau prennent place MM. le colonel Wauwermans, président, le d^r Delgeur, E.-A. Grattan, vice-présidents, P. Génard, secrétaire général, L. Couturat, secrétaire de l'administration, et Jacq. Langlois, ff. de trésorier.

1. Le procès-verbal de la séance du 15 mars est lu et approuvé.

2. Depuis la dernière séance, le bureau a admis comme membres nouveaux: MM. de Mérode, prince de Rubempré, à Westerloo, et Charles Cornelis-Leysen, à Anvers.

3. M. le président procède au dépouillement de la correspondance.

— M. le bibliothécaire Hertoghe s'excuse de ne pas pouvoir assister à la séance.

— M. le docteur Nachtigal remercie la société de sa nomination comme membre honoraire.

— M. Baguet, au nom de M. le comte de Villeneuve, ministre du Brésil, transmet la *Revue illustrée de l'exposition anthropologique de Rio-Janeiro*.

— M. Camille Janssens, consul général de Belgique à Québec, fait parvenir :

1° *Un rapport du commissaire des terres de la Couronne de la province de Québec pour l'exercice finissant le 30 juin 1881.*

2° *Un Guide du colon dans la province de Québec.*

— M. J. Cartuyvels, consul général de Belgique aux îles Philippines, adresse une brochure renfermant les détails sur les typhons des 20 octobre et 5 novembre 1882 aux îles Philippines. Ce travail sera soumis pour rapport à M. Schmidt, membre effectif.

— M. L. de Serres, lieutenant-colonel, attaché militaire à la légation de France, au nom de M. le général ministre de la guerre, offre la 1^{re} livraison de la carte d'Afrique au 1/2,000,000, dressée par le service géographique français.

— M. Luciano Cordeiro, secrétaire général de la société de géographie du Portugal, communique son travail: *Portugal and Congo*.

— M. Gerhard Rohlf, membre honoraire, fait hommage de

son mémoire: *Meine Mission nach Abessinien auf Befehl S. M. des Deutschen Kaisers, im Winter 1881-1882.*

— M. le baron van Ertborn, tant en son nom qu'en celui de M. Cogels, offre les études suivantes :

1° *De l'âge des couches d'argile quaternaire de la Campine.*

2° *Réponse de MM. P. Cogels et O. van Ertborn au travail de M. E. van den Broeck publié dans le procès-verbal de la séance du 3 septembre 1881 de la société malacologique de Belgique.*

3° *Contribution à l'étude des terrains tertiaires en Belgique.*

4° *Sur la constitution géographique de la vallée de la Senne.*

5° M. le baron van Ertborn, au nom de M. P. Cogels, membre adhérent, présente ensuite à la société un mémoire intitulé: *Observations géologiques faites à Anvers à l'occasion des travaux de creusement des nouvelles cales sèches et du prolongement du bassin du Kattendyk*, par P. Cogels et E. van den Broeck. (1)

M. van Ertborn fait ressortir en quelques mots l'intérêt qui s'attache à l'étude géologique des terrains situés dans la partie nord de la ville d'Anvers. Il rappelle que dans un travail publié en 1874 à la suite du creusement du bassin de jonction, M. Cogels avait déjà démontré que, contrairement à l'opinion adoptée à cette époque, il existait dans le système scaldisien deux termes bien distincts auxquels le géologue a donné les noms de *sables à Isocardia cor* et de *sables à Trophon antiquum*. Ses dernières recherches entreprises avec M. van den Broeck ont pleinement confirmé l'opinion exprimée par lui en 1874. De nombreux détails relatifs au terrain récent, des listes de fossiles pour chacun des couches rencontrées et

(1) In 8°, de 55 p. avec 4 pl. Brux. 1882. *Extrait des annales de la société royale malacologique de Belgique.* T. XIV, 1879.

des coupes géologiques recommandent le mémoire de MM. Cogels et van den Broeck, dit M. van Ertborn, à l'attention de ceux qui s'intéressent à l'histoire du sol des environs d'Anvers.

— M. le commandant Thos. O. Selfridge, membre honoraire, fait parvenir ses cartes de la Madeira et de l'Amazonie.

5. Sociétés correspondantes.

— La commission de statistique de la ville de Prague adresse la table des matières de l'*Annuaire statistique de la ville de Prague*.

— La direction du *Journal des chambres de commerce* de Paris demande l'échange de cette publication avec celles de la société. (*Adopté*).

— La direction de la revue *Science*, de Cambridge (Massachusetts) demande l'échange de cette publication avec celles de la société.

Accepté sur la proposition de M. le baron van Ertborn

— La société khédiviale de géographie au Caire annonce qu'aux termes de l'art. 14 de ses statuts, elle a nommé comme président S. E. Ismaïl Pacha Eyoub, membre honoraire de la société, ancien gouverneur général du Soudan et ministre de l'intérieur. La société a pour vice-présidents le d^r O. Abbate Pacha et Mahmoud Pacha el Falakir et pour secrétaire général M. le d^r F. Bonola.

— La direction de l'observatoire de Melbourne accuse la réception du 5^e fascicule du tome VIII du *Bulletin*.

— La direction du congrès de géographie de Venise fait parvenir le 1^r volume du compte-rendu de ce congrès.

5. M. le président communique plusieurs planches représentant des tableaux géographiques typiques et des monuments historiques, transmises par l'institut national de géographie à Bruxelles. M. le président ajoute :

« On a compris depuis quelques années que pour aider au développement des études géographiques que nous constatons autour de nous, il fallait à tout prix sortir du vague des anciennes méthodes, des nomenclatures sèches et arides, pour frapper l'imagination par des faits. Nous voyons se multiplier toutes espèces de représentations de la terre, cartes en relief, atlas de géographie de la forme la plus perfectionnée. On attache du prix à ne plus mettre dans les mains des écoliers ces documents informes sur lesquels nous avons appris la géographie, on s'efforce de ne leur offrir que des documents établis sous la forme la plus rigoureuse où ils peuvent eux-mêmes supputer les distances. Ce n'est pas tout encore; on veut dans les collèges répandre les dessins représentant des faits caractéristiques de chaque ville. Je dois signaler à la société la magnifique collection des types géographiques publiés en Autriche et dont l'*Institut géographique national* a bien voulu mettre quelques spécimens à notre disposition pour les présenter à notre séance. »

L'assemblée examine ces planches dont la publication sera continuée et formera deux séries de 30 tableaux chacune. La 2^e série ne sera publiée que si la première obtient un succès suffisant. Le prix d'abonnement pour la série de 30 tableaux géographiques typiques est de 7 francs par tableau, soit 21 francs par livraison de 3 tableaux, collés sur carton et vernis. Chaque tableau se vend séparément, collé sur carton et verni au prix de 9 francs.

Le prix des tableaux représentant les monuments historiques est le même que celui des tableaux géographiques.

6. M. le conseiller Baguet dépose une notice intitulée : *La province de Para et le fleuve des Amazones.*

Sont nommés commissaires-rapporteurs : MM. le d^r Delgeur et Hertoghe.

7. M. le chevalier de Burbure fait la communication suivante :

Émancipation d'un nègre en 1599.

« A une époque où tant de généreux efforts sont faits contre la traite des nègres, il ne sera pas sans intérêt de rappeler que déjà il y a des siècles, nos ancêtres avaient décrété la liberté des esclaves.

Dans la salle Leys, à l'hôtel-de-ville d'Anvers, l'administration communale a fait placer en lettres d'or les fières maximes de nos anciennes coutumes : « Dans la ville et franchise d'Anvers, tous les hommes sont libres et il n'y a pas d'esclaves. »

« Tous esclaves étant venus dans la ville ou franchise, sont libres et hors de la puissance de leurs maîtres ou maîtresses, et si on voulait les tenir comme esclaves et les faire servir contre leur gré, ils peuvent en appeler *ad libertatem patriæ*, et faire assigner leurs maîtres ou maîtresses devant le magistrat, et s'y faire judiciairement déclarer libres. »

Ces maximes trouvèrent plus d'une fois leur application ⁽¹⁾ dans notre cité. En compulsant aux archives communales les *registres aux certificats (Certificatieboecken)* de l'année 1599 fol. 28 v^o), j'y ai découvert un acte par lequel un habitant d'Anvers, Adrien Wannemaquer, donna la liberté à un nègre

(1) Nous tenons à constater que ces inscriptions furent placées dans la salle Leys, sur les propositions de notre secrétaire général.

pris par les navires anglais sur les côtes de l'Afrique. Ce nègre à qui l'on avait donné le nom de *Jean-Marie*, était né à Ubohala, au royaume d'Angola, et avait été pris en mer lorsqu'il n'avait que l'âge de onze ans; il fut baptisé sur le navire qui le conduisit en Angleterre. Acquis par un marchand anglais nommé Marcq, ce dernier étant en 1590 en Zélande, l'offrit à un habitant d'Anvers, Adrien Wannemaquer, négociant, que nous connaissons également comme doyen de la chambre de réthorique *le Souci (de Goudbloem)* pendant les années 1576 à 1582.

Immédiatement après son arrivée à Anvers, Wannemaquer, conformément aux *coutumes*, donna la liberté à l'esclave que cet homme bienfaisant garda depuis lors comme domestique et fit élever dans la foi catholique.

Mais en 1599, lorsque Jean-Marie eut atteint l'âge de 20 ans, l'amour du sol natal engagea le nègre à solliciter son rapatriement. Wannemaquer accéda à sa demande et renouvela devant le magistrat l'acte par lequel il lui avait donné la liberté. Cette pièce datée du 31 juillet 1599, avait principalement pour but de garantir au nègre la protection des autorités. Je me fais un véritable plaisir de la communiquer aux membres de la *société royale de géographie d'Anvers* :

Adrien Wannemaquer, marchand, bourgeois et manant de ceste ville d'Anvers, à nous cogneu, recongeust et confessa comme ainsi soit, que Jehan Maria, noir, natif à Ubohala au royaume de Agola, eagé de présent de vingt ans ou environ, audict comparant estant passé neuff ans en Zélande, y at esté présenté et donné par M^{re} Marcq, marchand anglois, et que ledict Jehan Maria lors confessa audict comparant avoir esté prins en mer avecq plusieurs autres noirs par les navires angloises esquipées à guerre navalle, et en mer avoir esté baptizé par ung prestre, Si est que ledict comparant estant tourné en ceste ville d'Anvers avecq ledict noir, n'ayant lors que onze ans, a fait confirmer ledict son baptesme en ceste ville d'Anvers, avecq les solemp-

nités requiz selon l'Église catholique et apostolicque romaine, l'ayant dès lors relaxé et donné pour libre de la servitude à laquelle il avoit esté. Et veu que ledict noir Jehan Maria a depuis son eaige de onze ans jusques ores audict comparant servy bien et léallement et que ledict comparant at faict instruire ledict noir Jehan Maria en la foi catholique, apostolicque et romaine; si est-ce que ledict comparant derecheff donne pour libre ledict noir Jehan Maria et, en récompense de sesdicts bons services et à prière d'icelluy Jehan Maria, luy at licencié et donné congié par cestes pour povoir librement et franchement tourner à sa patrie et faire tout ce que jeusne homme de bien et libre peult et doibt faire. Et à l'instance du dict Adrien Wannemaquer, nostre bourgeois et citoyen, requerrons à tous et quelzconques seigneurs et justices qu'ilz laissent ledict noir Jehan Maria partout librement passer vers sadicte patrie, sans luy faire ne donner ne souffrir estre faict, miz, ou donné aulcun empeschement, ains toute faveur et assistance que sera possible.

Die XXXI julii aº 1599.

S. M. le président informe l'assemblée que la commission d'étude de l'Escaut poursuit ses travaux avec une louable persévérance sous la présidence de M. Royers. Elle se réunit chaque mois et ses membres se sont attachés jusqu'ici à analyser tous les travaux, toutes les théories qui ont été émises sur notre beau fleuve, si mal connu encore. Mieux qu'un rapport sur ses opérations, elle a déposé dans la dernière assemblée des membres effectifs un volumineux dossier d'études dont l'importance n'a pu échapper à tous ceux qui en ont eu communication.

Les membres effectifs ont décidé d'en faire une publication spéciale qui prendra place dans le recueil des *Mémoires* de la société.

Toutefois comme aux termes de l'art. 7 du règlement d'ordre intérieur de la société les volumes des *Mémoires* ne sont

délivrés gratuitement qu'aux membres effectifs et honoraires, et vu l'importance de cette publication pour tous les membres de la société, le comité des membres effectifs a décidé que des feuilles successives seraient annexées avec une pagination spéciale aux *Bulletins* de manière à pouvoir être réunies ensuite en volume.

Tous les membres seront donc à même de juger de l'importance de ces travaux.

9. M. Langlois, conseiller ff. de trésorier, présente son rapport sur l'état de la caisse ainsi que son budget pour l'année prochaine. Il fait ressortir que le poste pour gravure de planches a été augmenté afin de donner plus de développement aux cartes du *Bulletin*. Le poste des conférences dépasse également de beaucoup le chiffre alloué jusqu'à ce jour à cet objet. Le solde qui d'après le projet du budget nous restera en caisse servira, sous l'approbation de la direction, à faire face aux dépenses imprévues de publications qui pourraient intéresser le bien de notre société.

L'assemblée après avoir approuvé les documents présentés, vote des remerciements à M. le trésorier pour les soins qu'il met à la direction des finances de la société.

10. M. le d^r Delgeur au nom de M. le bibliothécaire Herzoghe, présente le rapport suivant sur l'état des collections bibliographiques de la société :

« La bibliothèque de notre société se compose exclusivement d'ouvrages obtenus par échange contre nos publications, et encore de livres que leurs auteurs ou d'autres personnes nous ont gracieusement offerts. Les moyens restreints dont nous disposons ne nous permettent point de l'augmenter soit par des souscriptions, soit par des achats.

» Néanmoins notre collection s'est encore enrichie d'une centaine de numéros dans le courant de l'année qui vient de s'écouler. Notre dernier rapport accusait 630 numéros, aujourd'hui nous en comptons 704.

« L'an passé nous avons cité parmi nos acquisitions un certain nombre d'ouvrages publiés à l'occasion du congrès géographique de Venise, aujourd'hui nous pouvons vous annoncer que le premier volume des actes du congrès a paru et sera, dit-on, suivi bientôt du second qui contiendra toutes les communications faites à cette assemblée.

» N'oublions pas, puisque nous parlons de congrès, le congrès géologique international de Bologne qui nous a également fait parvenir son compte-rendu.

» Le baron de Nordenskjöld, membre honoraire de notre société, nous a fait hommage du premier volume de son périple autour de l'Asie. Ce volume renferme une partie des résultats scientifiques de ce voyage remarquable. Il sera suivi de plusieurs autres.

» Les pays scandinaves s'occupent beaucoup de travaux géographiques et s'empressent de nous communiquer les résultats de leurs investigations. Nous citerons parmi leurs envois les recherches du d^r Schübeler sur la vie des plantes en Norvège et avant tout les résultats de l'expédition norvégienne dans l'Atlantique septentrional, encore en cours de publication et où l'on trouve une description détaillée de cette partie de l'Océan qui s'étend entre l'Europe et le Groenland.

» Vous savez tous combien les États-Unis travaillent pour avoir une connaissance exacte de leur pays; ils n'y épargnent ni peines ni argent et avant peu l'Amérique-Unie, à peine

connue il y a quelques dizaines d'années, sera mieux connue que telle contrée de l'Europe habitée depuis des siècles par des peuples civilisés.

» Les nouvelles sociétés de géographie qui ont été créées en France dans le courant de l'année nous ont demandé l'échange de nos publications, ce qui a été accordé. Il en a été de même de la société de géographie de Munich et de celle de la Thuringe à Jéna.

» Les diverses sociétés étrangères nous envoient régulièrement leurs publications qui sont des plus intéressantes.

» La société de Loanda a cessé d'exister dans le courant de l'année dernière. Nous le regrettons ; dans son *Bulletin* qui arrivait assez irrégulièrement, il est vrai, il y avait toujours quelque chose de nouveau à glaner au sujet de l'Afrique.

» Trois revues se consacrent exclusivement à cette partie du monde, nous les recevons toutes trois. Ce sont l'*Afrique explorée et civilisée* de Genève, les *Mittheilungen der Afrikanischen Gesellschaft in Deutschland* publiés à Berlin et le *Bolletino della Società africana d'Italia* imprimé à Naples. Cette dernière ne donne pas de cartes, celles de la seconde sont très-belles tandis que celles de la première laissent assez à désirer. C'est dans ces publications que nous devons chercher les nouvelles de nos compatriotes en Afrique. Depuis 1880 nous n'avons reçu, pour notre bibliothèque, aucune communication de l'association internationale de Bruxelles. Nous le regrettons profondément, et nous croyons que ce manque de publicité est une des causes qui font que la magnifique œuvre créée avec tant de désintéressement par notre Roi, est l'objet de tant d'attaques injustes de la part de l'étranger.

Des remerciements sont adressés à M. le bibliothécaire.

11. M. Génard, secrétaire général, présente son rapport sur les travaux de la société pendant l'exercice écoulé. Ce document sera inséré au *Bullelin*.

Des remerciements sont votés à M. le secrétaire général.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Table des Matières.

	PAGES.
<i>La question du premier méridien et de l'heure universelle au congrès de Venise</i> , par M. le colonel Wauwermans, président.	5
<i>L'Afrique australe et les Portugais</i> , par M. le d ^r L. Delgeur, vice-président.	42
SÉANCE GÉNÉRALE du 17 mai 1882.	63
1 ^o Procès-verbal.	63
2 ^o Discours de M. le d ^r Delgeur, vice-président, et installation des membres du bureau élus pour la période 1882-84.	64
3 ^o Discours de M. le colonel Wauwermans, président.	68
4 ^o Membres nouveaux.	70
5 ^o Correspondance.	70
6 ^o Sociétés correspondantes.	71
7 ^o Communication de l'association internationale africaine relative au décès de M. le capitaine Ramaeckers et éloge du défunt par M. le général Brialmont.	72
8 ^o Rapport de MM. Hertoghe et Génard sur le mémoire de M. Baguet intitulé : <i>La province de Minas geraes (Brésil) et son école des mines à Ouro-Preto</i>	77
9 ^o Conférence de M. l'abbé J. van den Gheyn sur les migrations des Aryas.	79
<i>La province de Minas geraes (Brésil) et son école des mines à Ouro-Preto</i> , par M. A. Baguet, conseiller.	81
SÉANCE GÉNÉRALE du 21 juin 1882.	97
1 ^o Procès-verbal.	98

2° Titre de <i>société royale</i> accordé par S. M. le Roi. Discours de M. le colonel Wauwermans, président.	98
3° Correspondance.	103
4° Sociétés correspondantes.	105
5° Rapport de MM. les colonels Wauwermans et Henrard sur le mémoire du R. P. J. van den Gheyn intitulé : <i>Les migrations des Aryas</i> . . .	105
6° Rapport de MM. le capitaine Ghesquière et Falk- Fabian sur leur mission comme délégués de la société au congrès des géographes allemands tenu à Halle le 12-14 avril.	107
7° <i>Considérations scientifiques sur la cartographie contemporaine</i> , par M. le capitaine d'état-major Ghesquière.	118
<i>Les migrations des Aryas</i> , par le R. P. J. van den Gheyn, membre adhérent.	119
SÉANCE GÉNÉRALE du 12 juillet 1882.	153
1° Procès-verbal.	153
2° Membres nouveaux.	154
3° Correspondance.	154
4° Sociétés correspondantes.	156
5° Rapport de la commission chargée d'étudier le systè- me à adopter pour l'orthographe des dénominations géographiques et discussion de ce rapport. . .	156
6° Communication de M. le dr L. Delgeur, vice-prési- dent, au sujet des derniers sondages de la mer. . .	190
7° Communication de M. Louis Strauss, membre adhé- rent, concernant le commerce de la Corée. . .	191
<i>Jean-Baptiste Ferrufini et les assurances maritimes à Anvers au XVI^e siècle</i> , documents publiés par M. P. Génard, secrétaire général.	193
<i>Le passage de Vénus</i> , par M. Ad. de Boë, conseiller. . .	269
<i>Exposition anthropologique à Rio de Janeiro</i> par M. A. Baguet, vice-consul du Brésil, conseiller.	279

<i>Le port d'Anvers en 1882. Extrait et traduction d'un rapport consulaire, par M. E.-A. Grattan, consul de S. M. Britannique, vice-président.</i>	282
SÉANCE GÉNÉRALE du 10 août 1882.	290
1° Procès-verbal.	290
2° Membre nouveau.	291
3° Correspondance.	291
4° Sociétés correspondantes.	292
5° Décès de M. le lieutenant Jos. van de Velde.	292
6° Suite de la discussion du rapport de la commission chargée d'étudier le système à adopter pour l'orthographe des dénominations géographiques.	295
SÉANCE GÉNÉRALE du 18 octobre 1882.	324
1° Procès-verbal.	324
2° Discours de M. le colonel Wauwermans, président.	325
3° Décès de MM. Otto Delitsch et Alfred Jaubert.	326
4° Correspondance.	326
5° Sociétés correspondantes.	328
6° Notice de M. A. de Boë intitulée : <i>Le passage de Vénus.</i>	329
7° Notice de M. A. Baguet intitulée : <i>Exposition anthropologique à Rio-de-Janeiro.</i>	329
8° <i>Le port d'Anvers en 1882, extrait d'un rapport consulaire, par M. E.-A. Grattan, vice-président.</i>	329
9° Conférence sur la Californie et San-Francisco, par M. le d ^r Haine.	330
SÉANCE GÉNÉRALE du 8 novembre 1882.	331
1° Procès-verbal	331
2° Correspondance	331
3° Sociétés correspondantes.	332
4° Dépôt d'une notice sur <i>les géographes des souverains qui régnèrent en Belgique de 1550 à 1790, par M. J. van der Maelen, membre correspondant.</i>	332

5° Suite de la conférence sur <i>la Californie et San-Francisco</i> , par M. le d ^r Haine	333
SÉANCE GÉNÉRALE du 1 décembre 1882. Réception du voyageur Gerhard Rohlfs.	334
5° rapport annuel sur les travaux de la société royale de géographie d'Anvers, présenté en séance du 12 avril 1882, par M. Génard, secrétaire général.	345
<i>L'exploration du Rio Pilcomayo et le d^r Crevaux</i> , par M. A. Baguet, conseiller.	365
SÉANCE GÉNÉRALE du 18 janvier 1883.	390
1° Procès-verbal.	390
2° Membres nouveaux.	391
3° Nomination de membres honoraires et correspondants.	391
4° Correspondance.	391
5° Sociétés correspondantes.	392
6° Rapport sur le mémoire de M. A. Baguet intitulé : <i>L'exploration du Rio Pilcomayo et le d^r Crevaux</i>	393
7° Rapport de MM. le colonel Wauwermans et le d ^r L. Delgeur sur le mémoire de M. J. van der Maelen intitulé : <i>Les géographes des souverains qui régnèrent en Belgique de 1550 à 1790</i>	393
8° Communication de l' <i>association internationale africaine</i>	396
9° Rapport sur l'état des travaux de la commission pour l'étude de l'Escaut, par MM. G. Royers et le baron O. van Ertborn.	397
10° Conférence de M. le colonel W.-J. Havenga : <i>Hetgèen Nederland heeft gedaan voor zijne Oost-Indische bezittingen</i>	397
<i>Voordracht gehouden in het koninklijk aardrijkskundig genootschap van Antwerpen op den 18^{en} januari</i>	

1883, door W.-J. Havenga, oud- kolonel van het Neder- landsch-Indische leger	401
<i>Le docteur Jules Crevaux</i> , par M. A. Baguet, vice-consul du Brésil, conseiller	439
SÉANCE GÉNÉRALE du 15 février 1883	444
1° Procès-verbal	444
2° Membre nouveau	445
3° Correspondance.	445
4° Sociétés correspondantes	445
5° Rapport de MM. Baguet et Couturat sur le mémoire de M. le d ^r Haine intitulé : <i>La Californie et</i> <i>San-Francisco</i>	446
6° Rapport de MM. le d ^r L. Delgeur et Génard sur le mémoire du R. P. Kieckens intitulé : <i>Une</i> <i>sucrerie anversoise au Brésil à la fin du XVI^e</i> <i>siècle</i>	448
7° Dépôt d'une notice de M. le conseiller Baguet intitulée : <i>Le d^r Jules Crevaux</i>	450
8° Conférence de M. l'abbé Loyer sur l' <i>Afrique</i> <i>centrale</i>	450
<i>Les géographes des souverains qui régnèrent en Bel-</i> <i>gique de 1550 à 1790</i> . Notes destinées à faciliter le classement des cartes géographiques, par M. Joseph van der Maelen, membre correspondant	459
<i>Additions à la liste des géographes du Roi, du Dauphin,</i> <i>de S. A. R. Monsieur et de S. M. l'Empereur</i> , par M. Joseph van der Maelen, membre correspondant	466
<i>Une sucrerie anversoise au Brésil à la fin du XVI^e</i> <i>siècle</i> . <i>Le vén. P. Joseph de Anchieta S. J. et Gaspar</i> <i>Schetz, seigneur de Grobbendoncq, etc.</i> par le R. P. F. Kieckens, S. J.	467
<i>Un acte de société commerciale au XVI^e siècle (La</i> <i>maison Schetz frères d'Anvers)</i> , par M. P. Génard,	

	PAGES.
secrétaire général	475
SÉANCE GÉNÉRALE du 15 mars 1883	500
1° Procès-verbal	500
2° Membre nouveau	501
3° Correspondance.	501
4° Sociétés correspondantes	501
5° Rapport de MM. H. Hertoghe et A. Baguet sur une notice du R. P. Kieckens intitulée : <i>Le voya- geur anversois Hubert Verdonck</i>	502
6° Communication de M. le président sur l' <i>expédition polaire du lieutenant Hovgaard</i>	503
7° <i>Le voyage de M. Ralph Tate dans la partie nord de l'Australie du Sud</i>	503
8° Communication de M. le d ^r Delgeur sur <i>le voyage du lieutenant Wissmann au travers de l'Afrique.</i>	507
SÉANCE GÉNÉRALE du 11 avril 1883	511
1° Procès-verbal	511
2° Membres nouveaux	512
3° Correspondance.	512
4° Sociétés correspondantes.	514
5° Tableaux géographiques présentés par l'institut national de géographie	515
6° Dépôt d'une notice intitulée : <i>La province de Para et le fleuve des Amazones</i> , par M. A. Baguet.	516
7° <i>Émancipation d'un nègre en 1599</i> , communication par M. le chevalier Léon de Burbure.	517
8° Publication des travaux de la commission de l'Escaut	518
9° Rapport de M. le trésorier Langlois sur la situation financière de la société	519
10° Exposé de la situation de la bibliothèque, par M. H. Hertoghe, bibliothécaire.	520
11° Rapport annuel sur les travaux de la société, par M. P. Génard, secrétaire général.	521

Table des Planches.

	PAGES.
Carte des migrations aryennes.	119
Le d ^r Jules Crevaux et les membres de l'expédition au Pilcomayo, massacrés par les Indiens Tobas en 1882	365
Carte de l'expédition Crevaux, dressée d'après celle de l'institut géographique argentin et augmentée de la partie sud de la rivière Pilcomayo.	372



910.6
56782b
v.7

FLARE

UNIVERSITY OF FLORIDA



3 1262 09310 1839